



HAL
open science

Le projet socio-urbain des villes nouvelles : expérimentation et obsolescence

Stéphanie Vermeersch, Amélie Flamand, Isabelle Chesneau, Véronique Biau

► To cite this version:

Stéphanie Vermeersch, Amélie Flamand, Isabelle Chesneau, Véronique Biau. Le projet socio-urbain des villes nouvelles : expérimentation et obsolescence. [Rapport de recherche] VN-2003-VER, Ministère de la culture et de la communication / Bureau de la recherche architecturale et urbaine (BRAU); Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val-de-Seine; Laboratoire des organisations urbaines : Espaces, Sociétés, Temporalités (LOUEST). 2005. hal-01824933

HAL Id: hal-01824933

<https://hal.science/hal-01824933>

Submitted on 27 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LOUEST

**Laboratoire des organisations urbaines : Espaces, Sociétés, Temporalités
UMR CNRS 7145**

59, rue de Richelieu 75002 PARIS
Tél. : 33 (0)1 53 45 11 03. Fax : 33 (0)1 53 45 11 00
Mél : louest@paris-valdeseine.archi.fr

LE PROJET SOCIO-URBAIN DES VILLES NOUVELLES : EXPÉRIMENTATION ET OBSOLESCENCE

STEPHANIE VERMEERSCH

Avec la collaboration d'Amélie Flamand, Isabelle Chesneau et Véronique Biau

JANVIER 2005

**PROGRAMME INTERMINISTÉRIEL HISTOIRE ET EVALUATION
DES VILLES NOUVELLES**

**PROGRAMME INTERMINISTÉRIEL HISTOIRE ET EVALUATION
DES VILLES NOUVELLES**

**LE PROJET SOCIO-URBAIN
DES VILLES NOUVELLES :
EXPÉRIMENTATION ET OBSOLESCENCE**

STEPHANIE VERMEERSCH

Avec la collaboration d'Amélie Flamand, Isabelle Chesneau et Véronique Biau

**ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS VAL-DE-SEINE
CRESSAC-CRH, UMR CNRS 7145 / LOUEST**

Janvier 2005

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
I. DES VILLES NOUVELLES POUR UN MODE DE VIE NOUVEAU ?	8
II. LA VITALITÉ ASSOCIATIVE EN VILLE NOUVELLE	17
1. Différents types d'associations d'habitants	19
2. Dynamiques associatives	22
3. Les associations suivent l'essor de la ville nouvelle	23
4. Des associations de défense	26
5. Associations, cadre de vie et vie sociale.....	33
6. Des associations de proximité	38
III. RÉALITÉ ET LIMITES DE L'ESPRIT PIONNIER CHEZ LES HABITANTS	41
1. L'installation : « la force des choses » et « le hasard »	42
2. Vivre à Cergy et à Champs-sur-Marne : quelles spécificités spatiales ?... 45	
a. « Une ville à la campagne »	46
b. « On a tout ce qu'il faut ».....	51
c. « Une architecture particulière »	52
3. Vivre à Cergy et à Champs : une expérience sociale qui a vécu	55
IV. LA « PLACE » DES HABITANTS : ENTRE CONSULTATION ET CONCERTATION	62
1. Le mouvement associatif à Cergy : une consultation informelle	63
2. Champs-sur-Marne : entre consultation informelle et consultation institutionnalisée.	67
CONCLUSION : UNE VILLE COMME LES AUTRES ?	79
LISTE DES PHOTOS, FIGURES ET DES TABLEAUX	81
BIBLIOGRAPHIE	82
ANNEXES	86
I. LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS ET DE L'ENVIRONNEMENT	86
II. CARACTÉRISTIQUES DES HABITANTS INTERVIEWÉS	131
1. A Champs-sur-Marne.....	131
2. A Cergy.....	133

INTRODUCTION

Les villes nouvelles sont bien sûr le fruit d'une volonté politique forte d'aménagement des grandes métropoles françaises dont les diverses ambitions ont déjà fait l'objet de multiples analyses, critiques et évaluations. Ici, nous nous centrerons sur le pan socio-urbain de ce projet, peu traité par la littérature existante et pourtant fort significatif de l'intervention urbanistique en ville nouvelle : celui de la place faite à un idéal de vie sociale et à un nouveau style de vie et d'habitat, dans le projet puis la réalisation des deux villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Cergy-Pontoise.

Sans doute n'est-il pas possible d'embrasser, même en se restreignant à l'étude de deux villes nouvelles d'Ile-de-France, l'ensemble des questions qui se rattachent aux représentations de la vie sociale et de l'animation des quartiers qui ont prévalu dans la conception des espaces urbains des villes nouvelles. Il n'est guère plus plausible de tracer de manière exhaustive la genèse et l'évolution de la vie associative et collective qui a pris place dans ces lieux. Nous avons donc tenté d'éclairer, par divers aspects sur lesquels il était possible de rassembler des données et informations, les réalités qu'ont pu connaître cette vie sociale, ce style de vie, cette participation des habitants aux options d'aménagement, au cours des trois dernières décennies.

Nous partageons l'analyse faite par de nombreux auteurs (parmi lesquels Ostrowetsky, 1983 ; Dagnaud, 1979 ; Haumont, 1999) que la conception socio-urbaine sous-jacente au projet ville nouvelle s'enracine dans un contexte idéologique spécifique, antagoniste à celui qui avait donné lieu aux grands ensembles qui faisaient alors office de repoussoir tant pour les hommes politiques que pour les professionnels de l'urbain. Il s'agissait alors, par les villes nouvelles, de favoriser la mobilité, d'offrir un contact direct avec la nature, de fournir des espaces et des équipements aux jeunes et surtout de réconcilier les habitants avec les matériaux et les systèmes constructifs modernes (Haumont, 1997), tous objectifs qui s'opposent presque terme à terme aux critiques d'enclavement, de minéralité, de manque d'animation urbaine ("cités-dortoirs") et bien sûr de pauvreté technique et signifiante des espaces architecturaux et urbains dont les grands ensembles, et sur certains points les banlieues pavillonnaires, commençaient alors à faire l'objet.

La problématique de cette recherche est d'évaluer, par divers indicateurs, la pérennité sociale de ce projet d'expérimentation socio-urbaine.

De nombreux commentaires ont été produits sur l'esprit « pionnier » des premiers habitants arrivés en ville nouvelle, découvreurs d'une nouvelle terre à l'instar des migrants européens débarquant en Amérique. Dans quelle mesure cette "ambition majeure, [ce] rêve secret de réconcilier la ville avec notre temps, de retrouver le secret perdu de la construction d'une ville accueillante à tous, stimulante, agréable à vivre"¹, chère aux décideurs des villes nouvelles, a-t-elle trouvé un écho chez les habitants ? Y a-t-il eu de nouvelles formes de vie collective, de nouvelles pratiques sociales ? L'habitant lui-même a-t-il été envisagé de façon différente, en tant que citoyen habilité à s'exprimer et à peser sur les décisions concernant son cadre de vie ?

Ou bien dans quelle mesure s'agit-il d'une mythologie reconstruite *a posteriori* ? Le projet a-t-il joué à l'époque sur les motivations à l'installation en ville nouvelle et encore aujourd'hui des aspects fondateurs contribuent-ils au maintien sur place des populations arrivées à l'époque ? Autrement dit, peut-on oui ou non constater une obsolescence du projet ville nouvelle dans certaines de ses caractéristiques spatiales et sociales ?

Outre l'appui que peuvent fournir les **analyses existantes**, nombreuses et hétérogènes², et dans lesquelles les questions auxquelles nous nous intéressons ici sont souvent traitées de manière transversale et disséminée, nous avons souhaité proposer des analyses de première main, sur la base de divers types de matériaux.

- un recensement des créations d'associations d'habitants permettant de constituer **une base de données exhaustive sur les deux villes nouvelles et sur l'ensemble de la période**³. Son analyse permet de faire le point sur l'état du rapport des habitants à leur environnement, ce qui ne peut que difficilement s'appréhender à grande échelle trente ans plus tard. La vie associative est un indicateur pertinent des

¹ JE Roullier, préface à *L'art et la ville-Art dans la vie. L'espace public vu par les artistes en France et à l'étranger depuis dix ans*, Paris, La Documentation française. 1978.

² Notamment pour Cergy-Pontoise où les relations entre décideurs du projet et habitants ont déjà fait l'objet de diverses études.

³ On trouvera cette base de données en annexe 1.

changements à l'œuvre au sein d'une société (Forsé, 1984). Elle l'est d'autant plus dans le cas de cette recherche que les associations dites « d'habitants » travaillent justement sur les dimensions tout à la fois morphologiques et sociales de la vie en milieu urbain. Par conséquent, le recensement de ce type d'association au sein d'un espace géographique donné, en l'occurrence les villes nouvelles, permet de donner une photographie de la façon dont les habitants appréhendent leur environnement immédiat. Existe-t-il une volonté d'agir sur le cadre de vie ? Les habitants veulent-ils le défendre, le modifier, l'améliorer, participer à son aménagement ? A quelle échelle cette action se situe-t-elle ?

- **des entretiens** réalisés avec des habitants arrivés sur place dès le début des villes nouvelles⁴. Il s'agit là d'avoir directement accès à la parole sur la ville, sur le projet ville nouvelle : pourquoi sont-ils venus ? Des caractéristiques spécifiques aux villes nouvelles ont-elles joué un rôle dans leur arrivée ? Dans leur maintien sur les lieux ?

- **étude d'archives**, en particulier les comptes-rendus du conseil municipal de Champs-sur-Marne, l'un des deux terrains choisis, de 1974 à 1984. A travers le dépouillement de ce matériau, il s'agit d'appréhender la place accordée aux habitants dans le processus de construction de la ville nouvelle. Ce dépouillement vient en complémentarité de l'étude de la vie associative, dans la mesure où l'organisation des habitants en associations dépend en partie de la place qui leur est accordée dans le processus de prise des décisions qui les concernent. Cela est particulièrement flagrant à Cergy-Pontoise, où la porosité des frontières entre habitants et techniciens de l'EPA, où la présence sur le terrain des « décideurs » du projet, où la parole accordée aux habitants sur place –dans des circonstances et pour des raisons sur lesquelles nous serons amenés à revenir– a permis à certaines revendications d'aboutir sans qu'il soit nécessaire d'en passer par une organisation formelle.

A partir de l'étude de ces différents matériaux, nous proposons ici trois visions du projet socio urbain sous tendant les villes nouvelles, visions centrées sur l'habitant :

⁴ On trouvera en annexe 2 la liste et les principales caractéristiques des personnes interviewées.

comment s'est-il situé au sein de ce cadre de vie, quelle position a-t-il adoptée ; comment a-t-il vécu dans cet environnement nouveau pour lui à de nombreux égards ; quelle place lui a-t-on accordé, notamment dans le processus de prise des décisions d'aménagement et d'urbanisme ?

La base de données sur les associations d'habitants nous fournit en effet un indicateur « objectif » de la façon dont les citoyens ont appréhendé leur environnement. Ont-ils, plus ou moins rapidement, cherché à l'améliorer, à le défendre, à participer à sa construction ? Leur action s'est-elle attachée aux formes architecturales et urbanistiques, ou concentrée sur le développement de dispositifs innovants de vie sociale ? A quelle échelle géographique ont-ils cherché à intervenir, autrement dit quel a été et quel est leur cadre d'identification prioritaire ? Nous nous attacherons ensuite, à travers l'analyse des entretiens, au point de vue « subjectif » des habitants, dans la mesure où nous analyserons leur parole sur la ville nouvelle, et sur leur vie en son sein, non pas dans une perspective de dévoilement consistant à mettre à jour des logiques ignorées des acteurs mêmes, mais en considérant les individus pour ce qu'ils sont et surtout pour ce qu'ils disent qu'ils sont. Pourquoi sont-ils venus habiter à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, pourquoi y sont-ils restés ? Ce sera notamment l'occasion de mettre en perspective la mythologie des « pionniers », si prégnante lorsqu'il s'agit d'évoquer les habitants des villes nouvelles.

Enfin, le dépouillement des archives du conseil municipal de Champs-sur-Marne, de 1971 à 1991, nous permettra d'appréhender la place qui a été accordée à ces habitants : quelles qu'aient été leur vie au sein des villes nouvelles, ainsi que leur désir d'intervention sur leur cadre de vie, ils n'ont pu s'exprimer que dans la mesure où l'expression de cette parole était permise, voire entendue : qu'en était-il ? Dans cette dimension, les villes nouvelles se sont-elles inscrites en rupture avec les logiques dominantes au sein des villes traditionnelles ?

Nous livrons donc ici des pistes d'analyses d'un matériau qualitatif, issu d'un travail de terrain, destinées à mettre en lien le projet socio urbain des villes nouvelles et l'habitant qui en était, *in fine*, le destinataire.

I. DES VILLES NOUVELLES POUR UN MODE DE VIE NOUVEAU ?

Au-delà des débats strictement urbanistiques, il nous semble y avoir à l'arrière-plan du projet villes nouvelles une critique post-fordiste de la société française de la fin des années 60, la recherche d'une nouvelle spatialisation des relations production/consommation donnant aux questions d'identité, d'enracinement, de prise en compte des temporalités, un statut privilégié. Dans le champ de la production industrielle, c'est le début de la réflexion en termes de "pilotage par l'aval", en substitution de la production standardisée et de la consommation de masse ; il s'agit moins de parvenir à vendre ce que l'on produit que de s'organiser pour définir et produire ce qui va se vendre. Dans les villes nouvelles, de façon assez symétrique, ce sont la spécificité, la diversité, l'innovation qui priment dans l'objectif plus ou moins explicite de produire un cadre de vie approprié aux nouveaux modes de vie et de consommation des couches moyennes salariées alors en pleine expansion.

La dénomination même de "ville nouvelle", un moment en balance avec celle, plus descriptive et administrative de "centres urbains nouveaux", témoigne à la fois d'un souci de communication et d'un rêve, en partie partagé par les techniciens, les élus et les habitants, de profiter de cette opportunité pour inventer un nouveau mode de vie urbain (Behar, Estebe, Gonnard, 2002).

Plusieurs aspects focalisent l'attention des décideurs quant aux répercussions directes ou indirectes qu'ils peuvent avoir sur l'animation urbaine et la vie sociale dans les villes nouvelles :

- **l'accessibilité par les transports collectifs et individuels.** "La ville nouvelle (...) ébauche un genre de vie où le déploiement dans l'espace des grandes fonctions urbaines tient compte des nouveaux modes de déplacements individuels et collectifs" dit Max Stern⁵ (Zylberberg, 1992). Et il s'agissait bien, presque simultanément à la politique des pôles restructurateurs et à une époque où mobilité et modernité étaient étroitement associés dans les esprits, de constituer des centres intermédiaires entre le centre de Paris et les centres des

⁵ Max Stern, homme d'affaires, a été vice-président du Groupe Central des Villes Nouvelles.

quartiers et communes de banlieue à une échelle démographique de 300 000 à 1 million de personnes (Behar, Estebe, Gonnard, 2002).

- **L'équilibre entre nombre de logements et nombre d'emplois** disponibles sur place, en abandonnant rapidement l'idée de superposer bassin d'habitat et bassin d'emploi pour faire en sorte que chaque habitant ait un emploi sur place, mais "pour faire éclore une véritable vie urbaine, en faisant naître l'animation qu'ignorent les cités-dortoirs" (Merlin, 1982). On voit même, dans le rapport de M. Darrigrand de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris en 1965, un désir de spécifier les emplois à destination des classes moyennes et supérieures : "Pour éviter une ségrégation, il est indispensable de réussir à implanter des emplois nobles et d'y fixer une population de cadres et de cadres supérieurs" (cité par Behar, Estebe, Gonnard, 2002, p.13).
- **L'animation du centre-ville** tant par les fonctions qu'il rassemble que par la morphologie des espaces et non bâtis qui le composent. Un témoignage comme celui de B. Hirsch montre bien l'acuité des questions qui se sont posées à cet égard (Hirsch, 1990), justifiant souvent le choix de réaliser en premier lieu les quartiers périphériques pour s'accorder le temps d'ajuster et mûrir la conception du centre. La revue Techniques et Architecture de mai 1980 se fait l'écho de certaines de ces réflexions : "Les problèmes que l'on rencontre dans la construction "ex nihilo" d'un centre-ville dépendent naturellement des critères et des objectifs prioritaires que l'on se fixe tant pour la mise en œuvre que pour la qualité finale de ce que l'on désire atteindre. L'appréciation d'un juste but et l'établissement d'un projet qui emporte les adhésions de tous peut éviter le décalage que l'on ressent souvent entre l'image que l'on cherche de ce lieu symbolique d'une communauté qu'est le centre-ville, et le résultat fourni par les outils de production de notre société fonctionnelle et industrielle", écrit F. Blaquart, architecte-urbaniste à l'EPA de Cergy, qui poursuit par la discussion de quatre thèmes majeurs : la mise en œuvre dans le temps, la concentration, la complexité et l'équilibre des différents éléments et la hiérarchie des échelles. Sont ainsi clairement associés

le sens et l'usage final des lieux qui seront produits et les modalités même de leur production, voire de leur coproduction puisque c'est "l'adhésion de tous" qui est recherchée. Dans un raisonnement plus strictement morphologique, la centralité est associée à la notion de densité et de multifonctionnalité. "La réussite d'un centre-ville dépend pour une large part de son animation et du spectacle que l'on peut y trouver. Cette animation résulte de principes simples [dont celui de] concentrer les différents éléments du programme de préférence sur un seul niveau. L'animation est renforcée par l'ambiance que peut donner l'architecture et qui n'a rien à voir avec l'esthétique architecturale. Par exemple; interaction entre les logements et les espaces urbains, ouvertures, bow-windows, etc." (Techniques et Architecture n°330, mai 1980).

Mais la doctrine urbanistique est moins développée à l'échelle de la ville nouvelle dans son ensemble, se résumant (voir photo 1) plus ou moins à ces trois thèmes de réflexion, qu'à l'échelle du quartier qui se révèle déterminante tant dans la conception des villes nouvelles que dans les représentations que s'en font habitants et visiteurs (Haumont, 1999 ; Blanchet, 2001) Les grands concours comme celui des "maisons de ville" de Jouy-le-Moutier, ou des "immeubles de ville" au Puiseux nourrissent et diffusent cette réflexion sur l'échelle de "quartiers" conçus comme des unités de 3 à 4000 logements, soit une population d'environ 10-15 000 habitants. Certes les dispositifs spatiaux diffèrent selon les villes, les quartiers et les époques de leur réalisation. Ainsi, dès 1977, prend-on conscience d'une évolution de la conception des villes nouvelles depuis son origine en 1965 : plus de logements individuels, plus d'espaces verts, plus de commerces de proximité et moins de bureaux à la fin des années 70 que dans les premiers programmes (Lecoin et al., 1977).



Photo 1 : De fortes densités
Quartier du Rû de Nesles, Champs-sur-Marne

L'on attend beaucoup des équipements publics pour "animer" les centres de ces quartiers et stimuler la vie sociale que l'on souhaite voir s'y développer : centres sociaux, maisons des jeunes et de la culture, mairie annexe, salle des fêtes, bibliothèque, poste, ... (voir photo 2).



Photo 2 : La structuration de la vie collective autour des équipements socio-culturels de quartier

Le Rû de Nesles, Champs-sur-Marne

La circulation automobile, considérée comme nuisible à l'appropriation des espaces extérieurs, est tout d'abord traitée séparément de la circulation piétonne, souvent à un niveau inférieur surplombé par des passerelles ou des dalles piétonnes (voir photos 3 et 4).



**Photo 3 : Cheminements piétons
Allée des Cornouillers à Champs-sur-Marne**



**Photo 4 : Cheminements piétons
Quartier des Plants Verts, Cergy-Pontoise)**

Ce dernier principe est toutefois fortement discuté, en particulier entre ingénieurs et architectes des établissements publics, ces derniers commençant assez tôt à développer des arguments économiques (le coût des dalles), fonctionnels (le franchissement souvent incommode du dénivelé entre les deux réseaux) et paysagers (la minéralité pas toujours richement traitée de ces dalles "terrasses de parking" (Techniques et Architecture, 1980).

La critique de ces dispositifs spatiaux est qu'au cours du temps, de 1965 à la fin des années 1970, ils ont été instrumentalisés, privés de la réflexion globale qui leur avait donné cours : "Les années passant, le 'sens' de ces centres nouveaux s'est vidé de son contenu laissant place à une présentation assez froide soit des équipements, soit même des transports nécessaires pour accéder au centre ... soit enfin des fonctions que doivent remplir ces centres, alors que les objectifs en matière de villes nouvelles étaient bien d'atteindre une 'centralité entière' mythique peut-être mais imaginée en termes globaux". (Moissinac, 1981).

Le type et la forme de l'habitat à implanter dans ces quartiers suscitent bien évidemment réflexions et débats. L'option d'une mixité entre logements locatifs aidés et logements en accession est quasiment consensuelle, de même que celle de constructions en continu le long des voies comme écran au bruit (voir photo 5) pour les espaces d'intérieurs d'îlots (Lecoin et al., 1977).

Au cours des premières années, la politique des modèles a eu divers impacts sur les villes nouvelles : modèles-innovation, REX, modèles régionaux. Puis les architectes, et parfois aussi les artistes à qui des commandes publiques ont pu être passées, se sont emparés des villes nouvelles pour en faire des laboratoires d'innovation architecturale. Et l'on pourrait dessiner la génération d'architectes qui sont entrés, et pour la plupart restés, dans le système des concours publics par l'opportunité que leur ont donnée les grandes opérations de logements sociaux et d'équipements publics en villes nouvelles. Comme le note Nicole Haumont, cette très forte spécification des quartiers dans leur morphologie architecturale a pu conduire ça et là à un effet pervers de concurrence excessive entre eux. Et le statut de l'ensemble résidentiel, le regard que portent sur lui les voisins, prennent en ville nouvelle un rôle crucial du fait de l'absence de hiérarchies symboliques établies (Haumont, 1997).



Photo 5 : Constructions en continuité sur rue
Quartier des Maradas, Cergy

De la même façon, la localisation des nouveaux arrivants en fonction de leur statut économique et social est attentivement observée par les habitants en place, soucieux des processus de valorisation/dévalorisation qui n'ont pas tardé à se manifester dans les villes nouvelles, et selon des processus pratiquement similaires à ceux que l'on connaît dans les villes traditionnelles (Behar, 1990). Et l'on imagine la désillusion des habitants venus en ville nouvelle pour échapper aux stigmates des grands ensembles de banlieue ... et qui se retrouvaient rattrapés par eux (voir photo 6).

Les villes nouvelles furent ainsi l'objet de fortes attentes de la part de ceux qui en ont conçu le projet, voire le « rêve ». La pugnacité d'un petit groupe de décideurs à les voir aboutir alors même que les conditions économiques, démographique et politiques y étaient moins favorables (Dagnaud, 1979), est un indice des ambitions dont elles furent porteuses. Avant d'analyser jusqu'à quel point les habitants eux-mêmes reprirent à leur compte un certain nombre d'attendus, arrêtons-nous sur leur

positionnement vis-à-vis de ce cadre de vie longuement réfléchi, pensé pour justement constituer un environnement « satisfaisant ».



Photo 6 : Mixité des types d'habitat

Le quartier des Maradas, Cergy

II. LA VITALITÉ ASSOCIATIVE EN VILLE NOUVELLE

Dans le cadre d'une recherche portant sur les relations entre morphologies sociales et morphologies spatiales, et plus précisément sur les rapports des habitants aux formes sociales et spatiales de leur environnement, il nous est apparu en effet que la vitalité associative constituait un bon indicateur. L'individu désireux d'agir sur son environnement se tourne la plupart du temps vers des formes d'organisation collective de l'action, les associations étant aujourd'hui des cadres privilégiés d'investissement : près d'un français sur deux serait investi au sein d'une association à but non lucratif (Hatchuel, Loisel, 1998). Les associations à but non lucratif régies par la loi de 1901 semblent particulièrement attractives, alors même que des institutions classiques d'affiliation citoyenne -partis politiques, syndicats- paraissent souffrir, à l'instar du vote, d'une certaine désaffection. L'explication de l'intérêt pour l'engagement associatif, du moins en ce qui concerne les associationnistes qui se consacrent exclusivement à des activités non politisées, pourrait alors résider en creux dans celle du désintérêt pour le vote et la politique : désir de proximité, de transparence, d'action concrète et efficace. Les associations dont l'objet est l'environnement proche des individus sont alors en bonne position pour être le cadre d'engagements suscités par de telles motivations (voir photo 7).

En milieu urbain, de telles associations sont appelées associations d'habitants. Elles sont "non seulement des associations localisées, mais surtout des associations dont le lien avec l'espace est fondateur et fondamental" (Joliveau, 1987). La plupart du temps, elles ont pour objet le cadre de vie, les morphologies spatiales entendues comme formes architecturales et urbanistiques. La relation à l'espace compris de façon large est effectivement le fondement de l'engagement des citoyens en ce qu'il le conditionne et qu'il en est l'objet.

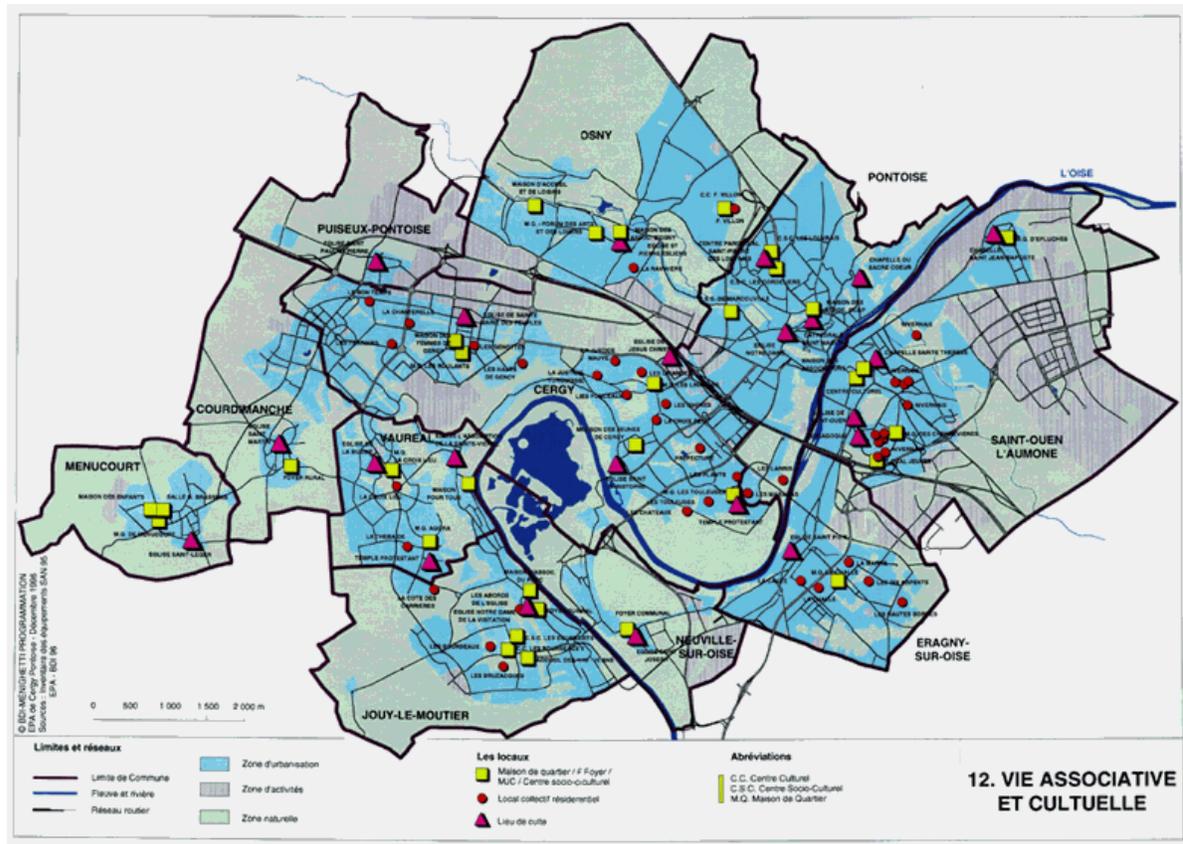


Photo 7 : La vie associative et culturelle à Cergy-Pontoise

Une multitude de pôles d'animation
(Source : EPA, 1996)

Outre la centralité du rapport à l'espace et au territoire, les associations d'habitants travaillent la plupart du temps à la création et à l'entretien de solidarités d'autant plus essentielles en villes nouvelles que la population est par définition dépourvue de tout ancrage territorial. A cet égard, il faut souligner que le projet « ville nouvelle » renvoie à un discours et à une représentation de « création de fondations nouvelles » de villes en masquant sans doute un peu rapidement l'existence de noyaux villageois et urbains plus anciens. Cependant, les témoignages et notamment les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude, soulignent généralement l'absence de liens sociaux préexistants à l'installation en villes nouvelles, situation d'autant plus dommageable pour les habitants que l'espace en lui-même est organisé sans les repères traditionnels qu'ils ont pu connaître au préalable : rues animées par un mélange d'activités fonctionnelles, existence de cafés, de squares... Du coup, c'est un espace socialement et spatialement neuf que les habitants ont à s'approprier, et

les associations vont être utilisées comme des instruments d'appropriation sur ces deux registres. D'où l'intérêt d'utiliser ces associations, à travers leur création, leur type d'action et leur objet, comme des indicateurs de la façon dont les habitants appréhendent leur environnement socio-spatial.

1. Différents types d'associations d'habitants

Etape de la recherche dans un premier temps, préalable nécessaire au choix de terrains suffisamment dynamiques du point de vue associatif, la constitution d'une base de données concernant les associations d'habitants constitue finalement l'un des résultats de l'étude.

Cependant, établir un état des lieux du champ associatif au sein d'un espace géographique donné est délicat dans la mesure où la déclaration de création d'une association, si elle est obligatoire, ne comporte pas son pendant concernant l'arrêt de l'activité de cette association. Les analyses portant sur les associations se heurtent à ce problème dès l'instant où elles prétendent parvenir à un certain degré de généralité concernant « le monde associatif ». La seule issue consiste alors, et c'est ce que nous avons choisi ici, à travailler sur les créations d'associations, et non d'après le nombre d'associations existant ou non au sein d'un périmètre donné. Nous partons alors de l'hypothèse selon laquelle la dynamique des créations nous renseigne sur l'intensité de la vie collective locale et sur la nature des problèmes posés en débat.

L'établissement de la typologie se base sur l'analyse du nom et de l'objet de l'association tels qu'ils sont formulés lors de la déclaration de création d'une association. Cette information est donc parcellaire, puisqu'elle n'est pas fondée sur un recensement concret des pratiques des associations, mais elle n'en est pas moins un indice fiable dans la mesure où toute action associative doit correspondre aux statuts de l'association pour être menée à bien : une association ne pourra attaquer un permis de construire en justice ou organiser des événements festifs si la possibilité de telles actions n'est pas prévue dans la déclaration.

Les associations recensées sont donc celles stipulant dans leur objet et/ou dans leur nom qu'elles s'intéressent aux morphologies spatiales ainsi qu'aux formes de la vie sociale au sein d'un espace géographique donné. Ce sont donc

- des associations d'habitants, de résidents, de locataires, de copropriétaires
- qui mentionnent l'environnement, le cadre de vie, l'habitat, l'urbanisme, les transports, le milieu naturel ou historique dans leur objet.
- en sont exclues les associations politiques ou para-municipales ainsi que celles qui ne mentionnent pas le cadre de vie, mais uniquement la défense des intérêts de leurs membres.

La typologie est construite à partir de plusieurs critères renseignés pour chaque association : * **le rayon d'action** :

- la résidence
- le quartier
- la commune
- plusieurs communes
- le département
- la ville nouvelle

Ce renseignement est indiqué soit dans le nom de l'association lui-même (*association des résidents du **quartier** de Chennevières*) soit dans l'objet de l'association (*regrouper les résidents du **quartier** des Bourseaux pour assurer l'animation et l'amélioration de la vie de ce **quartier** ainsi que la défense de leurs intérêts matériels et moraux*)

* **le type d'action** :

- **la défense** : « **défense** des intérêts communs et du cadre de vie »
Amicale le Bourvalais, 1982, Champs-sur-Marne.

- **l'amélioration** : « **améliorer** le cadre de vie, susciter des liens d'amitié entre ses membres et promouvoir toutes formes d'action dans l'intérêt de ses adhérents », association des résidents des Cottages à Eragny, 1978, Eragny-sur-Oise.

- **la gestion** : il s'agit là des activités d'animation culturelle, sociale, sportives... activités pour lesquelles les associations d'habitants deviennent alors prestataires de services ; « **défendre** tous les intérêts des locataires ;

*défense de l'environnement et **animation culturelle** du quartier* », association des locataires de la Porte du Lac, 1985, Champs-sur-Marne.

- **la participation** : elle peut être un moyen d'action pour les habitants afin d'obtenir satisfaction concernant les revendications sur leur cadre de vie : « *défense des copropriétaires pour les parties dites privatives de la résidence des étangs de Nesles ainsi que la possibilité d'organiser des loisirs pour les copropriétaires ; enfin **prendre une part active au niveau des décisions communales et départementales pour les problèmes d'urbanisme*** », amicale des étangs de Nesles, 1980, Champs-sur-Marne.

*** l'objet de l'action :**

- **le cadre de vie** : « *améliorer **le cadre de vie** des résidents ; défendre leurs intérêts ; favoriser les rapports entre les résidents* », association des résidents du 16, avenue du Martelet, 1984, Cergy

- **la vie sociale** : « *être un lieu de rencontre, de réflexion et d'action afin de promouvoir la qualité de la vie à Emerainville Malnoue et de **resserrer les liens entre les habitants*** », Vivre mieux à Emerainville Malnoue, 1991, Emerainville

- **la participation** : à ne pas confondre avec la participation comme type ou moyen de l'action des habitants, elle peut être également l'un des objectifs de l'association : « *agir pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie dans la région de Guermantes ; promouvoir l'information, **la participation et la concertation locale et régionale** ; organiser la défense des intérêts collectifs ; contribuer à l'animation locale* », Vivre à Guermantes, 1983, Guermantes.

- les **transports** : cette catégorie regroupe principalement des associations de riverains concernés par des infrastructures routières, et plus rarement des associations tournées vers la promotion de modes alternatifs de déplacement, qu'il s'agisse du « vélo » ou du covoiturage.

- **environnement** : ce dernier est alors entendu au sens naturel, « écologique » du terme : sauvegarde de jardins, de vignobles, de bords de rivière...

2. Dynamiques associatives

On recense à Cergy-Pontoise 95 associations dites d'habitants sur la période 1974-2003. Cergy est la commune la plus productrice d'associations puisqu'à elle seule elle regroupe 31.5% de l'ensemble des associations créées, avec 30 associations. Les autres communes sont assez loin derrière : la deuxième plus productrice est Pontoise (14 créations, soit 14.7%), puis Eragny-sur-Oise et Saint-Ouen l'Aumône (11 créations chacune, 10.5%), Jouy-le-Moutier (9 créations, 9.4%), Osny (8 créations, 8.4%), puis Vauréal (5 créations), Courdimanche (4 créations), Puiseux (3 créations) ; Menucourt et Neuville-sur-Oise ne comportent aucune association de ce type sur l'ensemble de la période.

On compte à Marne-la-Vallée 137 associations d'habitants. La répartition géographique des associations peut prendre des dimensions plus complexes qu'à Cergy-Pontoise dans la mesure où la répartition par commune se double d'une répartition par secteur. Le secteur le plus prolifique en associations d'habitants est le secteur 2 du Val-Maubuée avec 40.8% des créations d'associations (56). Le secteur 1 (Porte de Paris) n'est pas loin derrière avec 37.2% (51). Puis vient le secteur 3 Val de Bussy, 20.4% (28) et enfin le secteur 4 avec deux associations soit 1.4%.

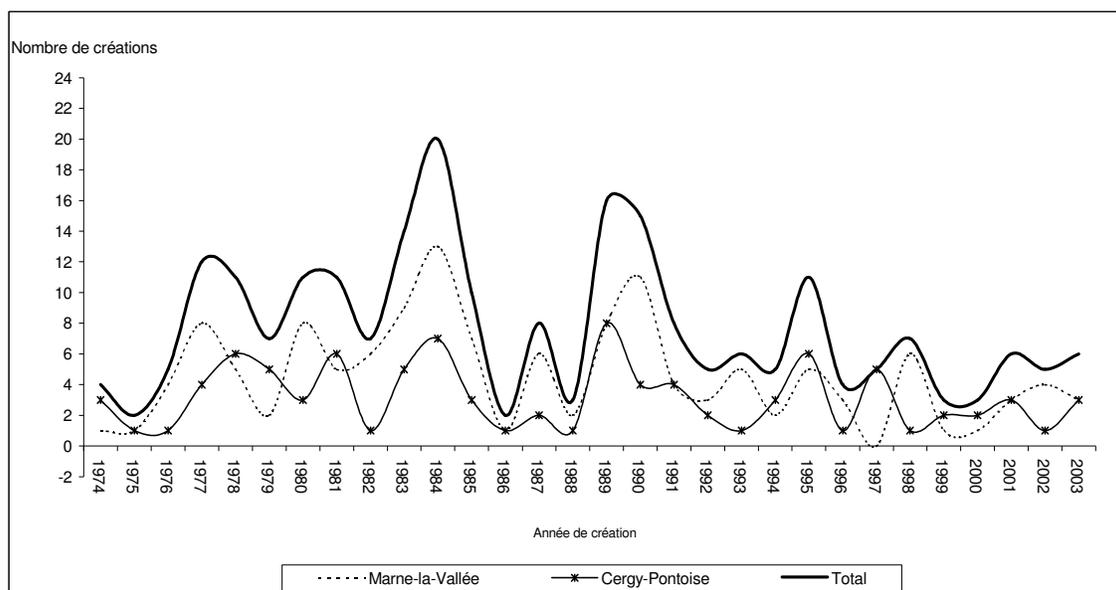
En ce qui concerne la répartition par communes, on recense le plus grand nombre de créations d'associations à Noisy-le-Grand (33), et à Champs-sur-Marne (23). Viennent ensuite Villiers (15), Lagny-sur-Marne (14), Noisiel (10), Emerainville et Torcy (8), Lognes (6), Busssy-Saint-Georges (5). Un certain nombre de communes ne comptent aucune association du type étudié, essentiellement sur les secteurs 3 et 4 : Bussy-Saint-Martin, Collégien, Jossigny, ou encore Chessy ou Magny-le-Hongre. L'explication de cette répartition est certainement multidimensionnelle, et supposerait de prendre en compte tout à la fois l'ampleur des opérations réalisées au sein de chaque commune, leurs traditions associatives spécifiques, l'importance de leur population mais également le type de population, étant donnée l'importance des caractéristiques socio-démographiques pour expliquer l'engagement associatif (Héran, 1988).

Parmi l'ensemble des analyses que l'on peut tirer de l'étude de cette base de données sur Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, nous avons choisi de revenir sur quelques grandes caractéristiques.

3. Les associations suivent l'essor de la ville nouvelle

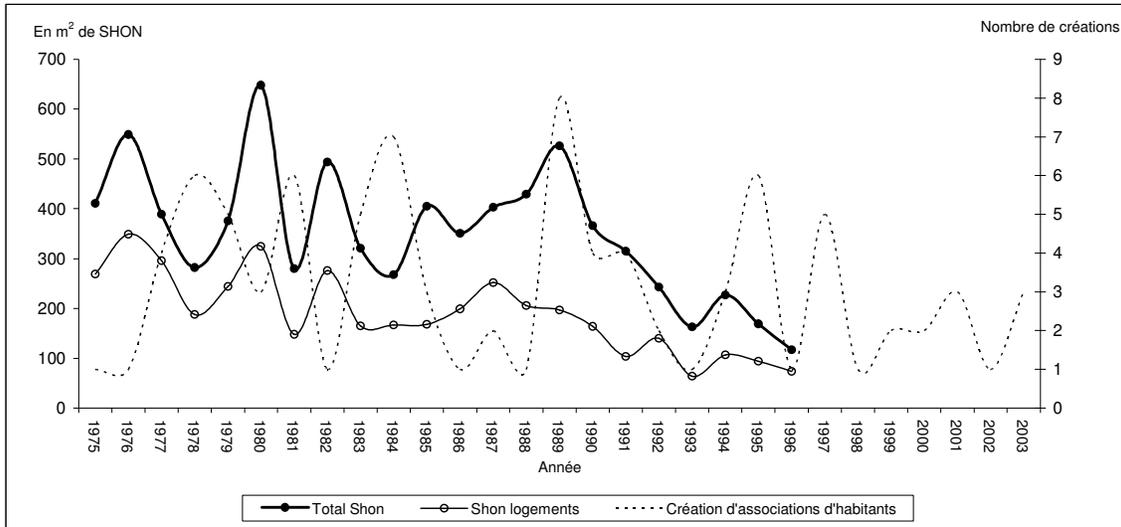
L'étude de la chronologie de la création des associations (voir figure 1) fait apparaître une période plus « faste », de 1977 à 1985, au cours de laquelle le nombre de créations est *quasi* systématiquement – avec une seule exception pour 1982 – supérieur à 3 par an. Il s'agit là de la période de démarrage de la ville nouvelle, les pics de construction se situant à la fin des années 70 et au début des années 80 (voir figures 2 et 3). Cette corrélation est cohérente avec ce que nous connaissons du fonctionnement du milieu associatif.

Figure 1 : Évolution des créations d'associations d'habitants à Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise de 1974 à 2003



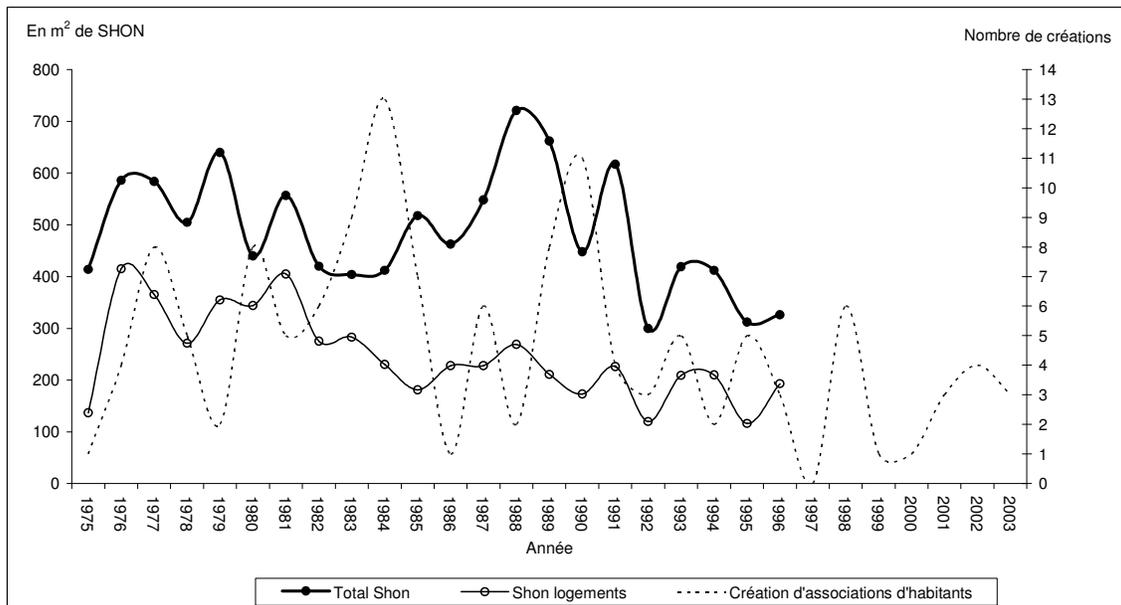
Source : recensement Associations d'habitants

Figure 2 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations d'habitants à celle de la construction neuve de 1974 à 1996 à Cergy- Pontoise



Sources : DAEI-SES-Siclone/Recensement associations d'habitants

Figure 3 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations d'habitants à celle de la construction neuve de 1974 à 1996 à Marne-la-Vallée



Sources : DAEI-SES-Siclone/Recensement associations d'habitants

En effet, ces associations naissent la plupart du temps en réaction à un projet d'aménagement contre lequel elles veulent lutter (Vermeersch, 1997), afin d'obtenir son retrait ou une plus grande implication des habitants dans le processus de son élaboration. Dès lors, des phases de construction importante sont susceptibles d'entraîner dans leur sillage des créations d'associations, non pas tant, ou pas

nécessairement, en raison de leur impact démographique, qu'en relation avec le potentiel de mécontentement que tout aménagement est susceptible d'engendrer.

De surcroît, le contexte spécifique des villes nouvelles était propice à la création d'associations, et il n'est pas étonnant que ce mouvement ait accompagné l'emménagement progressif des habitants. En effet, l'espace associatif repose intrinsèquement sur le libre-arbitre et résulte d'une démarche volontariste d'inscription dans un collectif. Libéré des contraintes pesant sur d'autres sphères de la vie sociale, (travail, famille, école...) il valorise l'autonomie et la liberté individuelle. La définition des associations à but non lucratif et le caractère relativement sommaire des règles obligées de fonctionnement en font des formes souples de regroupement, évolutives, et propices à l'invention de nouvelles pratiques de socialité. Ainsi, certaines orientations ayant guidé l'élaboration des villes nouvelles, - valorisation des couches moyennes salariées, du libre choix, de la proximité, de l'invention de nouvelles pratiques de sociabilité -, prédisposaient ces dernières à représenter de véritables terreaux pour la vie associative locale : elles valorisaient tout à la fois un type de population "associationniste", des valeurs structurantes des motivations à l'engagement associatif, et des pratiques faisant fréquemment l'objet d'actions associatives. Les associations étaient d'autant plus susceptibles de jouer un rôle important qu'elles sont traditionnellement des instruments d'appropriation du cadre de vie. Or le nouvel espace urbain défiait l'organisation des villes traditionnelles, aux déficiences desquelles il voulait remédier. Les citoyens qui s'y trouvèrent propulsés durent apprendre à y vivre, à y installer leurs pratiques quotidiennes, mais aussi à inscrire leur présence sur un lieu fréquemment sans histoire urbaine. Les associations ont pu représenter des instruments privilégiés de cette démarche. Par leur aptitude à développer des sociabilités sur des bases multiples (de proximité, ethniques, religieuses, sociales, familiales, ludiques, professionnelles...), elles sont des vecteurs importants d'identités collectives et de construction du sentiment d'appartenance à un lieu, identifié aux individus qui l'habitent. Par la multiplicité des actions qu'elles permettent de mettre en place, elles entraînent la création d'une mémoire collective et dessinent une histoire commune aux habitants qui l'animent tout aussi bien qu'au lieu qui supporte ces actions.

Ainsi contexte spécifique aux villes nouvelles et processus classique du type aménagement/réaction associative se conjuguent pour expliquer les plus forts taux de créations associatives dans les premières années de création.

4. Des associations de défense

L'importance des associations de défense aussi bien à Cergy-Pontoise qu'à Marne-la-Vallée est d'ailleurs tout à fait remarquable. Le premier mouvement qui mène à la création d'une association est la plupart du temps de type réactif, défensif. Par la suite, si elle veut avoir une chance de perdurer au-delà de son premier « combat », elle va procéder à une montée en généralité de son objet (Thévenot, 1993). Mais le type d'action auquel elle a recours est susceptible de s'éloigner plus ou moins de la dimension défensive qui est la sienne au début. Or, il semble qu'en ville nouvelle les associations en restent fréquemment essentiellement au type défensif initial.

A Cergy-Pontoise, sur les 95 associations, 63 sont des associations de défense, soit 66.3%. A Marne, ce taux s'élève à 83.2% soit 114 associations sur les 137 existantes. Or ces associations sont non seulement des associations de défense mais elles s'avèrent spécialisées dans la défense : à Cergy, 38 associations sont des associations ne travaillant que sur le registre de la défense, soit 40%, 25 associations ajoutent à leur action défensive une action de type « positif », à savoir l'amélioration, soit 26.3%, une association joue sur les deux registres « défense » et « participation », et 5 ajoutent la « gestion » à la « défense ».

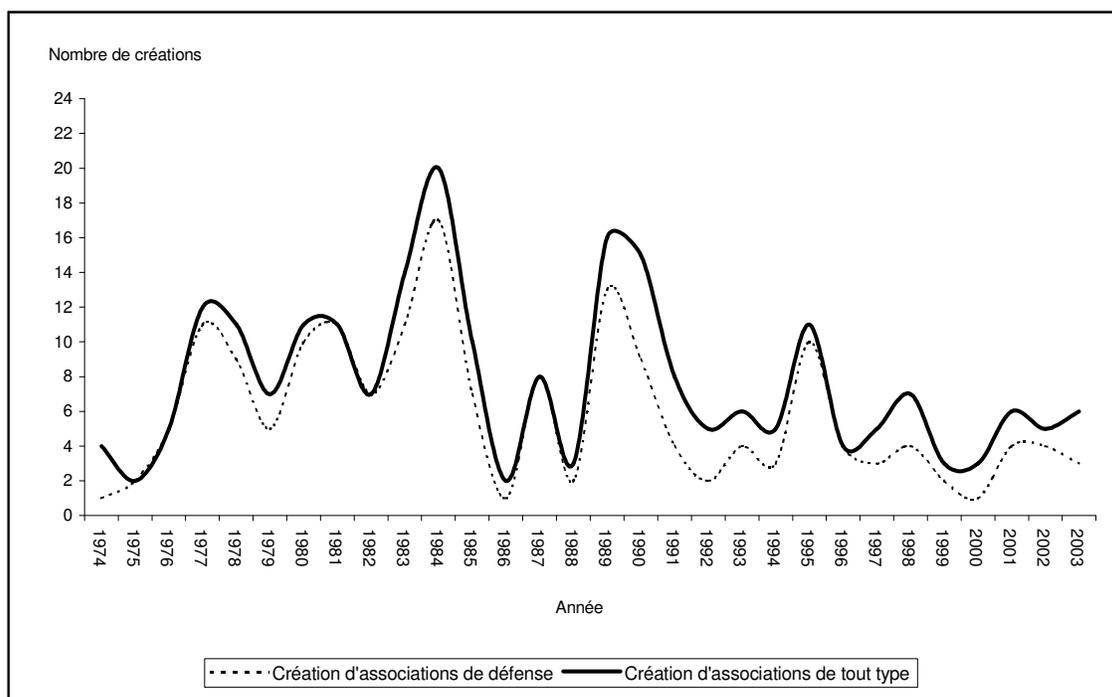
Les résultats obtenus à Marne-la-Vallée corroborent et amplifient les résultats obtenus sur Cergy-Pontoise, puisque 73 associations soit 53.2% ne travaillent que sur le registre défensif, 23 associations ajoutent l'amélioration à la défense, 16.7%, 1 association joue sur les deux registres « défense » et « participation », et 18 ajoutent la « gestion » à la « défense ».

Tableau 1 : Répartition des types d'associations à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée
Défense	66.3%	83.2%
Amélioration	51.5%	31.3%
Participation	10.5%	2.1%
Gestion	7.3%	15.3%
Seulement défense	40%	53.2%
Défense + amélioration	26.3%	16.7%
Défense + participation	1%	0.7%
Défense + gestion	5.2%	13.1%

L'importance des associations de défense au sein des deux villes nouvelles est également visible lorsque l'on effectue une analyse synchronique des créations associatives et que l'on distingue les associations de défense : ce sont ces dernières qui donnent son profil à la courbe des créations (voir figure 2).

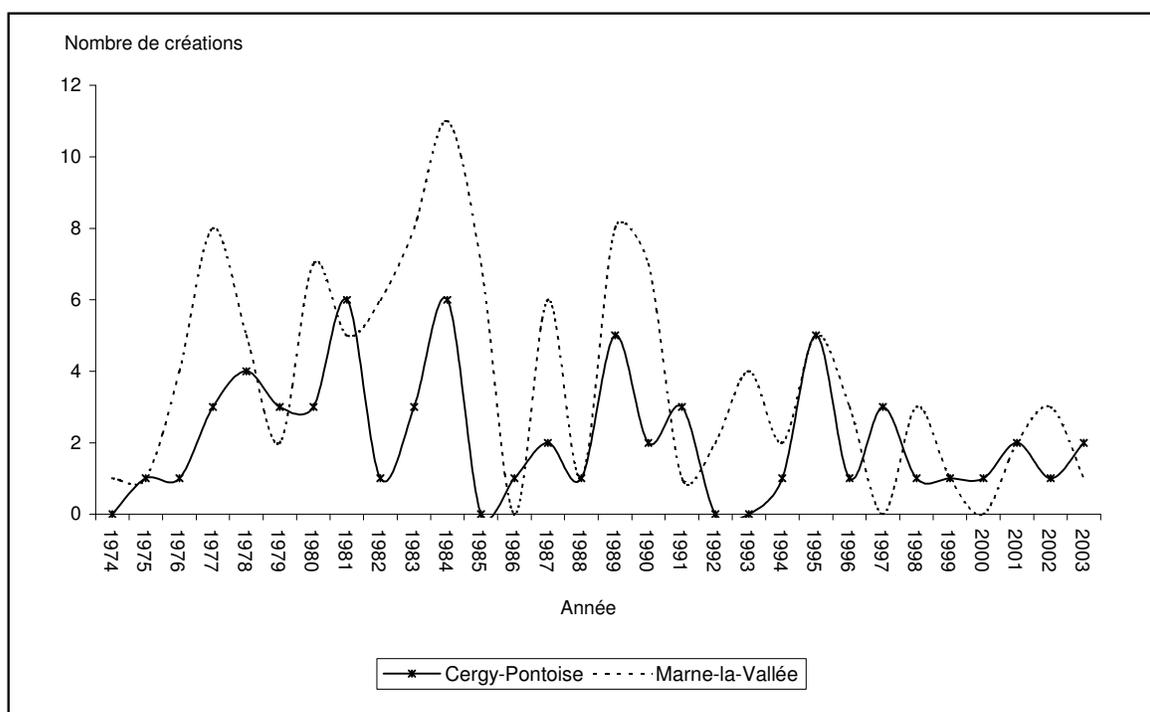
Figure 4 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations de tout type et à celle des créations des associations de défense à Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise de 1974 à 2003



Source : recensement Associations d'habitants

La périodicité des créations d'associations de défense est intéressante à souligner dans la mesure où les premières années de construction sont aussi les années les plus fertiles en création d'associations de défense : sur Cergy-Pontoise, 33 associations sont créées entre 1977 et 1984, (34.7%) et à Marne-la-Vallée 84 associations de défense entre 1976 et 1989, soit plus de 60% des créations d'associations de défense le sont sur cette période. Le début des villes nouvelles est donc une période intense en ce qui concerne non seulement les créations d'associations mais également les créations d'associations de défense : les associations créées sont plus souvent des associations de défense (voir figure 3).

Figure 5 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations de défense de Marne-la-Vallée et de Cergy-Pontoise de 1974 à 2003



Source : recensement Associations d'habitants

Plusieurs facteurs se croisent pour expliquer ce phénomène.

Tout d'abord, et nous l'avons déjà souligné, les associations naissent la plupart du temps comme associations de défense. De surcroît, au cours de la période initiale des villes nouvelles, le projet, l'idée Ville Nouvelle s'implante plus ou moins bien, notamment auprès des élus et des populations déjà en place : mises à part les associations d'agriculteurs que nous n'avons pas prises en compte ici, il se crée un certain nombre d'associations pour « défendre » le cadre de vie existant contre les

évolutions prévues. Ainsi en 1985 se crée à Champs-sur-Marne l'Association pour la défense du site de Champs centre dont l'objet est la

*"défense du site de Champs pour lui garder son caractère pittoresque de **bourg ancien**, de petit village adossé à son château ; préserver son environnement naturel et **traditionnel** ; formuler toutes recommandations sur sa rénovation et sa réhabilitation ; développer des services d'entraide entre voisins ; participer à l'animation du village ; étudier et s'intéresser à toutes les questions relatives aux conditions d'habitation, d'urbanisme et d'hygiène et mener toute action nécessaire à leur réalisation".*

Dans ce cas précis, un entretien réalisé avec l'actuel président de cette association nous a révélé que cette dernière était en effet le fruit d'une réaction défensive de la population « ancienne » de Champs, bouleversée par la perspective d'une ville nouvelle dont elle craint qu'elle n'empiète sur ses terres :

« ils se sont sentis menacés dans leur propriété privée, ils pensaient qu'on allait leur prendre leur terrain... »

C'est « un sentiment d'attachement au passé » qui pousse alors les habitants à se constituer en association pour préserver, défendre ce qu'ils estiment être menacé, à savoir leur cadre de vie, et à travers lui le confort d'un « entre-soi » d'habitants qui ne voient pas nécessairement d'un bon œil l'arrivée de nouvelles populations :

« L'association était restrictive dans le périmètre de son action, il s'agissait de défendre la propriété privée et le site de Champs centre, en gros 300 mètres autour du vieux Champs (...) des jeunes habitants sont venus mais qui habitaient au vieux Champs, mais pas d'habitants des nouveaux quartiers (...)"

On devine d'ailleurs, à travers la formulation de l'objet de l'action d'autres associations, l'anxiété des « anciens » vis-à-vis des nouveaux venus ou à venir, qu'il s'agisse d'habitants ou d'activités :

*sauvegarder le site et le **caractère résidentiel** de la commune (1981, Champs-sur-Marne, association de défense générale et de protection du site de Champs-sur-Marne)*

*Défendre l'environnement de Croissy-Beaubourg et la **tranquillité** de ses habitants* (1987, Croissy-Beaubourg, comité de défense de Croissy-Beaubourg)

Les entretiens réalisés à Champs auprès d'habitants des nouveaux quartiers montreront d'ailleurs que la coupure entre le vieux Champs et ses quartiers nouveaux est toujours d'actualité.

On trouve ainsi en villes nouvelles un certain nombre d'associations de défense, attachées à la préservation de *l'ancien*, du *traditionnel*, du *pittoresque*. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit là d'associations créées en réaction au projet ville nouvelle ainsi qu'à sa réalisation, qui voient sans doute dans la préservation du passé sous ses formes matérielles une façon de se protéger des bouleversements socio-spatiaux qu'elles anticipent... ou qu'elles constatent ! Préservation d'un « entre soi » connu et sécurisant, anxiété vis-à-vis d'évolutions susceptibles de remettre en cause notamment la propriété privée, positionnement dans le système d'acteurs sont autant de facteurs qui se croisent sans doute pour expliquer la récurrence de ces associations de défense dans le paysage associatif des villes nouvelles.

*Défense de l'identité, de l'**authenticité** et du **caractère rural** du village de Cergy ; **protection** des espaces verts et des terres cultivables ; respect de la **propriété*** (1989, Cergy village, association pour la sauvegarde du village)

*Recenser, préserver et mettre en valeur les richesses naturelles et bâties qui portent témoignage du caractère **traditionnel** et original de Villiers-sur-Marne dans sa **réalité vivante*** (1977, Villiers-sur-Marne, association des amis du vieux Villiers)

*Mise en valeur du patrimoine architectural, son urbanisme **historique** du Vexin français, patrimoine inestimable en ville nouvelle à **préserver*** (1987, Vauréal, Défense de Vauréal, site et village pittoresque du DV-SVP)

Au-delà de la conservation de la mémoire matérielle à travers la préservation du patrimoine architectural ou urbanistique, l'accent parfois mis sur l'histoire d'une commune peut également s'interpréter comme volonté de trouver, ou de prouver, son enracinement dans un lieu, à rebours d'un contexte qui valorise par définition le déracinement. Il peut alors s'agir soit d'anciens habitants soucieux de souligner et valoriser une appartenance territoriale, soit de nouveaux habitants désireux de

construire cette dernière. Dans les deux cas, c'est en référence à ce qu'est une ville nouvelle que l'on peut interpréter le projet de l'association et des habitants qui s'y engagent.

*Effectuer des recherches et des études concernant l'**histoire locale** ; être un support pour la conservation de la **mémoire collective** et y intéresser les habitants ; apporter son concours moral, technique et financier à l'amélioration du cadre de vie et de travail des habitants ; apporter son concours moral technique et financier pour la **sauvegarde** du patrimoine architectural et y intéresser les habitants ; mettre en commun, au service de tous, le savoir-faire et l'expérience de chacun (1979, Eragny-sur-Oise, les amis du Village d'Eragny)*

*Mettre à jour le riche **passé** de notre ville et le faire connaître à tous ; envisager à moyen terme de contribuer à la création d'un musée à Noisy-le-Grand (1984, Noisy-le-Grand, Association historique de Noisy-le-Grand d'autrefois)*

Les systèmes d'acteurs en présence sont également l'un des éléments d'explication de l'importance de la création d'associations, et plus particulièrement des associations de défense : il a été observé à de nombreuses reprises que la prise en compte de la parole habitante « en amont » des opérations permettait de désamorcer des conflits susceptibles d'intervenir par la suite. Et l'on pense à la position de B. Hirsch à propos de Cergy : "J'ai toujours accordé plus d'importance aux opinions des habitants qu'aux jugements des techniciens" (Chenu, 1994). Autrement dit, « l'écoute » des habitants est un facteur potentiel d'une moindre création d'associations de défense. Sur les terrains étudiés, cette hypothèse peut se vérifier, notamment à Cergy-Pontoise. On remarque que les associations de défense, tout en étant majoritaires, ont proportionnellement une moins grande importance qu'à Marne-la-Vallée, surtout au début de la période : parmi les associations créées, il se crée plus d'associations de défense à Marne-la-Vallée qu'à Cergy-Pontoise. Si l'on suit M. Blanchet, à Marne-la-Vallée, "les associations sont perçues par les habitants eux-mêmes comme des groupes de pression qui s'opposent à un programme ou un projet qui ne leur convient pas", les associations les plus stables assurant un rôle de "veilleurs". Du point de vue des techniciens, il paraît impossible de parvenir à des solutions consensuelles du fait de l'incompétence des associations. "Mais on peut se

demander si les associations ne représentent pas plutôt des habitants qui récusent les critères habituels de la classe politique ou des techniciens pour traiter ces problèmes (Blanchet, 2001).

A Cergy, Il semble que les associations n'aient eu que peu de poids, et cela pour plusieurs raisons. La première tient aux relations entre les premiers habitants et les équipes politiques et techniques alors en place : le paternalisme de certains élus et décideurs, la volonté de satisfaire aux besoins exprimés afin de favoriser l'adaptation des « pionniers » et ainsi le succès de la ville nouvelle, le brassage entre les techniciens de l'EPA et les habitants, mais également la volonté de ne pas voir se constituer un milieu associatif revendicatif pour des raisons politiques et idéologiques, ont constitué des freins essentiels à l'émergence des associations comme acteurs de la ville (Dagnaud, 1979). Cela peut expliquer qu'il ne se crée aucune association d'habitants entre 1974 et 1980 à Cergy. Monique Dagnaud établit d'ailleurs une chronologie en deux temps : la "fenêtre" de 1972 à 1974, "époque pionnière" pendant laquelle le déficit politique laisse le champ libre aux initiatives venues de la base. Puis, dès 1975, la mise en place des structures politiques classiques (partis, réseaux politiques, ...) qui ne laissent guère de place aux revendications associatives que dans leurs périodes de retrait ou d'hésitation (Dagnaud, 1979).

La plus ou moins grande importance des associations de défense peut trouver l'une de ses explications dans la place accordée aux habitants en amont ou au cours du processus de fabrication de la ville. L'intensité du rythme de création d'associations de défense, plus forte en début de période des villes nouvelles que depuis le début des années 1990 peut être mise en relation avec le caractère récent de l'implication des habitants par les pouvoirs politiques et publics. Même si les dispositifs de concertation sont une condition à l'obtention de subventions dans le cadre de la politique de la ville depuis le programme Habitat et Vie Sociale en 1977, l'absence de définition du contenu et de la méthodologie de la concertation dans le cadre des politiques urbaines en a le plus souvent différé la mise en œuvre. Ce n'est que récemment, avec la loi SRU de 2002, que la concertation a été rendue obligatoire. Cependant, la légitimité de la parole habitante a malgré tout fait son chemin, et l'on a pu constater tout au long de la période qui nous intéresse qu'un certain nombre de structures avaient été petit à petit mises en place, qui ont permis l'expression des

citadins et sont ainsi des facteurs potentiels d'une moindre intensité dans le rythme de création des associations de défense. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point, notamment à travers l'étude des archives du conseil municipal de Champs-sur-Marne au sein desquelles on peut constater la progression de l'idée de concertation.

5. Associations, cadre de vie et vie sociale

Les associations d'habitants ont pour particularité d'intervenir sur les formes spatiales et/ou sociales de leur environnement. Certaines sont spécialisées sur l'un de ces deux thèmes d'action, d'autres les cumulent :

Tableau 2 : Associations de cadre de vie et de vie sociale à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée
Cadre de vie	78.9%	82.4%
Vie sociale	54.7%	50.3%
Cadre de vie et vie sociale	45.2%	38.6%
Cadre de vie uniquement	33.6.	43.7%
Vie sociale uniquement	9.4%	11.6%

Que les associations préoccupées de cadre de vie soient majoritaires était un attendu, étant donnée l'importance de la dimension spatiale des associations d'habitants, puisqu'elles naissent en règle générale en réaction à un projet d'aménagement. L'action sur le territoire, sur les formes spatiales de la ville est, pour la plupart d'entre elles, leur finalité première. Le trait remarquable réside dans l'importance prise par la vie sociale, puisque plus de la moitié des associations s'y consacrent. Or l'organisation et l'animation de la vie sociale prennent un caractère spécifique lorsqu'il s'agit d'une ville nouvelle : les associations ont vocation à y jouer un rôle essentiel, comme instrument de développement de sociabilités non étayées par des liens préalablement construits, d'élaboration d'une mémoire et d'une histoire communes. Elles permettent la création d'un attachement aux lieux et ainsi qu'aux

autres personnes, ce qui ne va pas de soi au sein d'un espace peuplé par des « *déracinés* »⁶. Même, elles peuvent faciliter les premiers temps de l'installation, et l'on trouve ainsi des objets d'action assez spécifiques aux villes nouvelles :

*Défense des intérêts collectifs du quartier, **entraide et dialogue** entre habitants ; **animation** de la vie locale* (1976, Champs-sur-Marne, Comité de quartier des Pyramides)

*Regrouper les locataires en vue de définir leurs intérêts matériels et moraux et créer des **relations humaines** au sein du quartier* (1985, Torcy, Association des locataires du Val-Maubuée)

*Défendre les intérêts de ses membres, développer des services **d'entraide** entre voisins et organiser des **rencontres amicales** entre habitants du quartier* (1984, Champs-sur-Marne, comité de quartier Parmentier Canal de Champs-sur-Marne)

Les caractéristiques spatiales et sociales des villes nouvelles se rejoignent ici pour expliquer cette nécessité de compenser par le support associatif l'absence d'animation sociale pré-existante à l'arrivée des premiers habitants. En effet, l'inexistence de commerces de proximité et la répartition fonctionnelle des activités qui entraînent parfois l'absence d'animation de certains quartiers, ainsi que l'absence d'histoire de la ville, la mutuelle « étrangeté » des habitants, sont tout à la fois porteurs d' « insécurité », voire d' « angoisse », mais sont également l'occasion de tous les possibles et finalement justifient des formes diverses, variées, et parfois innovantes, de participation associative (Dagnaud, 1979 ; Léger, 1997). Dès lors « qu'on est tous des immigrés », la ville nouvelle devient le « support d'identité à construire, d'histoire à écrire » (Léger, 1997).

Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que la distinction pertinente au sein du monde associatif et du classement que nous avons effectué, se fait entre les associations uniquement préoccupées du cadre de vie et celles qui mettent justement l'accent sur la vie sociale locale, sur la création de liens entre les habitants. Ainsi à Jouy-le-Moutier, l'association d'habitants au sein des quartiers

⁶ cf entretien n ° 6.

anciens est préoccupée essentiellement de cadre de vie, quand celle des nouveaux quartiers met l'accent sur la vie sociale :

*Défense **de l'environnement** des hameaux de Vincourt et de Glatigny vis-à-vis de toute **urbanisation** des terrains alentours ou des hameaux proprement dits, réalisées au coup par coup ou qui ne soit pas effectivement et préalablement concertée avec l'association, (1989, association de défense de l'environnement et de la qualité de la vie de Vincourt et de Glatigny)*

*Défense des intérêts des adhérents, animation du lotissement, **entraide sociale** (1989, association des Vaux Moraux)*

Au sein des quartiers anciens, les habitants ont pu développer des formes de sociabilité sur des fondements divers, qui ne rendent pas impérative l'organisation formelle des relations sociales à travers la création d'associations.

A l'instar de Jouy-le-Moutier, la seule association créée sur la période qui nous intéresse à Cergy Village s'en tient à la

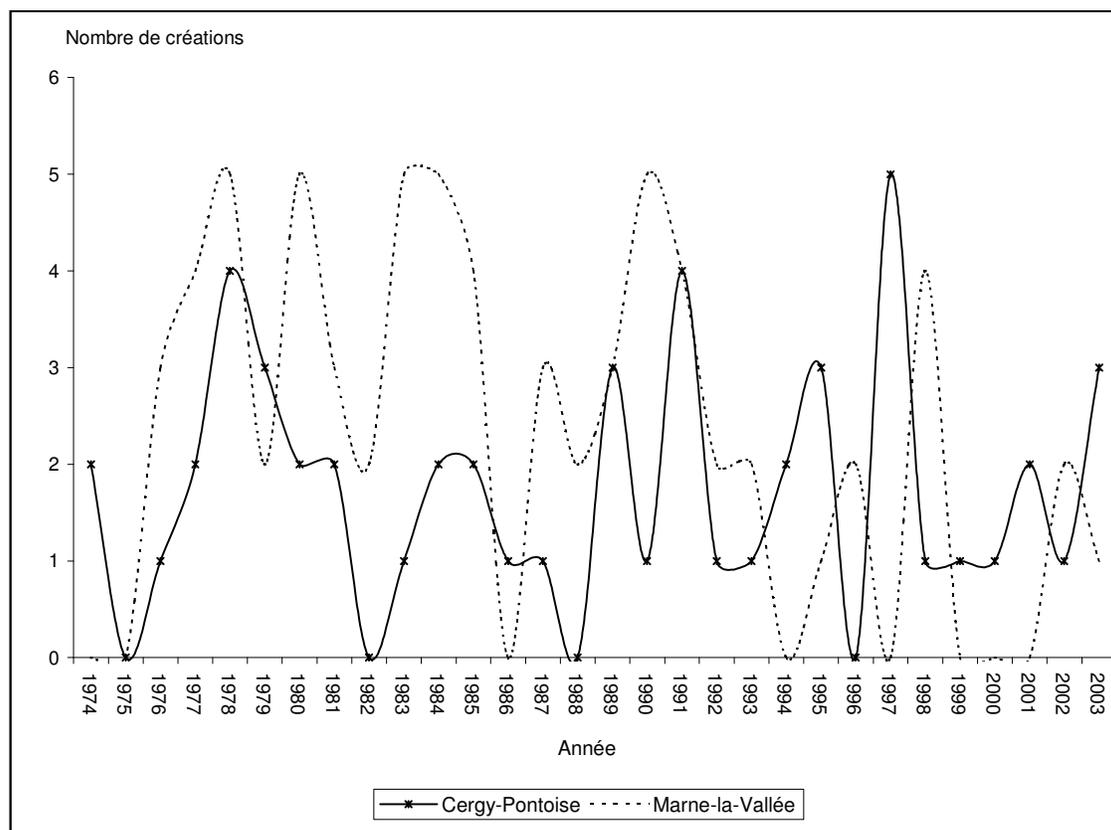
*Défense de l'identité, de l'**authenticité** et du **caractère rural** du village de Cergy ; **protection** des espaces verts et des terres cultivables ; respect de la **propriété** (1989, Cergy village, association pour la sauvegarde du village)*

quand, à Cergy-Préfecture, il est question *d'améliorer le cadre de vie et **de favoriser les contacts*** (1979, association du Ponceau).

La plupart du temps, l'absence de spécification du type de rapport social, à travers l'utilisation de termes tels que « les contacts » ou « les liens » indique bien qu'il s'agit là de créer un rapport social de base, généraliste. C'est le lien social en lui-même dont le manque est ressenti en ville nouvelle.

Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que les associations d'habitants les plus spécifiques des villes nouvelles seraient des associations préoccupées de cadre de vie et surtout de vie sociale dans une visée généralisante. D'ailleurs, cette hypothèse paraît étayée par la périodicité de la création des associations dont le thème d'action est la vie sociale, concentrée dans les années 70 et 80 à Cergy, et qui suit la progression par secteur de la ville nouvelle à Marne-la-Vallée :

Figure 6 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations dont le thème d'action est la vie sociale à Marne-la-Vallée et à Cergy-Pontoise de 1974 à 2003



Source : recensement Associations d'habitants

f. Des associations peu participatives

En ce qui concerne la participation comme moyen de l'action, nous avons constaté plus haut qu'elle était plus importante à Marne qu'à Cergy, ce qui peut sans doute s'expliquer par la configuration d'acteurs propre à Cergy : un certain nombre de techniciens de l'EPA étaient eux-mêmes habitants, les décideurs des villes nouvelles étaient présents sur le terrain (notamment Bernard Hirsch) et décidés à écouter les revendications des habitants, ce qui a certainement eu un impact en terme de revendication de participation puisque de fait les habitants ont eu, dans une certaine mesure, la parole. Que cette parole ait porté essentiellement sur les aménagements de proximité et non sur les grandes lignes du projet est cohérent avec la place accordée à l'époque, et dans une certaine mesure encore aujourd'hui malgré l'ampleur croissante prise par les dispositifs participatifs, aux citoyens.

Par ailleurs, concernant la participation comme thème de l'action, on ne peut qu'être frappé par sa faible représentation, puisque au sein des deux villes nouvelles elle n'apparaît qu'à quatre reprises. Or, ce thème, quand il existe comme thème de l'action associative, est la plupart du temps porté par ce type d'associations. Il y a de grandes chances pour que nous ayons donc ici l'ensemble des associations travaillant sur la participation habitante au processus de prise de décisions concernant leur cadre de vie. Nous avons déjà souligné combien la légitimité de la parole citoyenne en-dehors des périodes électorales avait été longue à reconnaître par l'ensemble du personnel politique, et sans doute aussi par les citoyens eux-mêmes. Mais l'on aurait sans doute pu s'attendre, eu égard au projet et à l'idée ville nouvelle, à une plus grande volonté d'implication de la part des citoyens, et notamment des pionniers : "Ce mythe pionnier repose sur une agrégation de valeurs convergentes : surinvestissement du local, et particulièrement le quartier, contrepartie au déracinement, idéalisation de cet espace du quartier comme territoire de l'identité, de la convivialité, voire implicitement du consensus, et par déduction, toute-puissance de la vie associative, légitimée par la gestion (l'autogestion?) de cet équipement symbolique, la Maison de quartier, succédané d'une mairie encore marginale mais aussi tremplin pour sa conquête." (Behar, 1990).

Dès lors, plusieurs explications sont possibles : à l'instar de ce qui semble s'être passé à Cergy, des dispositifs assez informels de concertation sur le terrain ont permis à la participation de se développer sans qu'il soit nécessaire de recourir à des organisations formelles ; l'espace urbain en ville nouvelle est considéré comme « performant », il satisfait les habitants qui ne ressentent pas, à ce titre, de velléités particulières d'intervention, et nous verrons qu'il s'agit là d'une hypothèse étayée par les entretiens réalisés ; on peut également supposer que le caractère innovant de la vie en ville nouvelle, et partant de la vie associative, ait été quelque peu déformé par des reconstructions *a posteriori*, et que les pionniers n'aient finalement été que des citoyens comme les autres, opérant leur choix de vie et notamment leur choix de lieux de vie en fonction de critères davantage pragmatiques qu'idéologiques : pourquoi seraient-ils plus demandeurs de participation que les autres ? L'analyse des entretiens nous fournira sur ce point bien des indications.

6. Des associations de proximité

Nous voudrions souligner une autre caractéristique des associations étudiées : il s'agit d'associations de proximité, dans le sens où leur rayon d'action est concentré principalement sur une échelle locale :

Tableau 3 : L'échelle d'action des associations d'habitants à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée
Résidence	28.4%	38.6%
Quartier	45.2%	24.8%
Commune	15.7%	30.6%
Inter communale	2.1%	2.9%
Département	3.1%	0.7%
Ville Nouvelle	5.2%	2.1%

A Cergy, l'échelle d'action dominante est le quartier, à Marne-la-Vallée il s'agit de la résidence. La hiérarchie des territoires d'action des associations n'est donc pas exactement la même au sein des deux villes nouvelles : quartier, résidence, commune pour Cergy ; résidence, commune, quartier pour Marne. Plusieurs explications se croisent certainement pour expliquer cette différence. Marne-la-Vallée compte 26 communes, certaines de très petites tailles, au sein desquelles la notion de quartier n'a sans doute pas de pertinence réelle. Il est donc normal que l'échelle communale soit privilégiée. En revanche et compte tenu du fait que Cergy compte à elle seule 31.5% des associations, l'échelle communale est dans certains cas au sein de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise très vaste et le quartier existe sans doute davantage aussi bien comme échelle d'identification et d'appartenance que comme cadre pragmatique et pratique de l'action. Le parti pris urbanistique lui-même (éclatement de l'urbanisation sur plusieurs communes, séparation de Cergy nord et Cergy sud, quadrillage de la ZAN en îlots distincts avec leur propre identité, séparation des parties résidentielles des zones commerciales et de hauts services) a

sans doute d'ailleurs favorisé la valorisation de cette échelle locale. (Dagnaud, 1979).

Parmi les indications présentes ici, deux nous semblent plus particulièrement devoir être soulignées. Tout d'abord, symétriquement à la faiblesse que l'on a pu noter en termes de réflexion urbaine à l'échelle de la globalité, la faiblesse de l'entité ville nouvelle comme cadre d'action, et par conséquent comme cadre d'identification. Très peu d'associations souhaitent agir sur le cadre de vie ou les formes de vie sociale à l'échelle de la ville nouvelle : faut-il voir dans ce constat un échec du projet ville nouvelle, dans la mesure où cela révèle en effet que la ville nouvelle existe peu comme cadre de la vie sociale ?

D'autre part, l'importance prise par l'échelle locale nous amène à réfléchir sur le sens de cet ancrage territorial de l'action.

C'est sur ce dernier point que nous voudrions conclure cette analyse de la base de données associations d'habitants : les associations d'habitants en ville nouvelle sont-elles plus ou moins « nimby » qu'en villes traditionnelles ?

La plupart du temps, les associations d'habitants sont en effet classées parmi les associations d'individus préoccupés uniquement de leur "pas de porte". L'une des démarcations classiques, lorsqu'il s'agit d'effectuer des typologies des associations, consiste en effet à opposer celles qui se structureraient autour d'une "cause collective", d'un "intérêt général", à celles qui se préoccuperaient de la défense d'intérêts particuliers. A l'intention de certaines parmi ces dernières, a été inventée la catégorie péjorative de "nimby", acronyme de "not in my back yard" : "pas dans mon bout de jardin". Cette qualification désigne plus particulièrement les actions de riverains opposés à un projet inscrit dans leur environnement immédiat : il peut s'agir par exemple de lutter contre des destructions d'immeubles ou d'espaces verts prévues dans le cadre de ZAC (Vermeersch, 1997 ; Simon, 1998 ; Renaud, 2001) ou contre la fermeture d'un cinéma de quartier (Cefai, 2001). Elle stigmatise ces formes de contestation en supposant que la défense de l'environnement dont elles se réclament ne fait que masquer les intérêts privés d'individus mobilisés uniquement pour la défense de leur pré-carré. (Palard, 2001 ; Micoud, 2001) Outre le fait que l'usage d'une qualification péjorative nous signale la perpétuation de la méfiance à l'encontre de l'expression d'intérêts particuliers par des corps intermédiaires (lon

1997 ; Barthélemy 2000), son application à des associations dont l'objet d'action ainsi que les pratiques sont territorialisés, suppose l'existence d'un soupçon à l'égard d'ancrages territoriaux censés correspondre à des attitudes de repli sur soi et d'exacerbation des individualismes (Duarte, Novarina, 2001). Comme le note André Micoud, "Le fait que ce soit à propos de problèmes d'environnement qu'on ait inventé cette catégorie péjorative de "bout de jardin" n'est pas du tout indifférent. Tous les couples sont présents dans cette expression pour dresser un théâtre caricatural entre d'un côté les grands esprits universels qui savent ce qu'est l'intérêt général s'agissant de ces choses (ne s'agit-il pas d'infrastructures ?), et de l'autre de pauvres hères singuliers qui se rebiffent à cause d'un attachement à un lieu privé d'où, le cas échéant, ils retireraient quelques navets, quelques carottes ou d'autres petites subsistances aussi inessentiels" (Micoud, 2001).

Des analyses critiques de l'usage de la qualification "nimby" pour désigner les associations préoccupées d'environnement et de cadre de vie ont déjà été menées à bien. Il a ainsi été mis en valeur la "montée en généralité" effectuée par les mouvements en question, et qui consiste en une formulation de "l'intérêt général" ou de "principes supérieurs" qui justifient leur existence ainsi que les actions qu'ils entreprennent (Palard, 2001 ; Duarte, Novarina, 2001 ; Flanquart, Lafaye, 2001). C'est le cas par exemple quand il s'agit de débattre des modalités de la requalification d'une friche industrielle à Grenoble : "A l'occasion du projet Lustucru, l'union de quartier a mis en avant les caractères propres au village ouvrier qu'est censé être Berriat et s'est attachée à sauvegarder la mémoire de ce qui fait la spécificité de ce morceau de ville. Mais, lorsqu'elle doit justifier ses points de vue face à d'autres acteurs, cette association montre en quoi les densités modérées, l'habitat individuel en bande, une mixité habitat et activités constituent des solutions intéressantes, non pas pour le seul quartier dont elle se veut le porte-parole mais pour l'ensemble de la ville" (Duarte, Novarina, 2001). Autre exemple, les mobilisations des populations riveraines vis-à-vis de grands projets d'équipement et d'infrastructure (autoroutes, TGV, aéroport, stockage de déchets dangereux, etc...) ne peuvent être analysées sur le seul thème de la crainte des nuisances ressenties localement : pour les comprendre, il faut également mobiliser des savoirs concernant « leurs relations au territoire, à son histoire et à ses élites » (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001).

Il ressort ainsi d'un certain nombre de travaux que l'on ne peut assimiler ancrage territorial de l'action collective et défense des intérêts particuliers des membres mobilisés.

L'application du qualificatif « nimby » aux associations d'habitants en villes nouvelles doit ainsi être mesurée avec prudence. Il s'agit certes d'associations très localisées, et dont l'action porte sur des enjeux de proximité pour les personnes impliquées. Mais la prégnance des thèmes articulés autour de la vie sociale, du lien entre les habitants, les renvoie à des mécanismes de sociabilité en milieu urbain plus large que la seule défense de son pas de porte. Pour nombre de ces associations, il s'agit bien de créer un contexte social plus relationnel au sein d'un cadre morphologique valorisant sans doute davantage l'individualisation des modes de vie, même si les concepteurs avaient à l'idée des formes de vie sociale tournées vers le collectif, notamment à travers l'implantation de Locaux Collectifs Résidentiels. Sans doute ces associations d'habitants sont-elles tout à la fois typiques des villes nouvelles, dans leur rapport à l'entraide, au dialogue, à la création d'une vie sociale qui par définition n'existe pas auparavant, et assez traditionnelles en ce que cet enjeu des sociabilités urbaines est tout aussi présent dans les associations d'habitants des quartiers anciens (Vermeersch, 2002). L'analyse des entretiens devrait nous fournir un éclairage sur le sens donné par les habitants à leur vie au sein des villes nouvelles, et par conséquent sur la signification qu'ont revêtues les formes organisées de vie sociale que sont les associations.

III. RÉALITÉ ET LIMITES DE L'ESPRIT PIONNIER CHEZ LES HABITANTS

La réalisation et l'analyse d'entretiens nous ont paru constituer un matériau essentiel de la recherche, dans la mesure où il s'agit d'aborder la pérennité sociale du projet Ville Nouvelle : du point de vue des habitants, quel rôle ont joué et jouent encore aujourd'hui les caractéristiques spécifiques des villes ainsi élaborées ? Le recensement de la vie associative donne un aperçu « objectif » des dynamiques sociales présentes, mais il ne permet pas de leur donner un sens. En revanche, « l'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut

analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. »⁷ Or nous cherchons justement à mettre en valeur les systèmes de valeurs ainsi que les repères ayant guidé le choix de l'installation à Cergy-Pontoise et à Marne-la-Vallée, et à mesurer leur constance dans le temps : pourquoi les habitants ont-ils effectué ce choix ? Les paramètres ayant guidé ce choix il y a 30 ans sont-ils toujours d'actualité ? L'habiter en ville nouvelle est-il spécifique ou non ? Autant de questions qui ont guidé le déroulement des entretiens initiés par la consigne suivante : « Pouvez-vous me parler de votre arrivée à Cergy / Champs-sur-Marne ». Nous avons choisi de recueillir la parole d'habitants arrivés au sein des villes nouvelles dès leur origine, en émettant l'hypothèse selon laquelle c'est à ce moment que le Projet Ville Nouvelle avait dû être le plus fort. Si nous voulions donc en repérer des spécificités, c'est auprès des populations arrivées à ce moment-là que nous en trouverions les traces les plus visibles.

D'autre part, nous avons effectué les entretiens auprès d'habitants des communes de Cergy et Champs-sur-Marne, parce qu'il s'agissait là de villes particulièrement dynamiques du point de vue des associations d'habitants c'est-à-dire d'associations regroupant des citoyens désireux d'agir sur leur cadre de vie.

Nous avons effectué 20 entretiens semi-directifs au sein des deux villes nouvelles, et très vite un certain nombre d'éléments communs se sont dégagés, qui nous permettent d'analyser les grands traits de l'habiter en ville nouvelle tel qu'il nous a été décrit.

1. L'installation : « la force des choses » et « le hasard »

Il s'agit là d'un constat récurrent et commun à tous les discours recueillis : l'installation à Cergy et à Marne est moins le fruit d'une adhésion à un projet, d'une volonté d'expérimenter de nouvelles conditions de vie, d'une curiosité vis-à-vis de nouvelles formes socio-spatiales de vie que le résultat d'une adaptation toute pragmatique, de la part des ménages, à leurs conditions financières : c'est « *la force des choses* ».

⁷ Blanchet A., Gotman A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992, p.27.

Le choix de la ville nouvelle est en effet intervenu à un moment des parcours de vie, *quasi* similaire pour tous, à savoir l'agrandissement de la famille. Dès lors, la question de l'espace devient cruciale, et pousse à la mobilité. La plupart ont commencé par chercher ailleurs qu'en villes nouvelles, souvent à Paris ou aux alentours, mais les coûts se sont révélés trop élevés pour des ménages qui pour la plupart n'avaient pas d'apport financier personnel. Le « *hasard* » est alors systématiquement sollicité pour expliquer ce qui les a conduits à Cergy et à Champs-sur-Marne : une promenade en forêt, un ami, un parent, un voisin qui leur en a parlé... Or au sein de ces deux communes les prix sont nettement moins prohibitifs qu'ailleurs, et le rapport superficie des appartements/prix les convainc assez rapidement de devenir acquéreurs.

Ils n'ont pas eu accès au préalable à un discours sur les villes nouvelles et sur la vie qu'il serait possible d'y mener. Ils déclarent tous être arrivés sans idées sur ce que représentait une ville nouvelle. D'ailleurs, ce ne sont pas les spécificités spatiales des villes nouvelles qui les ont séduits : pour la plupart, le choix s'est effectué par l'appartement. Contrairement à leurs conditions de vie au moment de leur recherche, le marché immobilier en villes nouvelles leur offre de grandes surfaces et il s'agit là du principal attrait des appartements pour eux. Le choix s'effectue donc tout d'abord par le logement, parfois par l'allure « *sympathique* » de la résidence ou ses spécificités architecturales –« *cet immeuble avec un toit style Ile-de-France* »- plus rarement par le quartier.

Il y a là un élément qui entre en résonance avec ce que nous a livré l'analyse de la base de données sur les associations : si les habitants des villes nouvelles y sont venus essentiellement en choisissant des appartements, voire des quartiers, mais non la ville nouvelle en elle-même, il n'est pas étonnant que les associations créées par la suite reflètent elles-mêmes cette territorialisation du choix. Ce qui importe est le logement, il est le premier critère de choix de ces familles dont la mobilité est liée à leur agrandissement. L'environnement immédiat du logement choisi pour sa grandeur est apprécié, au moment de la visite, notamment pour la présence des espaces verts. Mais l'échelle ville nouvelle n'est jamais spécifiée comme critère du choix : « *il ne s'agissait pas d'un choix délibéré de ville nouvelle* ». L'idée d'un

« *choix par défaut* » est d'ailleurs souvent évoquée. Quasiment tous n'ont d'ailleurs « *jamais entendu parler des villes nouvelles* ».

Une interprétation sociologique s'attachera bien évidemment à souligner que le « *hasard* » n'a rien à voir dans des trajectoires résidentielles somme toute classiques, la mobilité étant largement corrélée à l'agrandissement de la famille. Cependant, l'important ici est la prise en compte de la parole habitante pour ce qu'elle est, et non le dévoilement de logiques dont les acteurs eux-mêmes n'auraient pas conscience. Il s'agit de comprendre, du point de vue des habitants, le sens de leur installation en ville nouvelle, ainsi que le sens de leur maintien dans les lieux. Or il est patent qu'ils estiment avoir effectué un choix d'une part nécessaire, d'autre part par défaut. Le recours au hasard est à comprendre en l'opposant à une démarche consistant dans le fait de venir habiter en ville nouvelle pour le mode d'habiter spécifique aux villes nouvelles.

Cependant, il faut ici être attentif au fait que des spécificités propres au projet ville nouvelle ont malgré tout joué un rôle, même s'il est perçu comme mineur ou moins déterminant par les habitants : nombreux sont ceux qui ont été séduits, lors de la visite, par la présence forte des espaces verts, ou encore par les spécificités architecturales de quelques bâtiments ou résidences. Que ces éléments n'aient pas été connectés, sur le moment, à la ville nouvelle, ne doit pas faire oublier qu'il s'agissait bien de caractéristiques propres au projet.

L'importance accordée aux nécessités économiques dans les choix résidentiels effectués ainsi que l'insistance sur l'absence d'influence du Projet Ville Nouvelle sont des éléments qui incitent à la prudence vis-à-vis des discours produits sur les villes nouvelles, et plus particulièrement en ce qui concerne les « pionniers ». Il s'avère en effet que cette dénomination est plus largement diffusée que n'a été prégnante sur le terrain la réalité qu'elle traduit. Elle concerne en effet une centaine d'habitants, et couvre une période allant de 1972 à 1977, puisque des habitants arrivés sur place en 1977 récusent ce terme pour eux-mêmes. Surtout, elle suggère une dimension idéologique dans l'installation en ville nouvelle, dimension dont on peut douter à la lumière de nos entretiens qu'elle ait été décisive : les premiers habitants ne semblent pas être venus pour découvrir un Nouveau Monde. Certes, certains évoquent la boue

et les conditions difficiles de l'installation (par exemple l'absence de chauffage...), surtout à Cergy. Certes, l'esprit de Mai 68 semble avoir quelque peu soufflé sur les motivations à l'installation de certains des premiers habitants. Mais eux-mêmes déclarent que leur projet était « *avant tout pragmatique* ». Nous ne voudrions pas ici nier totalement la présence de cet « *esprit de mai* », du « *dynamisme* » que des interviewés disent avoir trouvé dans le fait que « *tout était à construire* », mais inviter à la prudence dans l'utilisation du terme de « pionniers » et souligner le caractère pragmatique du choix de l'installation en villes nouvelles.

2. Vivre à Cergy et à Champs-sur-Marne : quelles spécificités spatiales ?

C'est une fois installés à Cergy et à Champs que l'idée de ville nouvelle a pris un sens pour les habitants, sens que l'on peut analyser dans deux directions différentes :

*« la ville nouvelle ça n'avait pas de sens avant d'y venir, et puis progressivement une fois installés ça a pris du sens parce qu'on a quand même vécu une **expérience assez importante** de voir une ville se construire, on part d'un petit noyau et on voit tout s'agrandir, c'est quand même assez impressionnant et intéressant. » (Cergy 11⁸)*

*« la ville nouvelle c'est **un type d'aménagement pas habituel**, des accès différenciés aux **équipements** par rapport aux habitants du vieux Champs, une **architecture particulière**, tout semblait **nouveau**, des formes **inhabituelles**, des hexagones, un peu de tout, et des choses plus ou moins heureuses » (Champs 7)*

La nouveauté de la ville renvoie ainsi tout à la fois aux morphologies spatiales plus ou moins innovantes et plus ou moins habituelles pour les habitants, et à l'expérience vécue d'assister à l'élaboration progressive d'une ville, expérience soulignée dans les formes sociales qu'elle a suscitées.

⁸ Les indications chiffrées renvoient à la caractérisation des interviewés en annexe 2.

a. « Une ville à la campagne »

En ce qui concerne la morphologie spatiale de la ville nouvelle, les avis convergent pour en souligner plusieurs éléments différents. Le plus prégnant est la présence des espaces verts, qui constitue un élément récurrent de tous les discours. Il s'agit d'ailleurs, et plus particulièrement à Champs, d'un facteur important du choix d'habiter.

Ainsi, pour Mr et Mme T. (5), la commune de Champs les a séduits notamment parce qu'il y a « *beaucoup de bois* », la particularité de la ville réside notamment dans le fait que

« c'est très vert », « ce n'est pas trop urbain, c'est clairsemé d'espaces verts ».

Pour une autre habitante (7), l'arrivée à Champs en 1979 fut difficile car « *tout était en chantier* » : « *il y avait des terrains vagues autour des immeubles, des trottoirs pas faits, de la boue* », « *il n'y avait pas vraiment de centralité, enfin il manquait des choses* », « *l'accès à Paris n'était pas facile* ». Pour cette parisienne ayant passé son enfance dans le 19^{ème} arrondissement, le dépaysement est total, mais un élément émerge du tableau qu'elle décrit :

« ce que j'appréciais et que j'apprécie toujours, c'est le Bois de Grâce, juste derrière ».

Quant à Mr et Mme R. (8) ils ont visité plusieurs communes de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée avant de se décider, mais ont particulièrement apprécié à Champs le fait que les constructions soient à proximité du bois :

« J'aime bien aller à Paris, mais je suis heureuse d'autant de verdure, de nature, de calme »

Cette « *particularité* » ou « *caractéristique* » de Champs est soulignée par de nombreux interviewés, et est souvent posée justement comme l'élément marqueur de la ville nouvelle :

« La particularité c'est l'importance de la nature... il y a autant d'espaces verts que d'espaces construits » (4)

« C'est la ville la plus verte de la Seine et Marne, et c'est une des raisons de la venue d'une grande partie de la population » (3)

Finalement la spécificité de la ville nouvelle devient l'association de la ville et de la campagne, jusqu'à presque dissoudre l'urbain dans le rural :

« On avait entendu parler dans les années 70 de ville à la campagne, et c'était important pour nous, on peut faire le footing pendant 10 kilomètres sans jamais croiser de routes ou de voitures...c'est une ville qui se trouve au centre de la ville nouvelle et qui pourtant garde ses spécificités de ville à la campagne appréciables... » (9)

« C'est une ville dans la nature, du fait des grands espaces qui ont pu être appréhendés d'une manière globale » (3)

« Champs est à la fois rurale, verte et urbaine ». (5)

Or, les discours tenus sur la ville nouvelle de Cergy sont similaires (voir photo 8). Les spécificités du modèle ville nouvelle telles qu'elles sont présentées par les habitants ressortent du même registre : on souligne l'importance des espaces verts au sein de la ville, ainsi que la proximité du bois de Cergy qui est l'équivalent du Bois de Grâce pour les habitants de Champs.

« il y a beaucoup d'espaces verts, on dit qu'à Cergy il y a dix arbres pour un habitant, alors qu'à Paris il y a un arbre pour dix habitants »

« la ville nouvelle ce sont les services, la proximité des services (...), les équipements (...) et les espaces verts, des espaces verts remarquables » (17)

« c'est verdoyant, c'est pas rien que du béton » (14)

« les habitants sont attachés aux spécificités de la ville nouvelle, attachés à cet environnement extraordinaire, (...) attachés à cette verdure dans la ville, on sent la différence quand on va à Paris » (19)



**Photo 8 : Une forte présence de la végétation au sein des quartiers d'habitat
Cergy-Pontoise, quartier des Plants Verts**

Et tout comme à Champs on retrouve l'image récurrente de la ville à la campagne :

*« vous êtes la ville à la campagne (...) c'est une ville nouvelle
parce que c'est la ville à la campagne » (16)*

*« la ville nouvelle c'est tous les avantages de la ville avec un air
de campagne » (18)*

A Cergy, cet attachement à la spécificité « verte » de la ville nouvelle s'est matérialisé à l'occasion d'un projet de suppression des passerelles qui relient entre eux les îlots afin que les piétons aient à leur disposition un réseau de circulation indépendant de la voirie :

*« Il y a vraiment quelque chose de particulier sur Cergy
Préfecture, du fait de tout ce réseau piétonnier, des*

passerelles, d'ailleurs on a participé au mouvement contre la suppression des passerelles, moi qui ne bouge pas, alors là je suis allée à la réunion pour rouspéter, c'est inconcevable qu'on pense les enlever, ces passerelles c'est une façon de vivre (16) »

« On est très fier des passerelles depuis 30 ans, pour les enfants, pour nous pour se balader, et quand le maire a parlé de retirer les passerelles, on a hurlé, une association s'est montée parce qu'on tient à ces passerelles, parce qu'on a de petits jardins mais les espaces collectifs viennent pallier ce manque, ils offrent de grandes pelouses, de l'espace, de l'espace tranquille sans voiture, où on peut être décontracté, on est en ville en ayant une impression de liberté » (18)

« Ce n'est pas une ville comme les autres, du point de vue de l'architecture, des structures, tout est piéton, on peut aller au centre-ville à pied, par les passerelles, et on est attaché à ce mode de circulation piétonnes, c'est plus agréable et c'est une sécurité pour les enfants » (11)

La dissociation des circulations piétonnes et voitures est évoquée comme particularité et comme avantage de Cergy par la plupart des habitants rencontrés (voir photo 9) –« *un confort extraordinaire* » (17)- au titre d'une part de la sécurité, d'autre part du caractère « *agréable* », « *tranquille* » que cela confère à la circulation à pied. Le premier argument se comprend d'autant mieux si l'on se souvient que les familles sont fréquemment venues habiter les villes nouvelles au moment de l'arrivée d'enfants : c'est la vie familiale, à proprement parler, qui confère une partie de son sens à l'installation en ville nouvelle, et il n'est dès lors pas étonnant que les particularités de la ville nouvelle retenues et soulignées par les habitants soient étroitement liées au quotidien de celle-ci, en l'occurrence la facilité des déplacements des enfants. En ce qui concerne les avantages plus bucoliques de la circulation piétonne liée aux passerelles, ils viennent souligner combien les habitants de Cergy sont attachés, tout comme ceux de Champs, à un environnement urbain valorisant des traits associés par eux à un mode de vie non urbain, à savoir circuler à pied, en toute sécurité, disposer d'un certain nombre d'espaces verts, et de qualité. Ce passage de l'urbain au rural, souligné précédemment, est également présent à travers l'évocation par certains d'une « *ambiance de village* », qu'il s'agisse de Cergy ou de Champs :

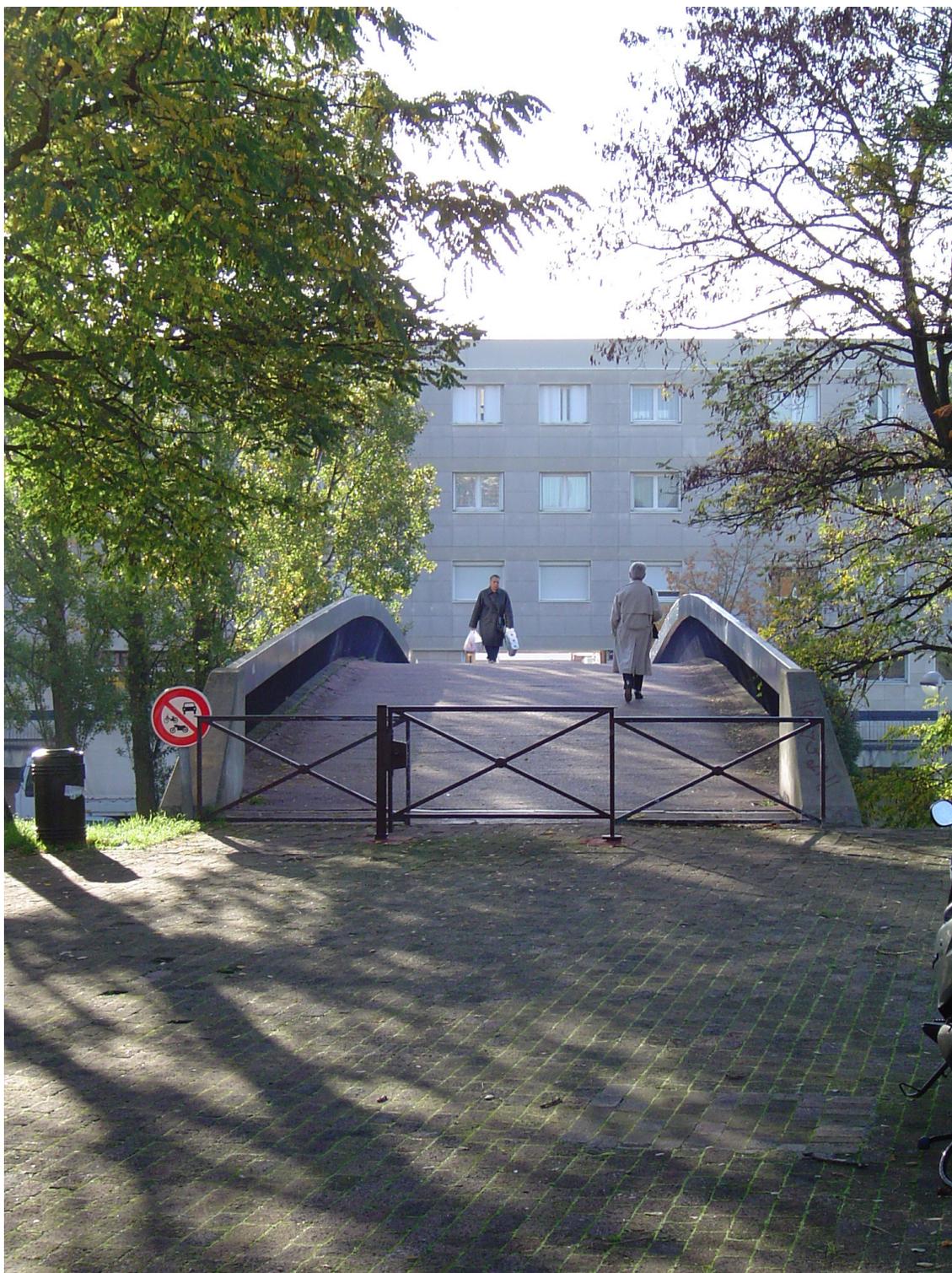


Photo 9 : une séparation des cheminements piétons et voitures
Cergy-Pontoise, quartier des Plants Verts

« il y a une ambiance de village, on croise des gens qu'on connaît, au quartier des trois fontaines, on se rencontre sur la

*place des Touleuses, quand on habite là depuis longtemps »
(18)*

« il y a une ambiance de village, tout le monde se connaît au moins de vue.... Au bout de 20 ans il y a un esprit village... j'aime bien mon quartier »(10)

« j'ai pas mal d'amis sur le quartier, quand je descends sur la place du Bois de Grâce, j'ai l'impression que c'est un village, je pourrais passer deux heures à discuter dehors sans voir le temps passer, avec des gens de tous les âges... c'est une vie de village » (9)

Il est important de souligner la présence de cette assimilation des villes nouvelles, du moins de certains de leurs quartiers, à des villages : ajoutée à l'importance de la présence des espaces verts, à la référence à une ville à la campagne, cette nouvelle relation effectuée entre le monde urbain et le monde rural amène à réfléchir sur le sens même que donnent -ou recherchent ?- les citadins à leur habiter au sein des villes nouvelles. Les villes nouvelles sont-elles des nouvelles villes ou sonnent-elles la fin de la ville, dès lors que l'on y valorise ce que l'on estime ressortir du rural : une urbanisation peu dense, une nature très présente...

b. « On a tout ce qu'il faut »

La deuxième caractéristique des deux villes étudiées, fréquemment citée comme spécifique aux villes nouvelles, est la proximité et la variété des commerces et des services :

« La ville nouvelle c'est le niveau des services, la proximité des services, scolaires, sanitaires, du social, des loisirs ; des équipements de proximité comme il en existe peu ailleurs » (17)

« la ville nouvelle ça évoquait des avantages, par exemple avoir tout à proximité, l'école, les commerces... » (14)

« c'est pas une ville comme une autre parce qu'on a toutes les fonctionnalités intéressantes dans un petit périmètre, tout est à proximité, c'est ça qui est intéressant » (6)

Une fois encore, cette prime accordée par les habitants à la multifonctionnalité de leur ville est certainement à mettre en relation avec les histoires familiales. Arrivés à Champs et à Cergy alors que les enfants étaient en bas âge, ils ont apprécié de pouvoir disposer de tous les services liés à la vie quotidienne dans un périmètre géographique relativement restreint. Cette particularité s'est confirmée avec le temps dans la mesure où leurs enfants ont fréquemment pu faire leurs études sur place. A présent, un certain nombre d'entre eux envisagent de demeurer sur place au moment de la retraite, et le fait de pouvoir disposer de tous types de commerces et de services à proximité est envisagé comme un avantage car cela leur permettra de rester « *autonomes* ».

Il faut noter ici que les commerces et les services liés à la vie quotidienne ne sont pas les seuls évoqués, et l'offre culturelle des deux communes est également fréquemment soulignée, à travers la présence de cinémas et de salles de spectacle. Il en va de même pour l'accessibilité en transports en commun, et les deux villes prennent alors sens plus particulièrement par rapport à Paris, surtout Champs, plus proche de Paris que Cergy. Parallèlement, il est également fréquemment souligné que ces communes permettent la proximité de la « province », par exemple la Normandie pour Cergy. Il apparaît ainsi que l'habiter en ville nouvelle fait sens pour les interviewés tout à la fois en lui-même, pour le continuum d'activités qu'il est possible d'y pratiquer sans en sortir, mais également en tant qu'intermédiaire : les habitants de Champs et Cergy ont le sentiment de ne pas trop s'éloigner de Paris, où ils se rendent à l'occasion pour profiter notamment de l'offre culturelle, ou pour travailler, mais parallèlement ils sont aussi proches de la « campagne ».

c. « Une architecture particulière »

Aussi bien à Champs qu'à Cergy, certains habitants évoquent la spécificité architecturale de leur ville.

La nouveauté est soulignée, le caractère inhabituel des réalisations. Le plus souvent, c'est à l'évocation du choix de l'appartement que l'architecture de la résidence, ou du

quartier, est présentée comme ayant joué un rôle plus ou moins décisif. En général, et surtout à Champs, l'architecture des résidences a plu aux habitants qui ont visité, soit parce que c'est « *original* » (10), « *ça sort de l'ordinaire* » (2) soit parce qu'un style leur plaît plus particulièrement :

« on a vu cet immeuble avec un toit style Ile de France, des toits en pente comme une maison, et vraiment c'est ce style qui nous a plu » (9) (voir photo 10)



**Photo 10 : Une architecture rappelant des éléments traditionnels
("les toits Ile-de-France")**

La résidence de l'Orée-du-Bois à Champs-sur-Marne

« la résidence nous a beaucoup plu, à l'époque il n'y avait pas encore d'autres constructions donc elle se voyait de loin, ça faisait un peu comme une casbah, comme les médinas, les toits en terrasse, les couleurs...l'architecture nous a plu, les espaces verts à l'intérieur... » (10)

A Cergy ils sont moins nombreux à évoquer les morphologies architecturales, et la façon même dont Mr A. décrit ce qu'il apprécie à Cergy en dit long sur les attendus architecturaux des habitants :

« il y a beaucoup d'architectures différentes, c'est pas une ville où tout est pareil, chaque architecte a fait quelque chose, a apporté son truc, il y a des maisons, des immeubles, des maisons petites, grandes, des maisons modestes, des grandes maisons, j'aime bien ce mélange » (15)

En fait c'est la modestie des réalisations architecturales et des innovations qui plait à Champs comme à Cergy : Mr C. présente comme un avantage le fait que

« Cergy n'a pas été marqué par une production architecturale forte, comme les camemberts à Noisy le Grand... par des gestes d'architecture qui n'ont pas toujours été porteurs d'une bonne image parce que ça donnait l'impression qu'on voulait se démarquer, avec une production extraordinaire, sans trop se préoccuper des habitants » (17)

C'est également ce qui est souligné à Champs derrière l'appellation récurrente « *ville normale* » : on y aime l'architecture pour ce qu'elle a de « *moderne* » mais également pour ce qu'elle a de tempéré au regard des réalisations effectuées dans d'autres communes :

« Champs est pas trop mal réussie du point de vue de l'architecture, on y a conservé beaucoup d'authenticité, ça ressemble à une ville normale avec un bourg ancien, ça n'a rien de choquant...par contre ce que j'aime pas c'est l'architecture plus récente dans le reste de la ville nouvelle, par exemple vers Bussy-Saint-Georges, c'est très joli mais artificiel, c'est des décors... (et ajoute plus loin) : on a l'impression de faire partie d'une ville différente des autres avec une personnalité propre, par l'architecture notamment qui est moderne mais dans un cadre ancien, d'ailleurs on fait visiter quand des gens viennent chez nous, pour voir les pièces d'architecture de la cité

Descartes, c'est un amalgame entre le passé, le présent et le futur, c'est pas mal réussi » (5)

Ainsi, il apparaît que les morphologies architecturales ont un impact sur le rapport des habitants rencontrés à leur ville essentiellement dans la mesure où elles ne se démarquent pas de ce qu'elles peuvent être en villes traditionnelles.

A l'écoute de la parole des habitants concernant les formes spatiales, et plus précisément architecturales, de leur habitat, il apparaît que les innovations architecturales soient appréciées dans la mesure où elles sont « modestes » : des habitants furent séduits par des formes qu'ils estimaient différentes mais cette singularité n'existait la plupart du temps qu'à une échelle très réduite. Il s'agissait d'un toit, de la forme d'une terrasse...

3. Vivre à Cergy et à Champs : une expérience sociale qui a vécu

Si les morphologies spatiales propres aux deux villes nouvelles étudiées semblent encore aujourd'hui dessiner et soutenir les modes d'habiter, -davantage dans leurs dimensions urbanistiques que proprement architecturales- en revanche les interviewés sont unanimes à souligner la disparition de formes de vie sociale qui existaient au début de leur installation.

Ainsi la famille de T. est arrivée à Cergy en juillet 1973, alors que Mme attendait un cinquième enfant ; certes, elle n'avait pas trouvé là la « *maison de ses rêves* », mais les conditions d'achat étaient intéressantes à Cergy et les établissements scolaires proches.

« quand on est arrivés c'était le début de tout, du point de vue associatif, paroissial, on a été les pionniers de la ville nouvelle, ce qui a créé d'un point de vue humain un truc inestimable, parce que les gens ont travaillé ensemble, ce qui a créé des liens, des amitiés, des associations (...) et maintenant les gens deviennent plus individualistes, quand on est arrivé il y avait entre les pavillons de petites haies, maintenant il y a des murs ! (...) au début de la ville nouvelle il y avait un esprit particulier, on manquait de choses, de renseignements, de services, donc

on avait plus de relations, aujourd'hui on est plus dans un confort ou une critique » (18)

Même écho chez Mr et Mme M. :

« à l'arrivée on a trouvé le quartier dynamique, le contact était facile entre les gens... en plus on était parents d'élèves donc c'était une façon d'entrer dans la vie associative, il y avait déjà des choses, et puis on a lancé des choses nouvelles... ce côté jeune, dynamique, de la ville nouvelle, ça a aidé à notre intégration, c'était pas sclérosé, c'était agréable (...) on sentait que c'était un espace neuf, qu'il fallait se l'approprier, donc on a essayé de vivre agréablement en implantant tout ce qui nous manquait (...) et puis les mentalités on changé, on avait une mentalité plus pionnier, on arrivait plus dans un espace à déchiffrer, et maintenant c'est plus chacun chez soi, les gens ne bougent pas trop, on a l'impression que les nouvelles générations ne comprennent pas trop le fonctionnement du bénévolat, on a du mal à recruter, à les impliquer, c'est plus égoïste comme comportement » (6)

Ces deux extraits d'entretiens donnent à lire ce que l'on retrouve en substance au sein des discours de toutes les familles. Tout d'abord la description d'un âge d'or de la vie sociale collective :

« Aux Plants on était un petit groupe, tout le monde se connaissait, et nous qui venions des HLM ça nous a changé, on se réunissait, on faisait les plantations, c'était formidable... il y avait une bonne ambiance » (15)

« Au départ on a eu vraiment le sentiment d'être des pionniers, on a assisté à l'ouverture progressive de tout, des écoles, collèges, lycées, des commerces, on avait le sentiment d'assister au début de quelque chose, le sentiment d'arriver au début d'une aventure » (10)

« On a quand même vécu une expérience assez importante de voir une ville se construire, on part d'un petit noyau et on voit tout s'agrandir, c'est quand même assez impressionnant et intéressant... à l'arrivée on était par petits groupes, comme ça on a pu se connaître, et il y avait une forte entraide, pour tout, on s'aidait pour les perceuses, pour garder les enfants, on se regroupait entre mamans pour s'entraider (...) il y avait une ambiance particulière, un petit noyau qui voulait faire vivre la ville nouvelle » (11)

Ainsi, la morphologie sociale de la période des premières constructions au sein des villes nouvelles se caractérise par une effervescence collective importante : entraide, réunions, travaux collectifs... les habitants se côtoient beaucoup les uns les autres pour faire face à des conditions de vie qui ne permettent pas encore une vie « normale ». Tous soulignent en effet la nécessité de ces liens collectifs, pour des raisons tout aussi bien pratiques qu'intrinsèquement sociales :

« il n'y avait rien, on arrivait, tout le monde était déraciné, il fallait que ça bouge » (11)

« on sentait que c'était un espace neuf, qu'il fallait se l'approprier, donc on a essayé de vivre agréablement en implantant tout ce qui nous manquait » (6)

La création rapide de liens entre les habitants nouvellement arrivés est ainsi un moyen de pallier les manques et les insuffisances des équipements et des services, mais également un instrument d'appropriation de cet espace, neuf à un double titre : d'une part en lui-même, il ne correspond pas aux aménagements connus au sein des villes traditionnelles, d'autre part pour les habitants, qui s'y installent tous pour la première fois sans qu'aucun lien préalable ne les y attache. On note l'utilisation récurrente de « *il fallait* » qui indique la nécessité de l'action collective. D'ailleurs, c'est la disparition de ce caractère nécessaire de l'action qui explique la moindre implication actuelle dans la vie collective :

« et puis aujourd'hui on a plus les mêmes besoins, plus autant la nécessité de se battre »

En effet, après l'évocation de l'ébullition collective, celle de la nécessité de cette dernière eu égard au contexte tout à la fois matériel et social de l'installation dans les villes nouvelles, vient le troisième moment du récit : le retrait actuel de la vie collective. « *Chacun chez soi* », « *individualisme* », « *égoïsme* » caractérisent les comportements contemporains, aux dires des habitants. A

« c'était l'esprit à ce moment-là de se retrouver entre voisins » (11)

fait écho

« cet esprit s'est perdu un peu » (2)

Et cela qu'il s'agisse de Champs aussi bien que de Cergy.

« L'installation en ville nouvelle ça a pris un sens particulier parce qu'il y avait beaucoup de familles, de jeunes, ce qui donnait un dynamisme particulier qu'on ne retrouve plus aujourd'hui, et qu'on regrette aujourd'hui... il y avait un foisonnement d'idées, de réactions, c'était extraordinaire... »
(12)

Deux raisons viennent expliquer ce retrait selon les habitants rencontrés. D'une part, nous l'avons dit, la moindre nécessité de l'action, puisque à présent tout est en place :

« c'est comme une locomotive, c'est lancé et chacun vit dans son coin » (11)

D'autre part, il s'agit d'une évolution qui dépasse le seul contexte des villes nouvelles :

« c'est pas le fait du quartier, c'est un fait général » (15)

« c'est égoïste comme comportement, mais bon c'est la société en général » (6)

Ce discours sur les formes de la vie sociale au sein des villes nouvelles de Champs sur Marne et de Cergy est instructif à plusieurs titres. Tout d'abord il fait effectivement apparaître l'existence d'une période, assez courte puisque les habitants arrivés en 1977 à Cergy disent ne pas l'avoir connue, au cours de laquelle ont effectivement existé des formes de vie collective importantes et innovantes. Poussés par la nécessité de faire face à une organisation encore défailante des équipements et des services, les habitants se sontentraïdés. Ils sont un certain nombre à se considérer comme « pionniers ». Nous avons souligné précédemment la nécessité d'être prudent vis-à-vis de cette appellation, et les discours que nous venons de rapporter ne contredisent pas cette invitation. De la même façon que les habitants rencontrés se sont installés en villes nouvelles pour des raisons davantage pragmatiques qu'idéologiques, même si ces dernières n'étaient pas totalement

absentes, les regroupements spontanés et plus ou moins organisés qui ont eu lieu se sont déroulés essentiellement sous la pression du contexte de l'époque : ce sont en fait les défaillances des morphologies spatiales qui ont entraîné l'existence de formes de vie sociales intenses. Les collectifs sociaux se sont créés pour pallier les insuffisances des formes spatiales. Ce constat est riche d'enseignement vis-à-vis des relations complexes qui existent entre les formes spatiales et les formes sociales : en l'occurrence, les lieux ont été les supports des liens. Il n'existait aucun lien préexistant entre les habitants mis en présence à Cergy et à Champs. Certains interviewés soulignent qu'il s'agissait là d'un ensemble de « *déracinés* ». Par conséquent, ce sont bien les lieux et leurs aménagements qui ont constitué le premier ciment entre les habitants. Les liens créés sont donc assez largement redevables aux formes qui les ont fait naître, et quand ces formes se font performantes, la nécessité du lien est moins forte. Or l'espace urbain au sein des deux villes nouvelles étudiées semble « *performant* » : les habitants sont satisfaits de leur rapport à l'espace. Dès lors, pourquoi, pour quoi, s'impliquer ? Comme le dit une habitante à propos des réunions de sa copropriété :

« ça se passe tellement bien, que les gens viennent moins aux réunions, peut-être parce qu'ils trouvent que c'est tellement bien géré que c'est pas la peine de se déplacer. »(16)

Le recours à l'explication par l'individualisme de l'époque, s'il est celui des habitants, ne sera pas pour autant le nôtre : la société des années 1970 était-elle plus individualiste que celle des années 2000 ? Si en effet la valorisation de l'autonomie individuelle –qui avait déjà commencé dans les années 70- met fin à la domination de valeurs transcendantes, données *a priori*, la société urbaine n'en est pas réduite pour autant à une improbable "ère du vide"⁹. Outre le fait qu'à la pré-définition du sens par des tutelles extérieures a succédé une coproduction sociale des valeurs et des normes n'ayant rien à voir avec un isolement total de l'individu (Dubet, Martuccelli, 1998), il se déploie aujourd'hui dans l'espace urbain des formes de solidarité plus ou moins classiques, plus ou moins inédites, et qui témoignent de l'existence toujours persistante d'une aspiration à appartenir à la collectivité. Il

⁹ Lipovetsky G., *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Gallimard, Paris, 1983.

semble plus pertinent de souligner ici le rôle de la performance des équipements et des aménagements spatiaux qui diminue la nécessité de l'investissement, mais également l'enracinement de ces « *déracinés* ». La plupart déclarent vouloir rester à Cergy et à Champs pour leur retraite notamment parce qu'ils ont leurs amis, leurs relations, en un mot leur réseau social, sur place. A leur arrivée il s'agissait de se constituer un réseau, et pour cela l'engagement collectif était un instrument tout à fait adapté. Leurs racines sociales se sont peu à peu constituées, et ne nécessitent plus aujourd'hui d'en passer par des formes institutionnalisées d'organisation. De surcroît les enfants ont été pour eux des vecteurs importants d'intégration collective, voire les premiers. Pour la plupart, leurs enfants ont aujourd'hui quitté le domicile familial. Leur regard sur la vie collective de leur quartier ou de leur commune peut ainsi certainement se décrypter en partie à travers un effet de génération. En partie, car nous avons constaté à travers l'étude de la création d'associations de cadre de vie que le début des villes nouvelles fut effectivement plus fécond en créations d'associations que la période actuelle, et ces créations sont un bon indice de l'intensité de la vie collective. Sans doute l'effervescence collective est-elle en effet moins intense qu'elle ne le fut, mais, soulignons-le encore une fois, elle est aussi moins nécessaire à l'organisation de la vie quotidienne. D'ailleurs le ferment de participation collective est encore présent, et prêt à se développer si le contexte lui est favorable : ainsi de nombreux habitants se sont mobilisés à Cergy à l'occasion du projet de disparition des passerelles, dont on a vu qu'elles constituent un élément important de l'organisation de l'espace à Cergy. Sans doute les « nouveaux » habitants ne sont-ils pas plus individualistes que les « *pionniers* »...ils ont simplement moins besoin de recourir à des formes collectives d'action pour vivre au jour le jour.

Les conditions d'installation à Cergy et Champs-sur-Marne semblent avoir davantage répondu à des exigences pragmatiques qu'à des options idéologiques. De la même façon, les formes de vie sociale qui se sont déployées au commencement des villes nouvelles et qui ont profondément marqué les habitants, étaient sous doute autant redevables au contexte de l'époque –un manque de finalisation des travaux au moment de l'emménagement, l'absence de repères spatiaux et sociaux- qu'à des valeurs de vie collective particulièrement prononcées : si ces habitants en avaient été intrinsèquement porteurs, sans doute les mettraient-ils encore aujourd'hui en

action... De ce point de vue, il nous semble que l'image des « pionniers » est à relativiser dans ses connotations idéologiques.

En revanche, il semble que les habitants se soient appropriés une idée de la ville nouvelle au fur et à mesure qu'il la vivait : une « ville à la campagne », où tous les services sont à proximité, où les innovations architecturales sont présentes mais à une échelle réduite.

Du point de vue des habitants, on peut donc dessiner les contours d'un projet socio urbain spécifique aux villes nouvelles : spécificité sociale d'une expérience d'action collective aujourd'hui révolue, spécificités spatiales de formes urbanistiques et architecturales toujours pérennes.

Passons à présent au troisième regard sur le projet des villes nouvelles, la place des habitants.

IV. LA « PLACE » DES HABITANTS : ENTRE CONSULTATION ET CONCERTATION

Les associations sont étroitement dépendantes de l'espace qui leur est laissé pour se développer et s'exprimer. En France, leur histoire est celle d'un long parcours pour la reconnaissance de la légitimité de groupes intermédiaires à prendre la parole sur la scène publique. Les réticences vis-à-vis de leur reconnaissance sont à l'époque liées aux craintes de la bourgeoisie dirigeante de se voir déborder tout à la fois par les mouvements ouvriers et par les congrégations religieuses, mais également à la difficulté pour un Etat centralisateur d'accepter la constitution de corps intermédiaires. Tout l'enjeu de la loi de 1901 a consisté dans la création d'un modèle d'association compatible avec l'idéal républicain de souveraineté du peuple, qui impose de ne pas voir aliéner la liberté de conscience individuelle par des autorités incarnées par les organisations intermédiaires (Barthélémy, 2000). Ce très rapide détour historique veut rappeler que la méfiance vis-à-vis des associations est l'une des constantes majeures de leur rapport aux pouvoirs publics. De ce point de vue, la décentralisation a été porteuse de beaucoup d'espoir pour le milieu associatif, qui voyait là le rapprochement des lieux de décision et la possibilité alors ouverte à un plus large partage des pouvoirs, notamment en matière de projets locaux d'aménagement et d'urbanisme (Correspondance Municipale, 1980) ; mais le volet sur la démocratie locale n'a finalement pas été intégré à la loi (Deljarrie, 1995).

Les premières lois relatives au droit d'information des citoyens datent de la fin des années 70 : 1976, la loi sur la protection de la nature permet aux associations agréées d'exercer les droits de la partie civile lorsque sont commises des infractions aux règles d'urbanisme ; 1979, une loi crée une commission d'accès aux documents administratifs ; 1983, la loi du 12 juillet permet une légère avancée en faveur de la démocratisation des enquêtes publiques ; le 18 juillet 1985, une loi instaure une obligation de consultation des habitants et des associations locales pour toute opération d'aménagement qui, par son importance ou sa nature, modifie de manière substantielle le cadre de vie ou l'activité économique de la commune, mais cette

consultation est librement organisée par le conseil municipal et aucun texte n'en définit les modalités, ce qui la fait rester, la plupart du temps, lettre morte.

En 1995 la loi ATR (Administration Territoriale de la République) encadre les obligations légales d'information mais le chapitre démocratie locale reste un texte qui formalise certains droits à l'information (Deljarrie, 1995). Plus récemment, la loi SRU promulguée en 2002 définit la concertation dans le cadre de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme : elle « permet d'informer et d'associer les habitants en amont des décisions qui concernent leur cadre de vie, de mieux définir les objectifs d'aménagement au travers d'une démarche globale appuyée sur un large débat public. Il s'agit d'informer le public et de lui permettre de réagir dès le stade des études préalables, avant que l'essentiel des décisions soit pris de façon irréversible. » La légitimité des habitants à être associés au processus de prise des décisions qui concernent leur cadre de vie est ainsi reconnue, tout en laissant aux municipalités le choix des modalités de concertation. Cette loi s'inscrit dans un mouvement général de reconnaissance du bien-fondé du droit regard des citoyens sur les affaires publiques, et qui a permis l'éclosion depuis une vingtaine d'années de dispositifs originaux de démocratie participative locale en Europe (Espagne, Allemagne, France...) et en Amérique (Canada, Etats-Unis, Brésil...) (Bacqué, Sintomer, 2001).

Le cadre général des rapports entre pouvoirs publics et associations étant ainsi sommairement posé, il permet de pointer le caractère récent de la participation et de l'intervention des habitants dans les affaires communales, et d'analyser la place accordée aux associations au sein des villes nouvelles dans cette perspective. De ce point de vue, les villes nouvelles ne font pas exception vis-à-vis des villes « traditionnelles » : elles n'échappent pas au mouvement général qui conduit à une progressive prise en compte de la parole habitante, pas plus qu'elles n'ont fait figure d'exception dans la méfiance des élus et décideurs vis-à-vis du monde associatif.

1. Le mouvement associatif à Cergy : une consultation informelle

Les villes nouvelles ont été élaborées dans un contexte que l'on pourrait qualifier de « mixte », c'est-à-dire tout à la fois favorable à l'expression de la parole habitante et

citoyenne, étant donnée la proximité historique de Mai 68, mais dans un cadre institutionnel qui ne prévoyait pas la prise en compte de cette même parole. La configuration des acteurs en présence à Cergy est tout à fait symptomatique de cet état de faits.

D'une part, la programmation témoigne de la volonté de faciliter l'éclosion de pratiques collectives (Dagnaud, 1979) : des locaux collectifs résidentiels (les LCR) pour le développement des activités liées à la vie de quartier ainsi que des centres socio-culturels pour des activités plus spécialisées sont prévus et créés à l'échelle locale, des structures favorisant l'accueil et l'organisation des nouveaux arrivants sont développées (l'EPA passe une convention avec l'association « famille et cité » pour l'accueil des nouveaux arrivants, avec l'association « alfa¹⁰ » pour la pré animation). La dynamique sociale qui prend corps à Cergy et le mouvement associatif qui en émerge sont ainsi en partie issus de l'initiative des aménageurs (Dagnaud, 1979).

Suit alors ce que Monique Dagnaud appelle « la période euphorisante du mouvement associatif », période qui doit son existence à la conjonction de plusieurs phénomènes. Tout d'abord, la nécessité du recours à l'organisation collective pour régler le moindre problème : le pouvoir local ayant été court-circuité, il ne se sent pas responsable des déficiences urbanistiques ou architecturales et les interlocuteurs des habitants sont alors de grands sociétés (Richelieu, SCIC...) face auxquelles un habitant isolé ne peut rien. Ensuite, les structures d'accueil et d'animation mises en place permettent aux habitants de se rencontrer, de s'informer, et du même coup de s'organiser (voir photo 11). Cette organisation est de surcroît rendue nécessaire par les retards de la programmation qui rendent difficile l'organisation quotidienne de l'existence (garde d'enfants par exemple) : les entretiens que nous avons menés montrent que le recours à l'entraide collective était une solution de nécessité pour les familles. Les difficultés de l'appropriation de lieux inédits pour ces nouveaux habitants prédisposaient également ces derniers à se regrouper pour s'enraciner. Les responsables et les techniciens de l'EPA voient d'un bon œil ce dynamisme social et sont réceptifs aux demandes des habitants, dans la mesure où l'enjeu –le

¹⁰ Association pour le logement familial et l'animation des grands ensembles.

lancement de la ville nouvelle– dépend justement en partie du bon déroulement des premières installations et de l'adéquation de l'offre aux besoins des populations.



Photo 11 : Terrasses, quartier du Rû de Nesles, Champs-sur-Marne

Au-delà même des avantages de ces instruments d'ajustement de l'offre aux besoins que représentent les organisations collectives d'habitants, il semble que les techniciens et les professionnels de l'urbanisme au sein des EPA aient été particulièrement enclins à favoriser le développement d'une vie associative à laquelle ils étaient d'ailleurs fréquemment partie prenante, pour des raisons idéologiques : une même tendance libertaire issue de mai 68, une même sensibilité culturaliste les a reliés aux habitants (qu'ils étaient d'ailleurs eux-mêmes fréquemment).

Mais l'histoire de l'expression de la parole habitante peut également s'écrire différemment. Le contexte institutionnel fut particulièrement défavorable aux nouveaux habitants, puisque jusqu'en 1977 la loi Boscher n'a octroyé qu'une voix consultative aux nouveaux habitants au sein du SCA. Dès lors, le dynamisme de la vie associative peut s'analyser comme une nécessité afin de pourvoir aux carences

du cadre législatif. L'attitude des décideurs elle-même n'est pas dénuée d'ambiguïté : il semble qu'un certain nombre d'entre eux, notamment B. Hirsch, n'aient pas vu d'un très bon œil la constitution d'un milieu associatif fort qui représentait potentiellement un contre-pouvoir. Dès lors, les rencontres informelles d'individus à individus, dont B. Hirsch semblait amateur, la satisfaction des besoins exprimés –et les habitants de Cergy arrivés parmi les premiers reconnaissent aisément que nombre de leurs revendications furent satisfaites sans qu'il y ait besoin d'avoir recours à des méthodes revendicatives organisées-, sont une façon de prévenir l'organisation collective des habitants. De la même façon, les procédures de consultation sont fréquemment envisagées et utilisées aujourd'hui par les élus comme une technique de prévention des conflits.

Ce qui prévaut alors n'est pas tant la reconnaissance d'une légitimité de la parole citoyenne et citadine que la volonté de maîtriser le déroulement des opérations en évitant le « risque » de la contestation. Le contexte de la ville nouvelle est d'autant plus favorable au développement de cette consultation de gré à gré que les contacts entre les habitants et les décideurs sont rendus nécessaires par les conditions de l'installation (retard dans la livraison des équipements collectifs, problèmes dans les aménagements intérieurs des appartements, problèmes de chauffage...).

Nous ne cherchons pas ici à retracer l'histoire de la vie associative à Cergy, travail déjà effectué et rendu complexe et particulièrement spécifique par les interactions locales entre vie politique et vie associative. A la suite de l'analyse de la base de données sur les associations d'habitants, il nous semble que ces quelques informations concernant les conditions de développement de ces dernières permettent d'approfondir le portrait précédemment dressé. Ainsi, il ne paraît pas étonnant que les associations aient été peu participatives dans leurs objectifs : les relations informelles entre décideurs, techniciens, et habitants ont pu pallier le sentiment de mise à l'écart de la population qui préside souvent aux revendications d'intégration au processus de prise de décisions. Non pas que ces relations aient débouché sur une véritable concertation, au sens où il s'agirait d'une consultation destinée à orienter le cours des décisions (Fijalkow, 2002) : les habitants n'ont influé que sur des éléments mineurs d'aménagement dont les grandes orientations avaient été programmées bien en amont. En ce sens, les relations entre pouvoirs publics et association d'habitants nous semblent relever d'un registre que l'on pourrait nommer

« consultation informelle » : consultation dans le sens où elle ne nécessite qu'une écoute, et informelle car les revendications furent satisfaites à la suite de rencontres, non institutionnalisées, entre quelques décideurs et quelques habitants.

L'idée ici n'est pas de nier ni de minorer le dynamisme associatif en villes nouvelles au cours des années 1970, mais de comprendre à quelles logiques d'acteur il renvoie. En ce qui concerne les pouvoirs publics, sans doute faut-il distinguer les techniciens de l'EPA, désireux de laisser s'exprimer les habitants tout à la fois par conviction idéologique et par intérêt professionnel –cerner les besoins des populations- des décideurs, peut-être davantage méfiants vis-à-vis de formes organisées de contestation habitante et par conséquent soucieux d'en désamorcer les éventuels ferments en accédant aux demandes exprimées. Du point de vue des habitants, si une idéologie libertaire et communautaire est reconnue par certains et notamment par les plus moteurs, il apparaît malgré tout que le dynamisme collectif évoqué renvoie au moins autant aux nécessités d'une auto-organisation pour pallier les déficiences des services. Pour cet ensemble de raisons, la vie associative, si elle a pu être ponctuellement corrosive notamment à travers la publication du journal « A propos », fut globalement essentiellement tournée vers la gestion et l'animation, davantage que vers la revendication et la participation.

2. Champs-sur-Marne : entre consultation informelle et consultation institutionnalisée.

Autre lieu, autre configuration d'acteurs, que nous avons tenté de cerner à partir des archives du conseil municipal. On peut distinguer plusieurs périodes, qui correspondent à des types de relations distinctes entre les pouvoirs publics et les habitants.

La première correspond tout à la fois au début des travaux liés à la ville nouvelle, à la mandature du Maire affilié à la majorité présidentielle de l'époque –gaulliste- Philippe Molle et au début de celle de son successeur communiste Lionel Hurtebize. La municipalité a adopté de façon assez précoce le principe de la participation des habitants, puisque dès 1971 des habitants non élus sont invités à participer aux travaux de certaines commissions municipales, ces habitants étant choisis « *en*

fonction de leur compétence particulière pour les problèmes évoqués¹¹ ». C'est aux commissions de proposer les conditions de la participation. Cette dernière commence donc son institutionnalisation dès avant le début des travaux liés à la ville nouvelle.

Parallèlement à cette légitimation d'une parole, voire d'une expertise habitante, l'existence de relations informelles entre des membres du conseil municipal et certaines associations permettent à ces dernières d'obtenir une reconnaissance à travers l'octroi de subventions par le conseil municipal. Il s'agit là d'une particularité de Champs-sur-Marne, liée à l'existence de la commune préalablement à la greffe des nouveaux quartiers : les maires successifs, en l'occurrence Philippe Molle et surtout Lionel Hurtebize, sont des habitants de Champs depuis longtemps, voire depuis leur naissance à l'instar d'Hurtebize. Il résulte de cet ancrage l'existence d'un réseau d'interconnaissance qui permet effectivement d'utiliser les relations de gré à gré, informelles, comme canaux de transmission entre les pouvoirs publics et les habitants :

Le 2 mars 1973, alors qu'une subvention est votée à l'association de défense générale et de protection du site de Champs-sur-Marne, Monsieur Kart désire savoir quel est le rôle de cette association, Monsieur Molle répondant qu'il a des conversations régulières avec eux et qu'à cette occasion ils l'alertent sur les problèmes de nuisance concernant la commune.

On peut émettre l'hypothèse qu'à l'instar de ce qui s'est passé à Cergy, les relations établies en-dehors de tout cadre institutionnel entre décideurs et habitants permettent la « remontée de l'information » et dispensent du même coup les élus de l'institutionnalisation de ce phénomène de « bottom up » : la consultation se déroule en fait dans la rue. L'évocation de la participation des habitants est cependant de plus en plus fréquente dans les comptes-rendus des séances de conseil municipal, et va petit à petit s'institutionnaliser, sous l'impulsion de plusieurs facteurs.

Tout d'abord l'élection de Lionel Hurtebize semble marquer un tournant. Dès juin 1973, ce dernier avait souhaité la création d'une commission municipale des nuisances, en estimant que les habitants souffraient des travaux qui commençaient.

¹¹ Archives du conseil municipal, 21 avril 1971.

Or selon Philippe Molle cela aurait eu pour conséquence, au contraire, d'allonger les délais de règlement des problèmes. Lionel Hurtebize souhaitait pousser la population à s'organiser en comité de défense, ce en quoi la majorité municipale de l'époque ne l'avait pas suivi. La participation des habitants n'est plus évoquée au cours des séances de conseil municipal jusqu'en 1977, date de l'élection d'Hurtebize. Dès lors, ce sujet deviendra un enjeu politique de taille entre les deux groupes de droite et de gauche, Mr Molle reprochant régulièrement à Mr Hurtebize de ne pas aller assez loin, ou assez vite, dans l'organisation d'une participation qu'il n'avait en son temps apparemment pas contribué à dynamiser...

17 mai 1977 : Hurtebize souhaite faire le point et calmer les impatiences en ce qui concerne la participation des habitants aux Commissions Municipales. Il rappelle le travail réalisé depuis deux mois [date de son élection] par les différents élus municipaux et rappelle également que les Commissions Municipales détermineront elles-mêmes le mode de participation des habitants qui sera soit permanente soit conjoncturelle. Ainsi la Commission de l'Information s'occupera du Bulletin Municipal en collaboration avec les habitants non élus. Ainsi la Commission de l'Enseignement et la Commission de l'Urbanisme organiseront un débat public sur la construction de l'Ecole Maternelle de la Garenne, le vendredi 10 juin avec l'ensemble des habitants du quartier. Le Maire souhaite que les élus puissent maîtriser parfaitement leurs sujets, qu'ils apprennent leurs tâches et puissent élaborer d'eux-mêmes des propositions. Ceci étant réalisé, il est maintenant nécessaire que les habitants puissent participer à l'action des Commissions. Monsieur Molle dit qu'il est très heureux que la Municipalité s'oriente vers la concertation et rappelle qu'il souhaite que les habitants puissent prendre la parole au cours des séances du Conseil Municipal comme la Ville d'Angoulême vient de le réaliser.

Suivront un certain nombre de joutes oratoires entre les deux hommes et plus largement entre les représentants de la droite et de la gauche, qui auront de façon assez systématique la participation des habitants pour thème :

13 octobre 1978 : Monsieur Molle donne son appréciation sur le plan-masse qui lui semble de qualité mais il rappelle qu'il avait demandé qu'il y ait une expérience de participation des habitants à la définition de leur logement. Monsieur Hurtebize dit

que la nouvelle loi relative au financement des logements empêche considérablement cette procédure qui lui semble irréalisable à l'échelle d'un quartier de 600 logements. Il se demande également pourquoi cela n'a pas été fait pendant le mandat de Monsieur Molle. Monsieur Molle dit que la nouvelle loi relative au financement n'interdit en rien la participation des habitants (...)

29 Mai 1979 : Monsieur Squires exprime le vœu proposé par le Groupe de l'Union de la Gauche que la parole soit donnée aux habitants présents lors des séances du conseil municipal et à l'occasion d'interruptions de séances, et particulièrement dès cette soirée où des questions importantes sont à l'ordre du jour. Ce souhait est confirmé par Monsieur Hurtebize qui se déclare prêt à procéder à des interruptions de séances lorsque l'ensemble du conseil municipal en sera d'accord. Monsieur Molle rappelle qu'il avait fait cette proposition il y a deux ans. Monsieur Squires lui rappelle que cette procédure n'avait jamais été employée du temps où il était maire.

La vie associative, et de façon plus large les habitants, sont utilisés dans les luttes politiques qui agitent la municipalité. Cet affrontement ne peut pas être réduit à un clivage gauche/droite, même si ce dernier en est l'une des composantes. Un rapport effectué sur la *Participation de la population à la planification locale* révèle que l'appartenance politique ne joue pas nécessairement un rôle décisif dans la mise en place de structures de concertation : même si certaines mairies, « de gauche » la plupart du temps, ont des options davantage auto gestionnaires, cela ne crée pas nécessairement des conditions plus favorables à la concertation (Vidal, 2001). En effet, la plupart du temps le débat est ouvert dans les limites tracées par les élus, limites qui correspondent justement à la remise en cause des options de la mairie. La participation est ainsi envisagée comme une consultation. Dans le cas de Champs-sur-Marne, ce ne sont peut-être pas tant les convictions « participationnistes » des uns et des autres qui sont en jeu que les nécessités conjoncturelles de la lutte politique, même si l'on ne peut que constater que la participation des habitants est largement plus présente dans les comptes rendus de conseils municipaux à partir de l'élection de Lionel Hurtebize. Mais les opérations d'aménagement qui sont l'occasion de l'expression de la parole des habitants sont également plus nombreuses à partir du début des années 80...

On peut donc distinguer une seconde période dans l'histoire des relations entre les pouvoirs publics et les habitants à Champs-sur-Marne, correspondant à la généralisation de la référence aux habitants et à leur place dans le déroulement des opérations d'aménagement :

29 mai 1979, à propos de l'aliénation de terrains au profit des habitants de la résidence du clos du château, projet d'aménagement du chemin de la rivière : monsieur Hart rappelle que de **nombreuses réunions de concertation avec les habitants** ont permis de mettre en forme un projet de cession lié à un projet d'aménagement du chemin de la rivière (...) Monsieur Hart rappelle que ce projet intéresse tous les habitants du quartier et pas seulement ceux de la résidence du Clos du Château. Il souhaite qu'avant que le Conseil Municipal entame un débat sur ce sujet, la séance soit suspendue et la parole donnée aux habitants présents

21 avril 1981 à propos de la révision du POS : le conseil municipal de Champs-sur-Marne s'engage à **consulter de nouveau les habitants** avant toute modification qui lui serait proposée (...)

22 novembre 1983 à propos du calendrier de la campagne d'information et de **concertation** sur le projet ministériel de la Cité Descartes : Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 16/09/1983 Monsieur le Maire informe ses collègues que le Bureau Municipal a établi un calendrier de la campagne **d'information et de concertation** sur le projet, à savoir :

a) Edition d'un bulletin spécial dont la parution est prévue pour le 10 janvier et qui sera financé par l'EPAMARNE

b) Réalisation d'une exposition itinérante sur trois quartiers qui donnera lieu à des réunions de concertation. Cette exposition se terminera par une réunion publique et une séance extraordinaire du conseil municipal

29 septembre 1986 : dossier de création de la ZAC de la Haute maison, engagement que des groupes de travail devront prochainement **associer** les élus, les représentants de l'EPAMARNE et du SAN, les **représentants des associations** de Quartier et **des habitants** à l'étude de plusieurs dossiers tels que la circulation et le stationnement...

Si la généralisation du recours à des procédures d'information du public semble patente, en revanche l'hésitation entre la *consultation* et la *concertation* est

révélatrice de l'indécision concernant la place à accorder aux habitants. Ainsi, sur une même opération, la ZAC des vignes du Bailly, il est consécutivement fait référence à la consultation ou à la concertation :

*17 Octobre 1986 : modalités de concertation à propos de la ZAC des vignes du Bailly : **le conseil municipal adopte les modalités de concertation** de ce projet de ZAC en décidant : une information préalable sur les objectifs d'aménagement dans un bulletin municipal diffusé dans les boîtes aux lettres, une exposition de 15 jours dans le relais socio-culturel de la place Pablo Picasso, un débat public au terme de cette exposition*

*12 juin 1987 : ZAC des vignes du Bailly : M Bouvier rappelle à ses collègues que ce dossier d'aménagement de la zone dite « les vignes du Bailly » est en discussion depuis deux ans et leur rappelle que **la procédure de consultation** a eu lieu sous la forme d'une exposition, d'une réunion publique et de deux réunions de la commission urbanisme élargie. Il se félicite que les associations du quartier ont pu faire leurs propositions qui ont été acceptées (...) Il réfute l'argument de lenteur de ce dossier **car il voulait respecter la concertation et la démocratie**. Il se dit très satisfait que ce délai ait permis un accord entre habitants et élus.*

*27 Octobre 1987 : ZAC vignes du Bailly : M Bouvier rappelle que ce dossier a fait l'objet de plusieurs réunions de la commission d'urbanisme et de deux débats publics. Il s'agit donc **de poursuivre la concertation engagée** au printemps dernier. Il précise que le dossier tient compte des remarques et proposition faites au cours de **ce processus de concertation** et qu'il sera soumis à une enquête publique, après avoir recueilli au préalable l'approbation du CA de l'EPAMARNE et du comité syndical du SAN. [engagements pris par la municipalité en terme d'aménagement], « à la demande des habitants du quartier, la voie retenue serait tracée en bordure du RER ». Puis invitation des habitants à remplir le cahier d'enquête publique, notamment pour préciser la nature des commerces souhaités. Donne la parole au public. Puis réaffirmation des modalités de concertation actuelles et à venir : le conseil municipal prend acte qu'un groupe de travail sera constitué pour la réflexion sur l'équipement scolaire et que **la plus grande concertation** se poursuivra sur les modalités architecturales du programme de logement et sur l'environnement (espaces boisés particulièrement)*

Si l'affirmation de l'existence d'une concertation est récurrente, c'est-à-dire d'une association des habitants à la prise de décision, on peut douter de son ampleur pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la nature des modes de concertation évoqués : il s'agit essentiellement d'expositions et de réunions publiques qui n'engagent les élus, la plupart du temps, qu'à écouter la parole habitante sans nécessité de lui donner suite. Il s'agit là d'une imprécision caractéristique de toutes les lois concernant la participation citoyenne à l'élaboration du cadre de vie, imprécision qui perdure dans le cadre de la loi SRU puisque cette dernière ne rend obligatoire aucune modalité de concertation et laisse donc les autorités locales décider de la forme qu'elles désirent donner à cette participation : consultation ou concertation...

D'autre part, selon un entretien réalisé avec l'actuel président de l'Association de défense du site de Champs, il a existé un espace de négociation à Champs, notamment sous la mandature de M. Hurtebize, « des choses négociables et négociées ». Cependant, sur certains dossiers, le maire a également fait preuve d'un certain autoritarisme alors même que les comptes-rendus de conseil municipal soulignent l'importance de l'établissement de la concertation. La rénovation du centre ville a ainsi constitué la première « bataille » de Champs contre la ville nouvelle : suite à une étude préliminaire réalisée par un architecte et des étudiants en école d'architecture, les habitants du « vieux Champs » prirent peur devant ce qu'ils estimèrent constituer une possible atteinte à leur propriété. Ils se constituèrent donc rapidement en association, l'association de défense du site de Champs. Selon M. Hurtebize, les habitants souhaitent l'établissement d'une véritable concertation, concertation dont il se fait le porte-parole au sein du conseil municipal. Le rejet du projet proposé se fait justement en partie au nom de l'absence d'association des habitants à la prise de décision :

*27 février 1985 : motion concernant le centre ville : Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite de la diffusion publique d'un rapport intitulé « Réflexion sur le devenir et l'aménagement du centre ancien de Champs-sur-Marne », **émotion et inquiétudes s'étaient emparées, à juste titre, des habitants** du centre-ville qui créèrent aussitôt une association pour la défense du site de Champs. (...) **Ce que veulent les habitants, c'est être rassurés et avoir la certitude que rien ne se fera sans eux.** C'est pourquoi, lors de la réunion publique municipale du 21 janvier, salle Jean Effel, devant une très nombreuse assistance, il a rappelé avoir **solennellement pris***

*l'engagement de présenter au prochain Conseil Municipal le projet de délibération ci-après rédigé avec le Bureau de l'association de Défense du Site, projet qu'il avait discuté le jour même avec son président monsieur Tsirony (...) ce texte est donc bien le résultat de concertation puisque M. Tsirony était mandaté par son bureau (...) Considérant la réunion publique organisée le 21 janvier 1985 et l'engagement pris par le maire de proposer une nouvelle délibération **tenant compte des demandes formulées par l'association** pour la défense du site de Champs-centre, après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède au vote de deux motions relatives à l'aménagement du centre ancien ; motion de M. Hurtebize, **élaborée en concertation avec l'association pour la défense du site** : le conseil municipal rejette les conclusions du rapport de synthèse sur le devenir du bourg ancien le considérant d'une part **comme n'ayant pas fait l'objet d'une concertation avec la population concernée**, et d'autre part, s'avérant, par certains aspects, comme irréaliste et irréalisable. Décide de mettre en place, dans les meilleurs délais, un Groupe de travail comprenant outre les représentant habituels du conseil municipal chargés de l'urbanisme et de l'administration, des représentants des deux comités de quartiers et l'amicale des commerçants de Champs-centre, dont la mission essentielle sera d'établir un cahier des charges définissant les options et les directions dans lesquelles devront ultérieurement œuvrer les experts de l'art appelés à étudier un nouveau projet ainsi que les limites de ces études **prenant en considération les souhaits et les intérêts légitimes de la population.***

Or, si certains aménagements furent en effet négociés, d'autres, comme l'emplacement de la mairie, furent le fait de la volonté du Maire qui ne voulait pas d'un centre administratif situé en périphérie du vieux centre de Champs. Les associations d'habitants semblaient favorables à l'existence d'un tel centre administratif regroupant divers services dont la mairie, la poste... Lionel Hurtebize tenait à la construction de la mairie sur la place du « village », face à l'église. Ce qui fut fait. Si cet épisode semble anecdotique, il n'est pas sans importance dans la mesure où « la volonté du prince » vient fréquemment contrecarrer les velléités de la population d'être intégrée au processus de décision. Il s'agit là d'un cas de figure typique lui aussi des relations entre pouvoirs publics et habitants.

Dans le cas de Champs-sur-Marne, il semble que cette seconde période qui couvre les années 80 ait vu l'existence d'une consultation relativement institutionnalisée et

d'un espace de concertation affirmé au moins dans les discours, à quelques reprises dans les faits.

Une spécificité des villes nouvelles entre ici en jeu sous les auspices de la multiplicité des tutelles dont elles relèvent, et qui autorisent –ou poussent– les autorités municipales à chercher à s'attirer les faveurs de la population, afin de constituer un réel poids face aux pouvoirs centraux. Ainsi peut-on lire, à propos d'une lutte engagée contre l'Epamarne qui désire expulser des Roms d'un terrain sur lequel est prévu le passage de la liaison A4/RN34, au grand dam de la population et des élus :

*5 novembre 1993 : M. Hurtebize : (...) on a vu dans cette réunion publique où il y avait 200 personnes, que si la Commune, aujourd'hui, ne poursuit pas jusqu'au bout sa requête contre l'EPAMARNE et non pas contre les gens du voyage, il est certain **que les gens se diront demain pour d'autres problèmes : nous avons des élus qui ne sont pas capables de défendre les intérêts de la Ville et les intérêts des habitants eux-mêmes.***

Ainsi, si sur certains dossiers il semble que les rapports entre la mairie et les habitants se soient cantonnés à une simple consultation, ils furent davantage symbiotiques quand les intérêts entraient en convergence et permettaient justement à la municipalité de faire jouer tout le poids de sa représentativité électorale face à l'Epamarne. La relation affective entretenue par Hurtebize vis-à-vis de Champs-sur-Marne qui était sa ville natale et dont il connaissait par conséquent un certain nombre d'habitants, est sans doute l'un des facteurs expliquant que la municipalité ait choisi, à plusieurs reprises, de faire union avec les habitants. On se rappelle que dès 1973 il avait souhaité que ces derniers se constituent en association pour lutter contre une ville nouvelle dont ils ne connaissaient alors que les désagréments liés aux travaux. Vingt ans plus tard l'épisode des Roms lui donne l'occasion de se placer à nouveau du côté des habitants face aux autorités de la ville nouvelle. Entre temps, c'est le prélèvement d'une taxe pour les dépenses liées aux villes nouvelles qui suscite sa colère et le pousse à en appeler à nouveau aux habitants :

*24 juillet 1980 : « **on doit donc continuer à lutter**, car il est intolérable que l'on impose la population de la ville ancienne pour des services dont elle ne bénéficie*

*pas. Monsieur Hurtebize donne lecture de la lettre du Sous-Préfet et proteste énergiquement, car c'est un scandale –une forfaiture du pouvoir de tutelle– Monsieur Hurtebize donne la parole aux membres du Conseil. Monsieur Lanery : quel genre de lutte peut-on mener. Monsieur Hurtebize fait état des moyens d'action qui ont été avancés par son groupe politique : pétitions –délégations- aller à la sous-préfecture – au Groupe Central des Villes Nouvelles à Paris et, également, **inviter la population à se joindre à eux** et, même, décréter une « Journée Ville Morte »*

Il s'agit là encore d'un trait particulier de Champs, la partition de la commune en deux entités bien distinctes, le village ancien et les quartiers nouveaux. La « greffe » ville nouvelle mit un certain temps à prendre vis-à-vis des populations originaires de Champs. Encore aujourd'hui, des habitants des quartiers nouveaux que nous avons rencontrés croient d'ailleurs détecter une différence de traitement des espaces publics, qui seraient mieux soignés par la municipalité en zone ancienne...

Conclusion : des villes comme les autres ?

Au terme de cette analyse du projet socio urbain sous tendant les villes nouvelles à travers le regard et la place des habitants, que pouvons-nous en conclure concernant sa pérennité sociale ? Qu'en est-il aujourd'hui de la ville nouvelle pour les habitants en ayant vécu les premiers balbutiements ? Au-delà des spécificités spatiales ou sociales, nous avons voulu savoir si le projet Ville Nouvelle possédait une signification particulière pour ceux qui y vivent. Les réponses obtenues au cours des entretiens ne nous permettent pas de trancher cette question, mais s'organisent globalement dans deux, voire trois, directions différentes.

Il y a d'une part les habitants pour lesquels la Ville Nouvelle reste opératoire, possède une signification en soi, cette signification ressortant la plupart du temps du registre de la vie, du dynamisme :

« La ville nouvelle c'est bien parce que c'est en perpétuel renouvellement, on a l'impression d'une ville qui vit, c'est la vie ici ... la ville nouvelle c'est pas beau, c'est vivant, c'est pratique » (18)

« Vivre en ville nouvelle c'est vivre quelque chose de plus dynamique, d'une autre échelle, quelque chose de plus grand » (3)

S'opposent à ces habitants, ceux qui n'attachent aujourd'hui aucune spécificité à la Ville Nouvelle :

« Aujourd'hui la ville nouvelle ça n'a rien de particulier, on sait que c'est une ville nouvelle mais c'est devenu une ville tout court, avec une histoire, avec le vieux Champs et les 25 ans des nouveaux quartiers, maintenant c'est une ville comme une autre » (6)

« Aujourd'hui, ces particularités sont beaucoup moins présentes [types d'aménagements, architectures...] ça a beaucoup moins de sens de parler de ville nouvelle, parce que ça c'est tellement urbanisé de toute part, et en comparaison avec le reste de la ville nouvelle vers Bussy, on a l'impression d'être plus confondus dans la ville, aujourd'hui il y a plus l'impression d'un continuum urbain, alors qu'avant on avait l'impression d'être

plus excentrés, avec plus de différences... aujourd'hui il y a plus tant de différences que ça » (7)

Entre ces deux visions, il apparaît que l'appropriation des lieux fait finalement passer pour familières des dimensions qui ont pu, aux débuts, paraître spécifiques et inhabituelles :

« il y a la magie du mot nouveau, la ville Nouvelle c'est quelque chose de plus, de moderne, qui ouvre sur une perspective qu'on n'a pas dans l'ancien, c'est une nouvelle vision, une nouvelle approche, il y a une connotation d'espoir... mais sinon non, il y a pas de particularité, on est habitué » (8)

Finalement, et nous rejoindrons sur ce point les conclusions d'autres analystes des villes nouvelles (Béhar, 1990), sans doute assiste-t-on à un phénomène que l'on pourrait davantage qualifier en termes d'obsolescence que d'échec. Certains quartiers des villes nouvelles subissent une forte dévalorisation, ceci à l'instar des quartiers des villes anciennes. Les villes nouvelles sont confrontées à des processus banals de valorisation/dévalorisation urbaine, mais les commentateurs sont tentés de leur adjoindre une connotation différente parce qu'ils rapportent ces évolutions à un modèle idéal de vie et de quartier. C'est le décalage par rapport au modèle, dont nous avons souligné qu'il était porteur d'attentes fortes, qui entraîne une qualification négative, en termes d'échec, de processus habituels d'évolution urbaine.

Sans doute les villes nouvelles gagneraient-elles, s'il s'agit de les qualifier en termes de « réussite » ou « d'échec » du projet, à être envisagées comme des villes comme les autres. Un certain nombre d'éléments rassemblés à l'occasion de cette étude vont dans ce sens, notamment la place des habitants dans le processus de leur élaboration et de leur aménagement, ou encore les configurations associatives : comme les associations des quartiers anciens, les formes d'action collective organisées ont pour échelle la résidence ou le quartier, elles s'attachent à défendre le cadre de vie et à construire des moments collectifs de vie sociale.

CONCLUSION : UNE VILLE COMME LES AUTRES ?

Au terme de cette analyse du projet socio-urbain sous-tendant les villes nouvelles à travers le regard et la place des habitants, que pouvons-nous en conclure concernant sa pérennité sociale ? Qu'en est-il aujourd'hui de la ville nouvelle pour les habitants en ayant vécu les premiers balbutiements ? Au-delà des spécificités spatiales ou sociales, nous avons voulu savoir si le concept Ville Nouvelle possédait une signification particulière pour ceux qui y vivent. Les réponses obtenues au cours des entretiens ne nous permettent pas de trancher cette question, mais s'organisent globalement dans deux, voire trois, directions différentes.

Il y a d'une part les habitants pour lesquels la Ville Nouvelle reste opératoire, possède une signification en soi, cette signification ressortant la plupart du temps du registre de la vie, du dynamisme :

« La ville nouvelle c'est bien parce que c'est en perpétuel renouvellement, on a l'impression d'une ville qui vit, c'est la vie ici ... la ville nouvelle c'est pas beau, c'est vivant, c'est pratique » (18)

« Vivre en ville nouvelle c'est vivre quelque chose de plus dynamique, d'une autre échelle, quelque chose de plus grand » (3)

S'opposent à ces habitants, ceux qui n'attachent aujourd'hui aucune spécificité à la Ville Nouvelle :

« Aujourd'hui la ville nouvelle ça n'a rien de particulier, on sait que c'est une ville nouvelle mais c'est devenu une ville tout court, avec une histoire, avec le vieux Champs et les 25 ans des nouveaux quartiers, maintenant c'est une ville comme une autre » (6)

« Aujourd'hui, ces particularités sont beaucoup moins présentes [types d'aménagements, architectures...] ça a beaucoup moins de sens de parler de ville nouvelle, parce que ça c'est tellement urbanisé de toute part, et en comparaison avec le reste de la

ville nouvelle vers Bussy, on a l'impression d'être plus confondus dans la ville, aujourd'hui il y a plus l'impression d'un continuum urbain, alors qu'avant on avait l'impression d'être plus excentrés, avec plus de différences... aujourd'hui il y a plus tant de différences que ça » (7)

Entre ces deux visions, il apparaît que l'appropriation des lieux fait finalement passer pour familières des dimensions qui ont pu, aux débuts, paraître spécifiques et inhabituelles :

« il y a la magie du mot nouveau, la ville Nouvelle c'est quelque chose de plus, de moderne, qui ouvre sur une perspective qu'on n'a pas dans l'ancien, c'est une nouvelle vision, une nouvelle approche, il y a une connotation d'espoir... mais sinon non, il y a pas de particularité, on est habitué » (8)

Finalement, et nous rejoindrons sur ce point les conclusions d'autres analystes des villes nouvelles (Béhar, 1990), sans doute assiste-t-on à un phénomène que l'on pourrait davantage qualifier en termes d'obsolescence que d'échec. Certains quartiers des villes nouvelles subissent une forte dévalorisation, ceci à l'instar des quartiers des villes anciennes. Les villes nouvelles sont confrontées à des processus banals de valorisation/dévalorisation urbaine, mais les commentateurs sont tentés de leur adjoindre une connotation différente parce qu'ils rapportent ces évolutions à un modèle idéal de vie et de quartier. C'est le décalage par rapport au modèle, dont nous avons souligné qu'il était porteur d'attentes fortes, qui entraîne une qualification négative, en termes d'échec, de processus habituels d'évolution urbaine.

Sans doute les villes nouvelles gagneraient-elles, s'il s'agit de les qualifier en termes de « réussite » ou « d'échec » du projet, à être envisagées comme des villes comme les autres. Un certain nombre d'éléments rassemblés à l'occasion de cette étude vont dans ce sens, notamment la place des habitants dans le processus de leur élaboration et de leur aménagement, ou encore les configurations associatives : comme les associations des quartiers anciens, les formes d'action collective organisées ont pour échelle la résidence ou le quartier, elles s'attachent à défendre le cadre de vie et à construire des moments collectifs de vie sociale.

LISTE DES PHOTOS, FIGURES ET DES TABLEAUX

Photo 1 : De fortes densités	11
Photo 2 : La structuration de la vie collective autour des équipements socio-culturels de quartier	12
Photo 3 : Cheminements piétons.....	13
Photo 4 : Cheminements piétons.....	13
Photo 5 : Constructions en continuité sur rue	15
Photo 6 : Mixité des types d'habitat	16
Photo 7 : La vie associative et culturelle à Cergy-Pontoise	18
Photo 8 : Une forte présence de la végétation au sein des quartiers d'habitat	48
Photo 9 : une séparation des cheminements piétons et voitures.....	50
Photo 10 : Une architecture rappelant des éléments traditionnels "les toits Ile-de-France"	53
Photo 11 : Terrasses, quartier du Rû de Nesles, Champs-sur-Marne	65

Figure 1 : Évolution des créations d'associations d'habitants à Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise de 1974 à 2003	23
Figure 2 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations d'habitants à celle de la construction neuve de 1974 à 1996 à Cergy- Pontoise	23
Figure 3 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations d'habitants à celle de la construction neuve de 1974 à 1996 à Marne-la-Vallée	24
Figure 4 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations de tout type et à celle des créations des associations de défense à Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise de 1974 à 2003	27
Figure 5 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations de défense de Marne-la-Vallée et de Cergy-Pontoise de 1974 à 2003	28
Figure 6 : Comparaison de l'évolution des créations d'associations dont le thème d'action est la vie sociale à Marne-la-Vallée et à Cergy-Pontoise de 1974 à 2003	36

Tableau 1 : Répartition des types d'associations à Cergy-Pontoise et Marne-la- Vallée.....	27
Tableau 2 : Associations de cadre de vie et de vie sociale à Cergy-Pontoise et Marne-la- Vallée	33
Tableau 3 : L'échelle d'action des associations d'habitants à Cergy-Pontoise et Marne-la- Vallée	38

BIBLIOGRAPHIE

Alduy JP, « Les villes nouvelles de la région parisienne. Du projet politique à la réalisation. 1963-1977 », *Annales de la recherche urbaine*, n°2, janvier 1979.

Annales de la Recherche Urbaine, Les villes nouvelles de la région parisienne. Du projet politique à la réalisation, 1963-1977, n°2, 1979, pp.3-104.

Bacqué M.-H., Sintomer Y., « Gestion de proximité et démocratie participative », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°95, 2001.

Barthélémy M., *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presses de la FNSP, 2000.

Behar D., Estèbe P., Gonnard S., *Les villes nouvelles en Ile-de-France ou la fortune d'un malentendu ; revue de la littérature (1965-2000)*. Paris, Acadie, juin 2002.

Behar D., Les quartiers fondateurs en difficulté ; la ville nouvelle devient ville. *Territoires* n°307, mai 1990, pp. 23-25.

Benaissa A., « Agents et production des espaces urbains : contribution à une lecture urbanistique des villes nouvelles », Conférence de l'UNESCO, "Culture of young cities, Septembre 1993

Blanchet M., "Associations en ville nouvelle. Défense de l'environnement et pouvoirs locaux", *Annales de la recherche urbaine*, n° 89, juin 2001. pp.142-149.

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

Cefai D., "L'histoire du Berry-Zèbre de Belleville" in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°89, juin 2001.

Chenu R., *Paul Delouvrier ou la passion d'agir*, Seuil, coll. L'Histoire immédiate, Paris, 1994, 412 p.,

Correspondance Municipale, Associations et décentralisation, n°220, 1980.

Dagnaud M., « Les villes nouvelles, Greffe d'une décision administrative sur une société locale », *Annales de la recherche urbaine*, n°5, Automne 1979.

Dagnaud M., « Vivre dans une banlieue programmée », *Projet*, mai 1981.

Dagnaud M., *La banlieue autrement. Vie sociale à Cergy-Pontoise*, Fondation des Villes, 1979.

Dagnaud M., *L'aménageur et le politique : le cas des villes nouvelles*. Paris, Fondation des Villes, 1979.

Deljarrie B., « Evolution de la participation », *Territoires*, Octobre 1995.

Duarte P., Novarina G., "L'association : un lobby d'intérêt général", in *Actions associatives. Solidarités et territoires*, Actes du colloque, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne, 2001.

Dubet F., Martuccelli D., *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998.

Fijalkow Y., *Sociologie de la ville*, Paris, La Découverte & Syros, 2002.

Flanquart H., Lafaye C., "L'habitant et le militant : dispositifs participatifs et associations dans l'agglomération dunkerquoise", in *Actions associatives. Solidarités et territoires*, Actes du colloque, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne, 2001.

Forse M., « Les créations d'associations : un indicateur du changement social », in *Observations et diagnostics économiques*, n°6, 1984, pp.125-145.

Gaillard M., *Forme urbaine et projet urbain ; tome 2 : les conditions d'exercice de la maîtrise d'œuvre urbaine à Cergy-Pontoise*. Cergy, EPACERGY, 1986. 89 p.

Gibacier A., *Territoire institutionnel et identité urbaine des villes nouvelles*, Mémoire de DEA, sous la direction de JP Frey, Paris XII, IUP, 1995.

Hatchuel G., Loisel J.-P., "Plus de seniors, moins de militants; l'adhésion aux associations reste à un niveau élevé", in *Consommation et modes de vie*, CREDOC, Janvier 1998.

Haumont B, Cunéo B., *Sur les pratiques sociales urbaines. De la quotidienneté la spatialité*, Prospective et aménagement, mai 1977.

Haumont N., Jalowiecki B., Munro M., Szirmai V., *Villes nouvelles et villes traditionnelles. Une comparaison internationale*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Haumont N., *Les villes nouvelles françaises*. Paris, CRH, 1997. 141 p.

Héran F., « un monde sélectif : les associations », in *Economie et Statistique*, n°208, Insee, 1988, pp.17-30.

Hirsch B., *Oublier Cergy... L'invention d'une ville nouvelle, Cergy-Pontoise, 1965-1975*, Paris, Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 1990.

Ion J., *La fin des militants*, Editions de l'atelier/éditions ouvrières, Paris, 1997.

Joliveau T., *Associations d'habitants et urbanisation. L'exemple lyonnais (1880-1983)*, Paris, Editions du CNRS, 1987.

Lecoin JP, Ferniot B., Roscian C., Guyon F., Berger M., *L'espace urbain des quartiers nouveaux à partir de l'expérience des premiers quartiers des villes nouvelles françaises ; rapport de première phase d'étude*. Paris, IAURIF, nov. 1977.- 190 p.

Lefevre P., *Compte rendu des Ateliers Communautaires / la Hayette, expérience de participation habitants-architectes à Cergy Pontoise*, Novembre 1979.

Léger J.-M., *Les villes nouvelles d'Ile-de-France. Images sociales et identité*, Ministère de Equipement/Ecole d'architecture de Paris-Belleville, 1997.

Merlin P., L'aménagement de la Région parisienne et les villes nouvelles, *Notes et Etudes documentaires*, n°4677-4678, 1982, 212p.

Micoud A., Les associations environnementales à l'origine de la définition d'un nouveau "bien commun" ? *in Actions associatives. Solidarités et territoires*, Actes du colloque, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001.

Moissinac C., *Centres secondaires ou centralité entière ? Analyse des documents de planification urbaine en région parisienne*, Paris, IAURIF, 1981,100p,

Nemeshonsky-Lezcysyn N., *Programmation Urbaine et pratiques sociales en villes nouvelles*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, sous la direction de LV Thomas, Paris II, 1978

Ostrowetsky S., *L'imaginaire bâtisseur. Les villes nouvelles françaises*. Paris, Librairie des Méridiens, 1983.

Palard J., "Intérêt particulier contre cause collective ?" *in Actions associatives. Solidarités et territoires*, Actes du colloque, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne, 2001.

Raux M., *Le mouvement associatif à Cergy Pontoise, 15 ans d'évolution*, Mémoire de DEA, sous la direction de Nicole Haumont, Paris X, 1995.

Roullier J.-E., *L'expérience des villes nouvelles. Essai de réponse à Jean-Paul Alduy*, *Annales de la recherche urbaine*, n°2, janvier 1979.

Rousseau J., *Le rôle des associations d'habitants dans la création de l'espace urbain : le cas de Cergy le haut*, Mémoire de DEA, sous la direction de Nicole Haumont, Paris X, Septembre 1994.

Saint-Pierre de C., *La fabrication plurielle de la ville : décideurs et citoyens à Cergy-Pontoise. 1999-2000*, Paris, Créaphis, 2002.

Séminaire Robert Auzelle. *Les grandes étapes de développement des villes nouvelles*. CNOA, 1995. 69 p.

Territoires, Innovations en villes nouvelles : coopération, participation, cadre de vie n°308, juin 1990. pp.18-52.

Thévenot L., (avec Claudette Lafaye) « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue Française de Sociologie*, vol.34, n°4, oct.-déc.1993, pp.495-524.

Vermeersch S., *L'action collective contemporaine : l'exemple des associations de quartier à Paris*, Mémoire de DEA, sous la direction de Bernard Haumont, Université de Paris-X Nanterre, 1997.

Verpraet G., Lech B., Sanyas H., *Associations de quartier en villes nouvelles*, 1977.

Vidal J., *Participation de la population à la planification locale L'intervention directe des citoyens dans la décision d'urbanisme à Coupvray et Saint-Maur : analyse comparative*, Paris, STU, 2001.

Voldman D. (dir.), *Les origines des villes nouvelles de la Région Parisienne : 1919-1969*. Paris, CNRS, Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, 1990. 105 p.

Voldman D., « Les 10 Glorieuses du dirigisme », *Urbanisme* n°238, Juin 1990.

Zylberberg L., « Villes nouvelles, le dessin d'un dessein », *Urbanisme* n°238, Juin 1990.

Zylberberg L., *De la région de Paris à l'Île-de-France, construction d'un espace politique*. (Thèse : directeur : C. Gremion) Paris : Institut d'Études Politiques de Paris, 1992.

ANNEXES

I. LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Date	Lieu	Nom	Objet
1974	Cergy	L'association des ateliers communautaires	Amélioration du cadre de vie par les habitants de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise
1974	Montévrain	Le syndicat de défense des riverains de la RN34	Défense des intérêts des riverains de la RN34 en ce qui concerne toutes modifications apportées à cette route dans les communes de Montévrain et Chessy, y compris en cas d'expropriation
1974	Pontoise	Association des habitants du quartier Tavet-Martroy (ATM)	Représenter les intérêts matériels et moraux des adhérents; contribuer à l'aménagement humain et harmonieux des environs; favoriser et animer les activités culturelles, artistiques et sportives
1974	Saint Ouen l'Aumône	Association des résidents du quartier de Chennevières (ARQC)	Promouvoir et représenter les intérêts matériels et moraux de ses adhérents; contribuer à l'aménagement pratique et harmonieux du quartier et de ses environs; apporter à ses membres toute aide matérielle par la création de tous services d'entraide; favoriser et animer leurs activités culturelles, artistiques et sportives;
1975	Pontoise	Les amis de la terre, groupe du Val	l'association s'interdit toute activité confessionnelle ou motivée par une politique de parti Protéger l'environnement et toutes les formes de vie

	d'Oise	et organiser toute forme de dénonciation et de lutte contre les atteintes à cet environnement
1975	Villiers sur Marne Amicale des locataires Les Logirex	Organiser la défense des intérêts des locataires sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme
1976	Champs sur Marne Comité de quartier des Pyramides	Défense des intérêts collectifs du quartier; entraide et dialogue entre habitants; animation de la vie locale
1976	Lagny sur Marne L'association de défense des propriétaires et résidents de Lagny	Assurer la défense des sites et la protection des quartiers; lutter contre les nuisances de toute espèce; lutter contre les expropriations abusives; défendre toute personne menacée d'expropriation ou d'expulsion; faciliter l'échange d'informations entre ses membres; représenter ses adhérents auprès des pouvoirs publics; obtenir la participation effective de la population à la réalisation des différentes opérations d'urbanisme
1976	Noisy le Grand Association des habitants du hameau des Charmilles	Défense des intérêts des résidents du hameau des Charmilles concernant les problèmes de l'habitat et de l'urbanisme; création d'œuvres sociales, d'activités culturelles, artistiques ou sportives
1976	Saint Ouen l'Aumône Association pour l'amélioration de la vie et de l'environnement de Saint Ouen l'Aumône	Défense et amélioration du cadre et des conditions de vie à Saint Ouen l'Aumône et, éventuellement, ses environs

1976	Torcy	Association de défense et d'animation des clos de Torcy	Défendre l'ensemble des intérêts des habitants de la zone d'aménagement concerté de la ferme du Couvent et entreprendre une animation populaire
1977	Guermantes	Association pour bien vivre à Guermantes	Concevoir, organiser et réaliser toutes actions relatives à la préservation, l'amélioration et l'aménagement de l'environnement et du cadre de vie; promouvoir l'information, la participation, la concertation tant locales que régionales entre les populations et les collectivités; organiser la défense des intérêts généraux et, s'il y a lieu, des intérêts particuliers; d'une façon générale, œuvrer en tous domaines : humain, social, culturel, écologique et sportif pour la promotion de l'homme dans le cadre de la cité
1977	Jouy le Moutier	Groupement pour l'urbanisme et l'environnement de la région de Pontoise et ses environs (guepe)	Réunir tous les citoyens ayant la volonté de participer à une réflexion commune sur les problèmes d'urbanisme de notre époque ainsi que ceux liés à la vie ayant ou pouvant avoir une incidence sur l'environnement et le cadre de vie; la concrétisation des réflexions pourra se faire par des propositions à tous décideurs, quel qu'en soit le niveau
1977	Menucourt	Amicale des habitants de la ville jardin et du haut Menucourt	Assurer la défense et la sauvegarde des intérêts matériels, moraux, écologiques de ses adhérents ainsi que leurs droits
1977	Menucourt	Confédération syndicale du cadre de vie – syndicat de Menucourt	Regrouper les travailleurs dans la diversité de leurs fonctions hors production (consommation, logement, santé, école, environnement, etc.) ainsi que dans les dimensions de leur vie sociale (familles, quartiers, communes)
1977	Noisiel	Confédération syndicale du cadre	Agir énergiquement avec l'appui du plus grand nombre dans les secteurs précis

		de vie, syndicat de Noisiel	comme la consommation le logement, l'urbanisme, l'environnement, la santé, l'enseignement, les loisirs et les transports
1977	Noisy le Grand	Association pour l'amélioration de l'environnement des quartiers montfort, la varenne et du parc des tilleuls de Noisy le Grand	Accomplir toutes démarches en vue de préserver la tranquillité des habitants et d'améliorer la qualité de la vie
1977	Noisy le Grand	Association noiséenne de défense des riverains de l'autoroute A4	Défendre les intérêts communs et respectifs des riverains à la suite des nuisances créées et des préjudices causés par la mise en service de l'autoroute A4 dans sa traversée de la ville de Noisy le Grand
1977	Noisy le Grand	Amicale des locataires de la résidence La Varenne	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes questions Concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme; création d'œuvres sociales, activités culturelles, artistiques et sportives
1977	Noisy le Grand	confédération syndicale du cadre de vie – syndicat de Noisy le Grand	Regrouper les travailleurs dans la diversité de leurs fonctions hors production (consommation, logement, santé, école, environnement, etc.) ainsi que dans les dimensions de leur vie sociale (familles, quartiers, communes)
1977	Osny	Association des résidents d'Osny nord est	Promouvoir et défendre les intérêts de ses adhérents; Protéger l'environnement; améliorer le cadre de vie; développer la solidarité entre ses membres et avec des associations poursuivant le même but
1977	Serris	Association pour la sauvegarde de l'environnement, la diffusion de l'information et la participation à	Sauvegarde de l'environnement; diffusion de l'information et participation à l'amélioration du cadre de vie des habitants de Serris et des environs

		l'amélioration du cadre de vie des habitants de Serris et des environs	
1977	Villiers sur Marne	Association des amis du vieux Villiers	Recenser, préserver et mettre en valeur les richesses naturelles et bâties qui portent témoignage du caractère traditionnel et original de Villiers sur Marne dans sa réalité vivante
1978	Cergy préfecture	Association des locataires de la justice mauve	Défense des intérêts des locataires; amélioration du cadre de vie; participation à l'animation du quartier
1978	Cergy préfecture	Syndicat du cadre de vie	Regrouper les travailleurs dans la diversité de leurs fonctions hors production (consommation, logement, santé, école, environnement, etc.) ainsi que dans les dimensions de leur vie sociale (familles, quartiers, communes)
1978	Champs sur Marne	Association des locataires de la cité maisons et jardins (kall) de Champs sur Marne	Défense des intérêts collectifs des locataires, Amélioration de leur habitat et de leur environnement et animation du quartier
1978	Eragny sur Oise	Association des résidents des Cottages, à Eragny	Améliorer le cadre de vie, susciter des liens d'amitié entre ses membres et promouvoir toutes formes d'action dans l'intérêt de ses adhérents
1978	Jouy le Moutier	Habitat prémédité	Regrouper les personnes pour élaborer le cadre technique (formule juridique, plan masse...) permettant une gestion collective de leur habitat, au stade de la conception, de la réalisation et du fonctionnement

1978	Lagny sur Marne	Comité de défense des locataires d'Orly-parc	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme; défense du foyer, sécurité de la famille, santé publique, création d'œuvres sociales, terrains de jeux, fêtes, activités culturelles, artistiques et sportives, éducation populaire
1978	Lognes	Groupe d'étude et de défense pour l'aménagement et l'animation de Lognes	Rechercher un aménagement rationnel du territoire de la commune; défendre un cadre de vie harmonieux; participer au développement de l'animation culturelle et sportive de Lognes
1978	Noisiel	Association de défense des propriétaires de la résidence du bois de Malvoisine	Faire respecter par le promoteur et les hommes de l'art ayant participé à la construction de l'ensemble immobilier la résidence du bois de Malvoisine, les normes et règles de l'art en vigueur; obtenir les améliorations nécessaires et faire respecter l'application des lois relatives à la garantie d'immeubles
1978	Noisy le Grand	Association des résidents La Varenne	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme; défense du foyer, sécurité de la famille, santé publique, création d'œuvres sociales, terrains de jeux, fêtes, activités culturelles, artistiques et sportives
1978	Noisy le Grand	Association des résidents du lac (adrelac)	Regrouper les locataires de la résidence du lac et des unités ou ensembles locatifs appartenant au même propriétaire et situés dans le centre urbain du Mont d'Est en vue de défendre leurs intérêts matériels et moraux; création, animation, gestion de toutes activités propres à maintenir et à améliorer les conditions d'habitation des membres
1978	Osny	Association des locataires du Moulinard, hlm Emmaus	Défendre les intérêts individuels et collectifs des adhérents, tant en ce qui concerne les problèmes de l'habitat que ceux d'usagers de l'eau, du gaz, de l'électricité; s'intéresser à toutes les questions sociales et relatives à l'aménagement du cadre de vie

1978	Pontoise	Association pour la construction des Pommerolles	Organiser la défense des accédants à la copropriété et leurs intérêts sur toutes les questions concernant les problèmes de l'habitat, de l'urbanisme, de l'environnement et, d'une façon générale, tout ce qui touche à la qualité de la vie dans le nouveau quartier
1979	Cergy préfecture	Association du Ponceau	Améliorer le cadre de vie; favoriser les contacts
1979	Eragny sur Oise	Association des habitants des 10 Arpents d'Eragny sur Oise	Défendre et étudier les droits et intérêts moraux et matériels des familles et habitants locataires du quartier des 10 Arpents; défendre les intérêts des résidents sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme; permettre la participation des familles et des habitants de ce quartier à l'organisation et à la gestion des activités sociales; promouvoir et organiser des activités socio-culturelles et éducatives
1979	Eragny sur Oise	Association des résidents du Clos de l'Ormetteau	Défendre les intérêts des résidents du Clos de l'Ormetteau et le représenter auprès de structures d'animation; promouvoir des animations
1979	Eragny sur Oise	Les amis du village d'Eragny	Effectuer des recherches et des études concernant l'histoire locale; être un support pour la conservation de la mémoire collective et y intéresser les habitants; apporter son concours moral, technique et financier à l'amélioration du cadre de vie et de travail des habitants; apporter son concours moral, technique et financier pour la sauvegarde du patrimoine architectural et y intéresser les habitants;

mettre en commun, au service de tous, le savoir-faire et l'expérience de chacun

1979	Noisiel	Association des résidents de la Ferme du Buisson	Agir pour la sauvegarde des intérêts, tant individuels que collectifs, des copropriétaires de la résidence de la Ferme du Buisson, sise à Noisiel et favoriser l'animation de la vie collective, notamment des problèmes de l'habitat et de l'urbanisme, défense du foyer, sécurité de la famille, santé publique, prix et prestations, équipement énergétiques, mutations, échanges, constructions modernes en rénovation, créations d'œuvres sociales, terrains de jeux, fêtes, activités culturelles, artistiques, sportives, éducation populaire
1979	Noisiel	Association des locataires 1 3 5 7 10 de la Ferme du Buisson	Défense des intérêts collectifs des locataires, amélioration de leur habitat et de leur environnement et animation du quartier
1979	Pontoise	Association fo consommateurs du Val d'Oise	Assurer, développer la formation, l'information et la protection des consommateurs sur tout le plan départemental du Val d'Oise et promouvoir toutes actions annexes et connexes y afférant, notamment tout ce qui a trait aux plans de l'environnement et du cadre de vie
1980	Cergy	Association locataires Croix Petit Chênes d'Or	Défense des intérêts des résidents sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme
1980	Cergy préfecture	Amicale des locataires de la cité de la Croix Saint Sylvère	Organiser la défense des intérêts des locataires sur les problèmes de l'habitat et de l'urbanisme et la création d'animations culturelles, artistiques et sportives
1980	Champs sur Marne	Amicale des étangs de Nesles	Défense des copropriétaires pour les parties dites privatives de la résidence des étangs de Nesles ainsi que la possibilité d'organiser des loisirs pour les copropriétaires;

enfin prendre une part active au niveau des décisions communales et départementales pour les problèmes d'urbanisme

1980	Champs sur Marne	Association des locataires du Conti	Résoudre les problèmes collectifs d'aménagement et d'environnement et améliorer les relations entre locataires
1980	Emerainville	Association de défense du cadre de vie et de l'environnement de Malnoue	Informers les habitants et sympathisants de Malnoue soucieux d'une évolution harmonieuse du hameau; orienter les dirigeants locaux sur les souhaits des membres de l'association; sauvegarder et défendre les intérêts communs à tous sur le hameau et créer une certaine animation répondant aux besoins et aux désirs de tous les habitants (débat, sports, culture, loisirs)
1980	Jouy le Moutier	Amicale des résidents des Bourseaux de Jouy le Moutier	Regrouper les résidents du quartier des Bourseaux pour assurer l'animation et l'amélioration de la vie de ce quartier ainsi que la défense de leurs intérêts matériels et moraux
1980	Noisiel	Amicale des copropriétaires de la résidence du Parc	Défendre les intérêts des copropriétaires et promouvoir tout ce qui peut améliorer la gestion et le cadre de vie
1980	Noisiel	Association nouvelle pour la défense des résidents de la Ferme du Buisson	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes questions concernant les problèmes de l'habitat et de l'urbanisme (défense du foyer, sécurité de la famille, santé, prix et prestations, équipements énergétiques, constructions); mettre en œuvre les conditions propres à créer et développer l'animation et favoriser les rencontres parmi les habitants;

			étudier et organiser toutes activités culturelles, de détente et de loisirs; créer des œuvres sociales; défendre l'environnement et les consommateurs; organiser des manifestations, bourses, concours, fêtes etc.
1980	Noisy le Grand	Amicale des résidents du Cormier	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme
1980	Torcy	Association pour la défense du vieux Torcy	Défense du cadre de vie
1980	Villiers sur Marne	Amicale des résidents de la cité ponceaux 1 et 2 (CNL)	Organiser la défense des locataires sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat ou de l'urbanisme : défense du foyer, sécurité de la famille, santé publique, prix des loyers et prestations, équipements énergétiques, mutations, échanges, construction d'hlm modernes ou d'immeubles de type économique, création d'œuvres sociales, terrains de jeux, fêtes, activités culturelles, artistiques, sportives, éducation populaire
1981	Bry sur Marne	Défense du parc du château de Bry sur Marne	Maintenance du caractère résidentiel d'habitations basses et individuelles du lotissement dénommé château de Bry
1981	Champs sur Marne	Association des copropriétaires de l'Orée du Bois	Défense des droits et intérêts collectifs des copropriétaires; amélioration de leur habitat, de leur environnement et animation de leur quartier
1981	Champs sur Marne	Association des locataires du Bois de Grâce	Défense des intérêts individuels et collectifs des locataires; amélioration de leur habitat et de leur environnement; animation du quartier

1981	Champs sur Marne	Association écologique de défense générale et de protection du site de Champs sur Marne	Sauvegarder le site et le caractère résidentiel de la commune
1981	Eragny sur Oise	Amicale des locataires des Dix Arpents roses et mauves	Organiser la défense des intérêts des locataires sur les problèmes de l'habitat et de l'urbanisme et de la création d'animations culturelles, artistiques et sportives
1981	Eragny sur Oise	Association de défense de l'environnement de la ville d'Eragny sur Oise et des bords de l'Oise	Protéger l'environnement des bords de l'Oise et de la ville d'Eragny sur Oise
1981	Eragny sur Oise	Comité de défense de l'environnement de la ville d'Eragny sur Oise	Protéger l'environnement des habitants d'Eragny
1981	Jouy le Moutier	Comité de défense et de loisirs des acquéreurs progécil des Eguerets	Défense des intérêts généraux et particuliers des propriétaires sur toutes les questions relatives aux problèmes de l'habitat et de l'urbanisme; encouragement et participation à la solidarité et à la bonne ambiance de l'îlot par l'organisation d'activités de loisirs
1981	Noisiel	Association de défense des Totems	Défendre les intérêts collectifs et individuels des locataires; protéger l'environnement de la cité; améliorer le cadre de vie de ceux-ci; pourvoir à l'organisation de loisirs

1981	Noisy le Grand	Amicale des locataires de la cité du Champy	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat
1981	Osny	comité de défense des riverains de la déviation de la RN14	Défense des intérêts des riverains de la déviation de la RN14
1981	Osny	Amicale des locataires de Terrasses de La Ravinière	Organiser la défense des intérêts des locataires sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme
1981	Torcy	Association de défense et de sauvegarde des copropriétaires des Terrasses de Maubuée et des parkings des Gradins de la Mogotte	Défense des droits et devoirs des copropriétaires vis-à-vis des tiers et sauvegarde de leur patrimoine acquis aux Terrasses de Maubuée et aux Gradins de la Mogotte
1981	Villiers sur Marne	Amicale des locataires 10,12,14, chemin des Boutareines, Villiers sur Marne	Défense des intérêts des locataires (problème de l'habitat ou de l'urbanisme, prix des loyers et prestations)
1982	Bry sur Marne	Amicale des locataires des Coudrais	Défense des locataires ou accessionnaires concernant l'habitat, la défense du foyer, prix des loyers et prestations, urbanisme, création d'œuvres sociales, terrain de jeux, activités culturelles, artistiques et sportives ainsi que susciter des liens d'amitié entre ses membres
1982	Cergy	Association de défense des	Défendre les intérêts individuels et collectifs des adhérents,

		locataires du chemin Dupuis	s'intéresser à toutes les questions (sociales, culturelles, de plein air) relatives à l'aménagement, à l'environnement du cadre de vie
1982	Cergy	Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés du Val d'Oise	Information, défense et étude de la consommation des salariés; mener toutes études dont elle pourrait être saisie ou dont elle se saisirait en matière de consommation et de cadre de vie; en assurer la diffusion auprès de ses adhérents; pourvoir à la documentation, l'information, la formation nécessaire à ceux-ci, pour la défense collective et individuelle de leurs intérêts dans ces domaines; elle a compétence pour représenter les organisations adhérentes ou adhérents individuels dans toutes les instances administratives ou autres, régionales ou départementales, traitant des questions de la consommation, du cadre de vie ou des problèmes y afférents
1982	Champs sur Marne	Association des locataires de l'Herbier	Défendre les intérêts collectifs ou individuels des locataires; protéger l'environnement de la cité; améliorer le cadre de vie de ceux-ci
1982	Champs sur Marne	Amicale le Bourvalais	Défense des intérêts communs et du cadre de vie
1982	Noisiel	Amicale des locataires de l'Allée des bois	Défendre les intérêts collectifs et individuels des locataires; protéger l'environnement de la cité; améliorer le cadre de vie; pourvoir à l'organisation de loisirs
1982	Noisy le Grand	Association de défense des copropriétaires de la résidence Grand Place et titulaires de droits de stationnement dans le parking h1 du quartier Pavé Neuf	Défense des biens communs, sauvegarde, conservation et amélioration d'ouvrages d'intérêt collectif et cadre de vie, défense des droits communs à chacun de ses membres; engager toutes actions en vue d'attribution privative d'aire de stationnement dans le parking h1

1982	Noisy le Grand	Amicale des locataires "mail victor jarra"	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme
1982	Osny	Osny avenir	Permettre à ses membres de se mieux connaître et de faire des études et propositions pour améliorer la qualité de la vie des habitants du canton d'Osny; porter à la connaissance des organes d'information et de la population du canton le rôle et le travail des membres d'Osny avenir; organiser entre les membres de l'association des rencontres sous diverses formes
1982	Vauréal	Demain	Instituer une équipe à l'écoute des aspirations des habitants, désireux de promouvoir toute action susceptible d'améliorer la qualité de la vie à Vauréal
1983	Cergy saint christophe	Association des locataires des Genottes	Défendre les droits des locataires; améliorer le cadre de vie
1983	Champs sur Marne	Association pour la défense et la protection de l'environnement naturel du quartier de la Garenne	
1983	Emerainville	Les Campagnardes	Défense des intérêts des propriétaires et copropriétaires des Campagnardes à Emerainville et sauvegarde de leur cadre de vie
1983	Emerainville	Association pour l'intérêt	Susciter l'intérêt de tous les habitants de la commune pour les décisions

		communal	qui ont une répercussion sur leur environnement et leur vie quotidienne
1983	Guermantes	Vivre à Guermantes	Agir pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie dans la région de Guermantes; promouvoir l'information, la participation et la concertation locale et régionale; organiser la défense des intérêts collectifs; contribuer à l'animation locale
1983	Lagny sur Marne	L'élan carnetinois	Favoriser les contacts entre les habitants; promouvoir l'animation culturelle et sportive; organiser des loisirs; protéger et mettre en valeur l'environnement du village; f aire mieux connaître le site exceptionnel de Carnetin
1983	Lagny sur Marne	Défense des terrains des Filasses	Sauvegarder le patrimoine écologique; sauvegarder les jardins qui représentent le bien-être physique des retraités
1983	Noisiel	Association luzardine du Logis vert	Défense des intérêts matériels et/ou moraux des résidents; amélioration du cadre de vie; animation de la résidence
1983	Noisy le Grand	Association des résidents Pablo Neruda	Défense des locataires; protection du cadre de vie; sécurité et défense des familles, et toutes questions se rapportant à la vie en communauté dans un immeuble en dehors de toutes idéologies politiques, religieuses ou philosophiques
1983	Noisy le Grand	Noisy le Grand – écologie	Protection et sensibilisation pour le cadre de vie et l'environnement

1983	Pontoise	Association des riverains de l'oise à Pontoise	Protection des bords de l'oise, à Pontoise, et de leur environnement
1983	Puiseux	Association libre de locataires du Chemin du Soleil "allo soleil"	Défendre et représenter les locataires du Chemin du Soleil; promouvoir la vie de la cité et l'habitat solaire
1983	Saint Ouen l'Aumône	Association pour la recherche et la sauvegarde du patrimoine de Saint Ouen l'Aumône	Recherche et conservation du passé de Saint Ouen l'Aumône
1983	Saint Ouen l'Aumône	Association des habitants du quartier de Maubuisson	Représenter les intérêts matériels et moraux de ses adhérents; * assurer l'expression et la représentation des habitants du quartier de Maubuisson
1983	Villiers sur Marne	Association amicale des propriétaires riverains de l'allée Gabrielle	Créer et entretenir entre lesdits riverains des relations amicales; concourir à la défense desdits riverains; étudier les problèmes d'intérêt général lié à la vie commune de l'allée; encourager dans la mesure du possible le respect et la tranquillité de chacun
1983	Villiers sur Marne	Villiers avenir	Etudier les problèmes de la vie locale afin de préserver le passé de Villiers sur Marne et étendre les relations avec d'autres communes de France et d'Europe

1984	Cergy	Association des résidents du 16, avenue du Martelet	améliorer le cadre de vie des résidents; défendre leurs intérêts; favoriser les rapports entre les résidents
1984	Cergy	Association des locataires des reinettes "adelor"	Améliorer les conditions de l'habitat, son environnement ainsi que la défense des intérêts des locataires
1984	Cergy	Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés de Cergy Pontoise, indecosa cgt section Cergy Pontoise	Information, défense et étude de la consommation des salariés; toutes études dont l'association pourrait être saisie, ou dont elle se saisirait, en matière de consommation et de cadre de vie
1984	Cergy	Le verger d'Ecancourt	Sauvegarder le verger d'Ecancourt; promouvoir et coordonner sa restauration et la mise en valeur de son patrimoine, le faire connaître et le faire vivre
1984	Cergy	Groupement inter-associatif de Cergy nord	Contribuer à l'éducation populaire; promouvoir des actions d'animation socioculturelles et sociales avec les habitants, les associations, les élus, les travailleurs sociaux
1984	Cergy Saint Christophe	Association des mains vertes de Cergy Saint Christophe	Promouvoir des activités de nature, rechercher, gérer et entretenir des jardins familiaux; favoriser l'entraide entre jardiniers; promouvoir la culture biologique et naturelle; promouvoir la décoration florale des espaces publics et privés du quartier; favoriser l'animation et permettre des liens entre jardiniers
1984	Champs sur	Association de défense des	Défendre les intérêts collectifs ou individuels des locataires;

	Marne	locataires de la résidence des Buissons	protéger l'environnement de la cité; améliorer le cadre de vie des locataires
1984	Champs sur Marne	comité du quartier parmentier canal de Champs sur Marne	Défendre les intérêts de ses membres, développer des service d'entraide entre voisins et organiser des rencontres amicales entre habitants du quartier
1984	Champs sur Marne	Association de défense des propriétaires du lotissement Les vignes de Bailly	Défense des intérêts collectifs ou individuels des propriétaires; protéger l'environnement de la cité
1984	Eragny sur Oise	Amicale des locataires des 1,3 et 5, rue de l'Ourcq	Organiser la défense des intérêts des locataires sur toutes les questions concernant les problèmes de l'habitat et de l'urbanisme
1984	Gouvernes	Association communale de restauration du patrimoine historique de Gouvernes	Sauvegarde et restauration de l'église et des lavoirs de Gouvernes, calvaire et autres bâtiments
1984	Lognes	Association et avenir de copropriétaires du domaine du Segrais	Défense des intérêts des copropriétaires; amélioration du cadre de vie collectif et culturel du domaine du Segrais
1984	Noisy le Grand	Amicale des locataires de l'immeuble George Sand	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes les questions concernant les problèmes de l'habitat et de l'urbanisme; favoriser les activités culturelles

1984	Noisy le Grand	Association de défense de l'environnement du quartier Grenouillère-Marnois	Défense de l'environnement et des intérêts des habitants du quartier Grenouillère Marnois
1984	Noisy le Grand	Amicale des résidents de la Noiseraie	Défense des intérêts des résidents sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme
1984	Noisy le Grand	Association noiséenne pour l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement	Intervenir sur toutes les questions de cadre de vie et d'environnement qui intéressent les noiséens; contribuer à la mise en œuvre d'une politique de l'environnement conciliant les besoins économiques et sociaux de notre temps et l'amélioration du cadre de vie et de travail
1984	Noisy le Grand	Association historique de Noisy le Grand d'autrefois	Mettre à jour le riche passé de notre ville et le faire connaître à tous; envisager à moyen terme de contribuer à la création d'un musée à Noisy le Grand
1984	Noisy le Grand	Noisy Grand'rue	Promotion et représentation auprès des collectivités locales, animation et évolution du centre de Noisy Grand'rue
1984	Saint Ouen l'Aumône	Association de sauvegarde du quartier Liesse-Colbert - rue de	Sauvegarder au quartier son caractère pavillonnaire et protéger l'environnement et la qualité de la vie;

		Paris	assister les propriétaires susceptibles d'être expropriés et les riverains, pour leur vue et environnement, dans l'intérêt général; favoriser toute action permettant de maintenir les caractéristiques du quartier
1984	Torcy	Association pour le développement des véhicules électriques et électroniques	Encourager la production d'énergies électrochimiques; favoriser la recherche pour améliorer et rationaliser l'emploi des hydrocarbures; intensifier le développement de véhicules non polluants à traction ou à propulsion électrique; organiser de compétitions nationales et internationales de véhicules électriques, des journées d'information et des stages de formation; créer et diffuser des bulletins de liaison et d'information; par humanité, chercher la défense des consommateurs, la qualité de la vie et de l'environnement
1984	Villiers sur Marne	Amicale des locataires du Puits-Mottet	Défendre les intérêts matériels et moraux des locataires; protéger leur cadre de vie; contribuer à l'animation socio-culturelle du quartier
1984	Villiers sur Marne	Association de défense de l'environnement des riverains des Nangues à Villiers sur Marne	Protection de l'environnement des riverains de Nangues
1985	Cergy	Art de bâtir	Promouvoir, coordonner, aider la participation des futures utilisateurs à la conception et à la réalisation de leur habitation
1985	Champs sur Marne	Association des locataires de la Porte du Lac	Défendre tous les intérêts des locataires ; défense de l'environnement et animation culturelle du quartier
1985	Champs sur	Association pour la défense du site	Défense du site de champs centre pour lui garder son caractère pittoresque de bourg ancien,

	Marne	de Champs centre	de petit village adossé à son château; préserver son environnement naturel et traditionnel; formuler toutes recommandations sur sa rénovation et sa réhabilitation; développer des services d'entraide entre voisins; participer à l'animation du village; étudier et s'intéresser à toutes les questions relatives aux conditions d'habitation, d'urbanisme et d'hygiène et mener toute action nécessaire à leur réalisation
1985	Jouy le Moutier	Défense et loisirs des Vaux Moraux	Défendre les locataires des Vaux Moraux ; créer une vie associative tout en facilitant une meilleure intégration des nouveaux locataires
1985	Lagny sur Marne	Protection et sauvegarde de l'environnement de Lagny le haut	Protéger et sauvegarder l'environnement et la qualité de vie des habitants du Moulin à vent et par extension de Lagny le haut
1985	Noisy le Grand	Association de défense de l'environnement des rues Leclere et du caprice	Défense de l'environnement à Noisy le Grand
1985	Noisy le Grand	Le vieux Noisy	Rechercher et découvrir le passé historique de Noisy le Grand
1985	Torcy	Association des locataires du Val Maubué	Regrouper les locataires en vue de définir leurs intérêts matériels et moraux et créer des relations humaines au sein du quartier

1985	Vauréal	Association des Copeaux	Promouvoir la prise en charge de la vie de quartier des Longues Terres, les Toupets, à Vauréal par les habitants eux-mêmes (animation, entraide, amélioration de la qualité de la vie)
1985	Villiers sur Marne	Amicale des résidents de NCA Villiers	Sauvegarder les intérêts des résidents; le patrimoine foncier et sa gestion, le cadre de vie et l'environnement
1986	Vauréal	L'ortie	Protection, amélioration et conservation de l'environnement de Vauréal ; promotion de sa vie culturelle et artistique
1986	Villiers sur Marne	Laser : liberté, avenir, sécurité, économie, réalisme	Etude, intervention, aide et diffusion des problèmes économiques, sociaux, d'environnement et de sécurité que pose le développement et l'aménagement des villes du Val de Marne
1987	Champs sur Marne	Association du quartier Lizard Picasso	Défense des intérêts collectifs par l'expression des besoins, l'information des habitants et l'intervention auprès des autorités, l'entraide et le dialogue, l'animation sportive, culturelle et sociale du quartier
1987	Champs sur Marne	Association des locataires de France Habitation	Regrouper sur le plan local les locataires de toutes catégories en vue de défendre leurs intérêts matériels et moraux ; améliorer le cadre de vie par des activités d'animation et de loisirs sous toutes ses formes
1987	Croissy Beaubourg	Comité de défense de Croissy Beaubourg	Défendre l'environnement de Croissy Beaubourg et la tranquillité de ses habitants

1987	Lognes	Amicale des locataires du Segrais	Regrouper les locataires en vue de défendre leurs intérêts matériels et moraux tant à l'amiable que par voie de justice si nécessaire, prendre toutes initiatives propres à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie des locataires, pourvoir à l'organisation de loisirs
1987	Torcy	Association pour l'éducation permanente à l'environnement et au patrimoine	Assurer par des projets et des actions une protection et la sauvegarde de la nature et du patrimoine
1987	Vauréal	Défense de Vauréal, site et village pittoresque du DV-SVP	Mise en valeur du patrimoine architectural, son urbanisme historique du Vexin français, patrimoine inestimable en ville nouvelle à préserver
1987	Vauréal	Amicale du Clos Bernard	Vie et animation du quartier, défense des intérêts des adhérents, aide et conseils vers l'Association syndicale des copropriétaires
1987	Villiers sur Marne	Villiers d'hier et de demain	Recenser, conserver, réhabiliter, mettre en valeur et défendre les richesses bâties et naturelles ou archéologiques de Villiers sur Marne au regard du type briard de son caractère original et pittoresque
1988	Lagny sur Marne	Entente Lagny action nouvelle	Réunir les latignaciens désireux d'œuvrer pour la pérennité de la ville de Lagny sur Marne dans le respect de son identité propre et le maintien de son caractère spécifique

1988	Lognes	Association Camille de locataires AEDIFICAT : ACCA	Défense des droits des locataires, animation de quartier
1988	Noisy le Grand	Comité du lotissement du Moulin à vent	Entretenir des relations amicales entre ses membres et faire le trait d'union avec la municipalité et les différents organismes afin d'étudier les problèmes du quartier et de son animation
1988	Saint Ouen l'Aumône	Comité de défense des communes riveraines de la RN184	Sauvegarder, préserver et améliorer l'environnement, le cadre et la finalité de la vie des riverains de la RN184
1989	Bailly Romainvilliers	Bailly Romainvilliers demain	Association de réflexion et d'initiatives locales : réfléchir aux problèmes de la commune, proposer au conseil municipal de grandes orientations, dynamiser la vie civique et sociale au sein de la commune, et, plus généralement, œuvrer dans l'intérêt de la commune de Bailly Romainvilliers
1989	Bry sur Marne	Association pour la sauvegarde de Bry sur Marne	Assurer le respect du caractère de Bry sur Marne par la sauvegarde des espaces verts et la protection du tissu pavillonnaire
1989	Cergy le haut	fédération des associations de Cergy le haut	Amélioration et défense du cadre de vie de ses membres, défense des intérêts collectifs de ses membres vis-à-vis des collectivités locales et de l'administration

1989	Cergy saint christophe	Les amis de La Tour	Promouvoir une dynamique de quartier autour du site de l'Axe Majeur de Cergy Pontoise qui passe par la défense des intérêts des riverains de l'Axe Majeur contre toutes nuisances ou dégradations du site ; collaboration à l'organisation du calendrier des animations et à la poursuite de l'aménagement du site ; organisation d'animations proposées par ses membres
1989	Cergy village	Association pour la sauvegarde du village	Défense de l'identité, de l'authenticité et du caractère rural du village de Cergy ; protection des espaces verts et des terres cultivables; respect de la propriété
1989	Champs sur Marne	Champs demain	Développer la solidarité entre tous les habitants de Champs sur Marne, défendre leurs intérêts matériels et moraux, favoriser les activités culturelles, récréatives et sportives de ses membres et stimuler des réflexions sur le développement de la commune de Champs sur Marne
1989	Champs sur Marne	Ecologie champs	Rassembler au-delà des appartenances politiques ou philosophiques ou religieuses les personnes qui par leur adhésion aux présents statuts, souhaitent respecter l'environnement de Champs sur Marne
1989	Coupvray	Coupvray demain	Réflexions et initiatives pour le développement harmonieux de la commune et de la vie locale
1989	Emerainville	Emerainville Malnoue 77	Promouvoir les échanges d'informations entre les représentants d'EM 77 élus au conseil municipal d'Emerainville et tous les citoyens concernés par la concertation, la jeunesse, le cadre de vie

1989	Jouy le Moutier	Pour faire gagner Jouy	Concourir par la réflexion de ses membres à la définition des meilleures perspectives possibles pour le développement harmonieux de Jouy et du mieux être de ses habitants
1989	Jouy le Moutier	Association de défense de l'environnement et de la qualité de la vie de Vincourt et de Glatigny	Défense de l'environnement des hameaux de Vincourt et de Glatigny vis-à-vis de toute urbanisation des terrains alentours ou des hameaux proprements dits, réalisée au coup par coup ou qui ne soit pas effectivement et préalablement concernée avec l'association
1989	Jouy le Moutier	Association des Vaux Moraux	Défense des intérêts des adhérents, animation du lotissement, entraide sociale
1989	Lagny sur Marne	Decibels 34	Obtention de la construction d'un mur antibruit le long de la déviation de la RN 34, à Lagny sur Marne, sauvegarde de l'environnement et de la qualité de vie des riverains
1989	Lognes	Sauvegarde de l'environnement et des richesses (culturelles) du val maubuée et de ses environs (SERVAL)	Sauvegarder l'environnement, les richesses patrimoniales du Val Maubuée par toutes opérations permettant d'arriver à ces fins
1989	Menucourt	Pour l'unité et l'action démocratique à Menucourt	Rassembler tous les Menucourtais qui souhaitent apporter leur contribution à l'amélioration de la qualité et des conditions de la vie locale, recherchant l'amitié des habitants par l'action démocratique, en toute indépendance des organismes politiques, philosophiques ou religieux
1989	Noisy le Grand	Amicale des locataires "40 rue Saint Denis"	Défense de l'habitat et de l'urbanisme, fêtes, activités culturelles, sportives, éducation populaire

1989	Noisy le Grand	Association intercommunale pour la protection de l'environnement des riverains de la voie de liaison RN 34	Sauvegarde de l'environnement des riverains de la future liaison routière RN 34
1989	Pontoise	Association l'Hermitage-Pissarro	Développement, dans l'intérêt général, de la participation des habitants à l'aménagement et à la protection de l'environnement de l'Hermitage et ses environs et des espaces attenants susceptibles d'en modifier le cadre
1989	Torcy	Marne environnement	Protection de l'environnement et valorisation du patrimoine écologique et culturel de la vallée de la Marne
1989	Vauréal	Allez-y à vélo	Promotion du vélo comme alternative à l'automobile dans les déplacements quotidiens en ville nouvelle de Cergy Pontoise
1989	Villiers sur Marne	Amicale des Nangues	Organiser la défense des intérêts des locataires sur toutes les questions concernant les problèmes de l'habitat ou de l'urbanisme
1989	Villiers sur Marne	Amicale des résidents de la villa Marie-Louise	Regrouper les résidents de la villa Marie Louise pour défendre les intérêts matériels et moraux tant à l'amiable que par voie de justice, animer et organiser des activités pour resserrer les liens

1990	Cergy le haut	Association des résidents du Hazay	Défense et représentativité des consommateurs en général et des problèmes liés au cadre de vie en particulier (logement, environnement, urbanisme, équipement collectif, animations de quartiers)
1990	Cergy le haut	Mieux vivre à Cergy le haut	Informier tous ceux qui sont concernés par la construction de Cergy le haut, relayer et faire valoir le point de vue des habitants du quartier de Cergy le haut auprès de toutes les instances partie prenante au développement de la ville
1990	Cergy saint christophe	Objectif environnement	Impulsion d'actions à caractère écologique dans la ville nouvelle afin de bien vivre dans un environnement de qualité
1990	Courdimanche	Association pour la protection du cadre de vie des habitants de Courdimanche	Préserver les intérêts des habitants de Courdimanche des conditions actuelles et futures d'habitation, de vie, de circulation et de tout autre élément susceptible d'influer sur le cadre de vie des habitants de Courdimanche
1990	Emerainville	Association des résidents du bois Emery	Regrouper tous les habitants du quartier pour mettre tous les moyens en œuvre pour réussir une cohabitation harmonieuse entre tous, être le moteur du projet de quartier et un interlocuteur privilégié et représentatif du quartier face aux différentes instances
1990	Lagny sur Marne	Transport ouvert à la participation, l'écologie et la liberté de s'associer (topela)	Développer le transport par voiture partagée, promouvoir le transport optimum des particuliers ou TOP comme mode de transport
1990	Lagny sur Marne	Association contre les projets de	Promouvoir toutes actions ou démarches susceptibles d'aboutir

		prolongement de la déviation de Lagny - RN 34	à l'abandon des projets de prolongement de la déviation de Lagny RN 34
1990	Noisiel	Vieux Noisiel	Etre à l'écouter des habitants, servir d'interlocuteur auprès de toute personne ou tout organisme public ou privé auprès de qui il lui semblera opportun d'intervenir, notamment en matière architecturale, administrative et financière
1990	Noisiel	Cercle des résidents unis de Noisiel château	Rencontre entre les habitants de la résidence Noisiel Château à travers différentes activités à caractère culturel, éducatif ou sportif
1990	Noisy le Grand	Résidence Grand Place	Défendre les intérêts des résidents sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat et de l'urbanisme
1990	Noisy le Grand	Mieux vivre aux Richardets	Lieu de rencontre, de réflexion et d'action afin de promouvoir la qualité de la vie aux Richardets ; resserrer les liens entre les habitants
1990	Noisy le Grand	Association des locataires de Villeflix	Organiser la défense des intérêts des résidents sur toutes les questions concernant le problème de l'habitat, de l'urbanisme et du cadre de vie
1990	Noisy le Grand	Voie privée du Caprice	Préserver le stationnement privé sur chaque parcelle de terrain des propriétaires, tout en respectant la libre circulation; sauvegarder la rue du Caprice en impasse;

			conserver le caractère privé de la rue du caprice
1990	Torcy	Amicale Marcel Paul	Défendre les intérêts matériels et moraux; améliorer les conditions de l'habitat; créer une vie sociale et culturelle dans notre quartier
1990	Torcy	Comité pour la sauvegarde et le développement du quartier de l'Arche Guedon	Oeuvrer pour le maintien du cinéma de l'Arche Guedon, la réhabilitation de la maison du temps libre, la sauvegarde et le développement de la vie du quartier de l'Arche Guédon
1991	Cergy le haut	Le Bontemps pour tous	Défendre les locataires et les intérêts des habitants, l'animation du quartier, création d'activités, promouvoir les rencontres socioculturelles et sportives
1991	Cergy préfecture	Association des locataires des justices brune et verte (locajus)	Amélioration du cadre de vie communautaire des habitants et lutte contre l'insécurité
1991	Cergy préfecture	Association des riverains des rues de Pontoise et de Vauréal à Cergy	Amélioration et défense de notre cadre de vie; promotion de toute action visant à améliorer la sécurité et la qualité de la vie des riverains et notamment tout aménagement susceptible de réduire le nombre et la vitesse des véhicules circulant sur nos deux rues
1991	Champs sur Marne	Amis des domaines de Champs et Jossigny	Contribuer à la protection du patrimoine constitué par les domaines de Champs et Jossigny; contribuer au rayonnement de ce patrimoine; favoriser la vie culturelle des deux châteaux et valoriser leurs jardins

1991	Champs sur Marne	Association pour la défense de l'habitat de l'allée Claude Bernard	Développer la solidarité entre tous les habitants de l'allée Claude Bernard et ses environs, défendre leurs intérêts matériels et moraux, favoriser les activités culturelles, récréatives et sportives de ses membres et stimuler des réflexions sur le développement et l'entretien de l'allée Claude Bernard et de ses environs
1991	Emerainville	Vivre mieux à Emerainville Malnoue	Etre un lieu de rencontre, de réflexion et d'action afin de promouvoir la qualité de la vie à Emerainville Malnoue et de resserrer les liens entre les habitants
1991	Noisy le Grand	L'entente du Pavé Neuf	Organiser des actions d'animation en direction des habitants du quartier du Pavé Neuf, * et ce dans le but de favoriser le dialogue et les échanges au niveau sportif, culturel et social
1991	Pontoise	Association du quartier de la Harengerie	Défendre la population concernée par la zac de la Harengerie, garantir la sauvegarde des vieux quartiers de Pontoise et maintenir la qualité de vie au sein de la communauté
1991	Pontoise	Bessans demain	Préserver le site de Bessans (parc de la Vanoise)
1992	Cergy saint christophe	Association des jardins familiaux des côteaux de Cergy	Mettre à la disposition des familles résidant à Cergy Saint Christophe et Cergy le haut des parcelles pour favoriser ou développer le jardinage

1992	Champs sur Marne	Association des locataires des Deux Parcs	Favoriser et améliorer la vie collective des résidents du groupe OPHLM des Deux Parcs
1992	Emerainville	Association pour le renouveau d'Emerainville Malnoue	Consulter, proposer et fédérer autour d'un projet commun toutes les personnes intéressées par l'avenir de notre ville sur le plan communal et intercommunal
1992	Lognes	Protégeons Lognes et le Val Maubuée	Protéger, conserver et améliorer le cadre de vie à Lognes et dans ses environs, et notamment mettre en œuvre tous les moyens licites et légaux permettant d'empêcher le stationnement des caravanes, des camping-cars ou assimilés hors des endroits réservés à cet effet
1992	Magny le Hongre	Association de sauvegarde de l'ancien Magny	Préserver la qualité de vie et l'environnement des habitants de l'ancien Magny et défendre ceux-ci contre les pollutions et nuisances de toute nature; l'association a vocation de traiter les problèmes d'urbanisme et de cadre de vie immobilier
1992	Port Cergy	Association de Port Cergy	Faire progresser l'image et la spécificité de port Cergy, améliorer la qualité de vie et la convivialité dans le quartier représenter l'ensemble des résidents auprès des autorités publique et du constructeur
1992	Villiers sur Marne	Espace Lamartine	Assurer à ses adhérents la défense de leurs intérêts de droit, économiques, culturels, de sécurité et d'environnement;
1993	Bussy Saint Georges	Association bussy vignoble	Défense, protection entretien, valorisation du lieudit Le Vignoble pour le bien de tous

1993	Bussy Saint Georges	Vivre bien à bussy	Organiser un comité de vigilance et de défense des intérêts et de l'environnement des habitants de Bussy Saint Georges
1993	Cergy	objectif 95 - Cergy autrement	Favoriser le développement harmonieux et humain de la ville de Cergy en tant que telle et intégrée dans son environnement (ville nouvelle, départemental, régional); utiliser tous moyens appropriés pour y parvenir et notamment des moyens d'action politiques, culturels, éducatifs
1993	Emerainville	Association de défense du cadre de vie d'Emerainville	Défendre et promouvoir le cadre de vie d'Emerainville
1993	Noisy le Grand	Association des locataires de la résidence de la Butte verte	Amélioration du cadre de vie et activités pour les adolescents
1993	Noisy le Grand	Noisy demain – héritage et progrès	Toutes actions et activités concourant à l'amélioration des conditions de vie et du cadre de vie de Noisy le Grand
1993	Pontoise	Association des riverains de la rue Pierre Lavoye pour la protection du patrimoine, de l'environnement	Défendre et participer à toute action concernant la protection du patrimoine ou l'amélioration de l'environnement de la rue Pierre Lavoye; veiller à la sécurité des biens et des personnes de ladite rue

		et du cadre de vie	
1993	Saint Ouen l'Aumône	Association des résidents de l'impasse du Clos du Roi	Améliorer le cadre et la qualité de vie dans la sente et l'impasse du Clos du Roi
1994	Bussy Saint Georges	Bussy actions environnement	Actions et communications avec les buxangeorgiens(es) pour la protection du cadre de vie et pour la défense des habitants de Bussy contre les nuisances liées aux infrastructures intérieures et extérieures à la commune
1994	Cergy saint christophe	CCC promotion	Mise en valeur de l'environnement; développement de la solidarité et de l'entraide entre les habitants des Cottages de Saint Christophe
1994	Cergy saint christophe	Association Belle Epine, Verger, Surprise	Promouvoir et mettre en place toute action favorisant le développement du quartier et, en particulier, sur proposition du conseil de quartier, les trois zones géographiques : la Belle Epine, le Verger, la Surprise
1994	Noisy le Grand	Patrimoine fluvial	Défense de l'habitat fluvial; sauvegarde de l'environnement et mise en valeur du patrimoine fluvial
1995	Chanteloup en Brie	Le réveil de Chanteloup en Brie	Promouvoir et organiser des actions d'intérêt collectif à Chanteloup en Brie ; sauvegarder le caractère rural et traditionnel du village

1995	Jouy le Moutier	Association des locataires des Eguerets	Défendre et participer à l'animation; améliorer le cadre de vie des locataires de l'allée des Eguerêts et de la rue des Grès ayant le même bailleur
1995	Lagny sur Marne	Association Clos des Vignes environnement – défense enfants	Défense de l'environnement, lutte contre toutes les nuisances et pollutions; l'association veillera à la mise en place de règles de sécurité pour la protection des enfants du quartier Clos des Vignes; elle préservera l'harmonie générale du lotissement rue Lenôtre
1995	Lagny sur Marne	Association de défense de l'environnement du cadre de vie du secteur Etoisis et Quincangrogne à Lagny	Sauvegarde de l'environnement et du cadre de vie du secteur chemins des Etoisis et de Quincangrogne à Lagny; lutte contre les nuisances liées à la création par la mairie de Lagny du "lotissement industriel du chemin des Etoisis"; lutte pour le respect de la réglementation légale pour prévenir tout risque de catastrophe naturelle, et en particulier ceux liés aux zones classées inondables
1995	Noisy le Grand	Association des résidents du parc de Villeflix	Protéger le périmètre du parc de Villeflix contre toute action pouvant modifier son aspect arborescent actuel, et obtenir pour cette zone exceptionnelle en Seine Saint Denis le titre de "site classé"
1995	Osny	Association des riverains des Pâtis d'Osny	Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la rue des Pâtis, à Osny

1995	Osny	Osny Lameth environnement Association des riverains du quartier Lameth à Osny	Défendre l'intégrité et la qualité de l'environnement de la commune d'Osny et, en particulier, préserver le site protégé du quartier de la Colonne Lameth
1995	Pontoise	Forum	Défense et amélioration de la qualité de la vie des personnes habitant ou séjournant dans le centre de Pontoise
1995	Pontoise	Vivre à Pontoise	Défense et amélioration de la qualité de la vie des personnes habitant ou séjournant dans le centre de Pontoise
1995	Pontoise	Association des habitants du quartier de la Citadelle Cordeliers	Représenter et promouvoir les intérêts de ses adhérents et en particulier contribuer à la défense et à l'amélioration de l'environnement, du cadre de vie et du patrimoine; promouvoir toutes activités sociales, culturelles et sportives et nouer un dialogue avec tous les partenaires et notamment les associations des autres quartiers de Pontoise
1995	Saint Ouen l'Aumône	Bien chez nous à Saint Ouen l'Aumône	Valorisation et défense par tous les moyens légaux de la qualité de la vie à Saint Ouen l'Aumône et, par extension, dans le département du Val-d'Oise et dans la région d'Ile de France
1995	Torcy	Mare aux Marchais	Défendre ce quartier pavillonnaire, protéger l'environnement, respecter les droits et les intérêts des particuliers face à des projets irrecevables

1996	Champs sur Marne	Action et avenir Champs sur Marne – Emerainville	Susciter l'intérêt de tous les habitants du canton de Champs sur Marne et Emerainville pour les décisions qui ont une répercussion sur leur environnement et leur vie quotidienne
1996	Lagny sur Marne	Bien vivre dans les hauts de Lagny	Unir les habitants des hauts de Lagny soucieux de préserver et d'améliorer la qualité de vie dans leur quartier, dans les domaines de l'animation, de l'aménagement des espaces extérieurs et de la sécurité; elle se veut l'interlocutrice privilégiée de la mairie et des autres instances administratives compétentes dans ces domaines
1996	Puiseux	Ensemble pour Puiseux	Réunir les puiséennes et les puiséens qui, tout en défendant le patrimoine de Puiseux en France, veulent agir pour le développement, la qualité du cadre de vie, l'animation de la commune et promouvoir une démocratie locale fondée sur la tolérance, l'indépendance d'esprit, la concertation, la participation et la défense des valeurs collectives
1996	Saint Thibault des Vignes	La colline de Saint Thibault	Promouvoir les intérêts communs des habitants permanents du quartier de la Butte des Glases dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité des personnes ; agir pour la valorisation du quartier ; s'opposer aux actions qui vont à l'encontre des précédents objectifs
1997	Cergy le haut	Bien vivre à Cergy le haut	Rassembler et sensibiliser les résidents, commerçants et toutes personnes fréquentant Cergy le haut à la nécessité d'une démarche constructive pour le cadre de vie du quartier, établir et maintenir des liens de solidarité et de bon voisinage, une action de concertation entre le quartier et les organismes chargés de la gestion; faire prendre conscience que la conservation et l'animation du quartier dépendent de ceux qui y vivent
1997	Cergy préfecture	Association des habitants des	Etre un lien permanent entre ses adhérents;

		Larris Maradas Palette Bocages	représenter et promouvoir les intérêts des habitants; amélioration de l'environnement, du cadre de vie et du patrimoine du quartier; nouer un dialogue avec tous les partenaires ; participer directement et activement à la vie locale
1997	Osny	Association des onyssois du versant nord	Protection et mise en valeur de l'environnement naturel et culturel, protection et promotion de la qualité de la vie en œuvrant notamment pour le respect du droit et de la loi dans ces domaines
1997	Pontoise	Association des habitants du quartier de la justice Saint Jean	Etre un lien permanent entre ses adhérents ; représenter les intérêts des habitants du quartier ; contribuer à la défense de l'environnement, du cadre de vie et du patrimoine du quartier et des alentours ; participer à la vie locale par toutes activités sociales, culturelles et sportives
1997	Saint Ouen l'Aumône	Association pour la sauvegarde du centre ville et des quartiers du bord de l'oise de Saint Ouen l'Aumône	Protection et préservation du site, de l'environnement, de la qualité de vie Engager une réflexion sur les perspectives de développement de la commune, de son rôle dans la ville nouvelle;
1998	Courdimanche	Pour Courdimanche	agir pour la sauvegarde et l'amélioration du cadre de vie, dans la commune de Courdimanche et de ses environs; agir pour la démocratie locale, la solidarité, la protection de l'environnement, informer les habitants de Courdimanche sur le fonctionnement de la cité, de la ville nouvelle, du département et de la région; organiser et participer aux manifestations et à des actions locales
1998	Emerainville	Association des quartiers de la place du 8 mai 1945	Entreprendre toutes actions tendant à l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de la place du 8 mai 1945 ; promouvoir les rencontres entre ceux-ci à Emerainville

1998	Emerainville	Association des quartiers des Milles et une Nuits	Entreprendre toutes actions tendant à l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers des Mille et une Nuits; promouvoir les rencontres entre ceux-ci à Emerainville
1998	Guermantes	Les riverains de la RD 217 bis	Concevoir, organiser et réaliser toutes actions relatives à la préservation, l'amélioration et l'aménagement de l'environnement et du cadre de vie Mener des actions pour la défense de notre qualité de vie et sauvegarde du bois de Lognes;
1998	Lognes	Ensemble contre le bruit	débattre, documenter, informer; agir pour la défense de notre environnement; représenter ses adhérents auprès des administrations et des élus
1998	Noisy le Grand	Noisy le Grand génération 2000	Concevoir, étudier et estimer les grands projets sur la ville de Noisy le Grand : urbanisme, environnement, libre circulation des personnes, problèmes sociaux, éducation, culture, association et implication des principes culturels
1998	Villiers sur Marne	Association des résidents du quartier du Château	Protéger l'environnement et la qualité de la vie des habitants du quartier du Château et limitrophes
1998	Villiers sur Marne	Association pour la défense des intérêts des propriétaires riverains du lotissement du Vieux Cèdre	Veiller au respect de l'environnement et à la tranquillité des riverains
1999	Cergy	Bien vivre au Bontemps	Améliorer le cadre de vie et l'environnement; promouvoir et développer les commerces et activités commerciales; être force de proposition en direction des pouvoirs publics; travailler en partenariat a

			l'ensemble des associations locales
1999	Emerainville	Reu-cit (réunir dans la cité)	Evaluer les besoins et priorités pour le développement de la ville et de son environnement; s'engager dans la vie démocratique communale en suscitant ou en soutenant à des fonctions électives des candidats porteurs de valeurs dans lesquelles se reconnaît l'association
1999	Lagny sur Marne	Comité de défense des riverains de la RN34	Regrouper les riverains de la déviation RN34 afin de protéger leur environnement suite aux nuisances (bruit-pollution) qui vont être amenées par cette dernière
1999	Menucourt	Initiatives, débats, échanges et solidarité (idees)	Réunir tous ceux qui, tout en défendant le patrimoine culturel, artistique, architectural et l'environnement du canton de l'Hautil, souhaitent promouvoir et développer une démocratie locale fondée sur l'égalité des chances, la solidarité, le refus de l'exclusion, la lutte contre la xénophobie, la défense de la laïcité et des valeurs collectives.
1999	Noisy le Grand	Amicale du locataires du Clos des Noyers	Représenter auprès des divers organismes et institutions l'information, la défense des intérêts des locataires sur toutes les questions d'habitat, d'environnement et de sécurité du quartier
1999	Osny	Comité de défense et d'administration des résidents d'Osny ouest	Assurer la défense et représentation des résidents; agir pour la protection et l'amélioration de l'environnement; promouvoir et réaliser les animations sociales et culturelles; assurer un véritable droit décent à l'habitat pour tous; agir en justice pour défendre et représenter ses membres
2000	Cergy	La rue pour tous	amélioration du cadre de vie des habitants du Val d'Oise, en particulier de ceux de l'agglomération de Cergy-Pontoise;

			imaginer et crédibiliser, auprès des décideurs comme des habitants, des solutions de rechange au "tout automobile", afin de diminuer les nuisances qui y sont liées et promouvoir la réalisation de dispositifs permettant de diversifier en toute sécurité les mode de circulation
			Sensibiliser la communauté par des actions préventives sur le respect de l'environnement et l'amener à entreprendre des activités collectives et conviviales,
2000	Cergy le haut	Expression culture nat' par les habitants de l'asl du moulin à vent	avoriser un meilleur échange entre enfants et adultes, permettre une prise de conscience du mélange des cultures afin de découvrir des coutumes et traditions différentes et favoriser les échange inter ethniques à travers des participations aux manifestations sportives et culturelles
	Cergy préfecture	Association indépendante des habitants du quartier des Trois Fontaines	Préserver le cadre de vie du quartier de Cergy des Trois Fontaines et son environnement; veiller au respect de l'ensemble des règles d'urbanisme applicables aux constructions de ce quartier
2000			
	Champs sur Marne	La vague	Sensibiliser l'opinion publique aux problèmes d'environnement
2000			
	Bailly Romainvilliers	Association d'idées	Promouvoir et développer le cadre de vie à Bailly-Romainvilliers
2001			
	Bussy Saint Georges	Association des Côteaux de la Brosse	Renaissance, développement, exploitation de la ligne du Val de la Brosse.
2001			

2001	Eragny sur Oise	Les amis du Grillon	Participer ou promouvoir toute action d'animation du quartier; développer ou soutenir toute action conviviale entre les résidents du quartier; protéger, défendre, embellir l'environnement du quartier; établir des liaisons avec les autorités locales pour toute action susceptible d'améliorer le quotidien des résidents
2001	Lagny sur Marne	Association du quartier Jeanne d'Arc de Lagny sur Marne	Préserver l'environnement , la santé et la sécurité des habitants de ce quartier
2001	Noisy le Grand	Association de défense des intérêts des habitants des Richardets	Assurer le bien-être du quartier des Richardets, en assurer la défense et la protection pour l'environnement, y éviter toutes implantations, tout projet ou toute manifestation apportant quelque nuisance que ce soit et y prévoir dans l'avenir quelques aménagements pour les enfants et les adolescents
2001	Noisy le Grand	Noisy le Grand écologie, environnement	Constituer un groupe de veille et d'action auprès des élus de l'Etat, région, département, commune, pour une politique locale respectueuse de l'environnement; alerter les citoyens de Noisy le Grand sur tous problèmes, actes ou aménagements susceptibles de porter atteinte au cadre de vie et à l'environnement; mettre en place et gérer un site internet d'informations
2001	Pontoise	A même la ville	Assurer l'étude et le développement des processus de conception et de représentation participant à la qualité du cadre de vie et de l'environnement dans l'ensemble de leurs aspects transversaux (culturels, sociaux et économiques),

destinés à faire appel à la participation des habitants pour le développement durable.

2001	Puiseux	Vivre à Puiseux	Association d'information et groupement d'intérêts collectifs ayant pour but de préserver la qualité de vie et de l'environnement et de développer des actions culturelles à Puiseux en France
2002	Cergy	Le hameau de Gency	Développement de la convivialité des habitants du Hameau, développement d'activités communes ainsi que la préservation de l'environnement du quartier
2002	Champs sur Marne	Comité d'aide aux locataires des Hexagones du Bois de Grâce	Défense des intérêts des locataires des îlots du 3, bvd de Nesles, du 2, 4, allée des Taillis et du 1,2,3,4,5,6, allée de la Tour à Champs sur Marne pour tout ce qui concerne l'habitat en général, l'urbanisme, l'environnement, tout ce qui en découle et ayant trait à l'animation du quartier; notre comité suit les orientations retenues par notre bailleur, qui consistent à la mise en place d'un programme varié, qui comprend : des démolitions, des réhabilitations, des reconstructions. Nous aiderons tous les locataires concernés par ce programme
2002	Champs sur Marne	Association climaes – val maubuée (culture –loisirs-information-motivation-action-envrionnement-soutien)	Développer la solidarité entre tous les habitants des communes du Val Maubuée; défendre leurs intérêts matériels et moraux; favoriser les activités culturelles, récréatives et sportives de ses membres; stimuler des réflexions sur le développement des communes du Val Maubuée; défendre son environnement, veiller à son extension et à son entretien
2002	Montévrain	A venir Montevrain	Préserver et promouvoir par tous les moyens la qualité de vie à Montévrain, des bords de Marne au Val d'Europe; animer un observatoire de la vie communale et intercommunale;

			donner de l'impulsion à la vie démocratique de Montévrain
2002	Noisy le Grand	Noisy environnement sécurité routière –circulation- transports	Promouvoir un environnement à dimension humaine; améliorer la sécurité routière ainsi que la circulation, perfectionner les transports en commun (exemple : voies réservées au bus)
2002	Villiers sur Marne	Mieux vivre au quotidien	Aide, conseil et assistance des habitants du quartier des Hautes Noues ; organisation et participation aux actions d'amélioration du cadre de vie
2003	Bussy Saint Georges	Association du Clos du Verger	Aider, promouvoir et organiser les actions visant à la préservation ou à l'amélioration de la qualité de la vie dans le quartier du lotissement du clos du verger, à Bussy Saint Georges ; l'association peut utiliser tous les modes d'action, autorisés par la loi, utiles à la réalisation de sa mission
2003	Eragny sur Oise	Association de défense des habitants du Bois	Défendre les intérêts des quartiers situés autour et auprès du carrefour de la rue de Pierrelaye et du chemin des Beaux-Vents (bois 1 et 2, bois aux Platanes, les Villageoises, rue de Pierrelaye); défendre l'environnement, espaces vers des différentes nuisances (bruits, détérioration, pollution, constructions abusives, manque de sécurité) et la qualité de vie de ce quartier
2003	Montévrain	Association pour la protection de l'environnement des Gâteaux	Protection de l'environnement des sites naturels sis à Montévrain, secteur dit des Gâteaux
2003	Noisy le Grand	Mieux vivre au centre ville de Noisy le Grand	Contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des noiséens au centre-ville de Noisy le Grand ; promouvoir la qualité des espaces publics, de l'environnement,

			des commerces et des services ; organiser des réunions et des manifestations
2003	Pontoise	Association du quartier de la rue Fontaine	Amélioration du cadre de vie, de l'échange culturel et social, de l'habitat, de la relation entre bailleur et locataires et préoccupation des problèmes d'environnement.
2003	Saint Ouen l'Aumône	Collectif Pont Petit Epluches	Protection et préservation du site, de l'environnement, de la qualité de vie ; représenter les habitants du quartier Pont-Petit et du quartier d'Epluches à Saint Ouen l'Aumône auprès des pouvoirs publics

II. CARACTÉRISTIQUES DES HABITANTS INTERVIEWÉS

1. A Champs-sur-Marne

Mme C. (1)

Arrivée: 1984

Age: 52 ans

Profession: arrêt maladie

Situation matrimoniale: mariée, 2 enfants, le dernier a 9 ans

Mr F. (2)

Arrivée: 1979

Age: 60 ans

Profession: retraité / responsable d'un centre de tri postal

Situation matrimoniale: marié, 2 enfants

Mr G. (3)

Arrivée: 1993

Age : 72 ans

Profession: lui à la retraite, dans la recherche et l'industrie de pointe, elle, femme au foyer

Situation matrimoniale: mariés, 3 enfants

Mr. R. (4)

Arrivée: 1980

Age: 60 ans

Situation matrimoniale: marié

M. et Mme T. (5)

Arrivée: 1980-1981

Age: 55 et 50 ans

Profession: retraité / inspecteur de police ; femme au foyer

Situation matrimoniale: mariés, 2 enfants, dont un vit encore chez eux

Mr. M. (6)

Arrivée: 1981

Age: 60 ans

Profession: retraité

Situation matrimoniale: veuf, 1enfant

Mme Bo. (7)

Arrivée: 1979

Age: 55 ans

Profession: assistante sociale

Situation matrimoniale: mariée, 2 enfants

M. et Mme R. (8)

Arrivée: 1975

Age: 65 et 70 ans

Profession: retraité / directeur Centre social Champs sur Marne ; femme au foyer

Situation matrimoniale: mariés, enfants, petits enfants

M. P. (9)

Arrivée: 1982

Age : 60 ans

Profession: retraité / fonction publique

Situation matrimoniale: marié, 3 fils, dont 2 habitent encore chez lui

Mme B. (10)

Arrivée: 1982

Age: 57 ans

Profession: agent de développement social à la CAF

Situation matrimoniale: mariée, 2 filles dont l'une vit encore chez eux

2. A Cergy

Mme C. (11)

Arrivée: 1972

Age: 65 ans

Profession: sans profession, femme au foyer

Situation matrimoniale: mariée, 3 enfants, petits enfants

Mr. Ch. (12)

Arrivée: 1973

Age: 68 ans

Profession: retraité

Situation matrimoniale: veuf

M. U. (13)

Arrivée: 1973

Age: 72 ans

Profession: retraité / paysagiste à l'EPA

Situation matrimoniale: marié

Mme Bl. (14)

Arrivée: 1973

Age: 63 ans

Profession: sans, femme au foyer

Situation matrimoniale: mariée, 3 enfants

Mr. A. (15)

Arrivée: 1972

Age: 70 ans

Profession: retraité de la fonction publique

Situation matrimoniale: marié, 5 enfants, petits enfants

Mme B. (16)

Arrivée: 1974

Age: 62 ans

Profession: sans, femme au foyer

Situation matrimoniale: mariée, son fils habite à Cergy

Mr. C. (17)

Arrivée: 1977

Age: 60 ans

Profession: retraité / développeur à l'EPA, responsable de la commercialisation des terrains et de la programmation des terrains pour la réalisation de logements

Situation matrimoniale: marié, 2 filles, petits enfants

Mme de T. (18)

Arrivée: 1973

Age: 72 ans

Profession: retraite, a travaillé dans secteur hospitalier,

Situation matrimoniale: veuve, enfants et petits enfants

Mr. K. (19)

Arrivée: 1971

Age: 55 ans

Profession: directeur d'une maison d'édition

Situation matrimoniale: marié, 4 enfants